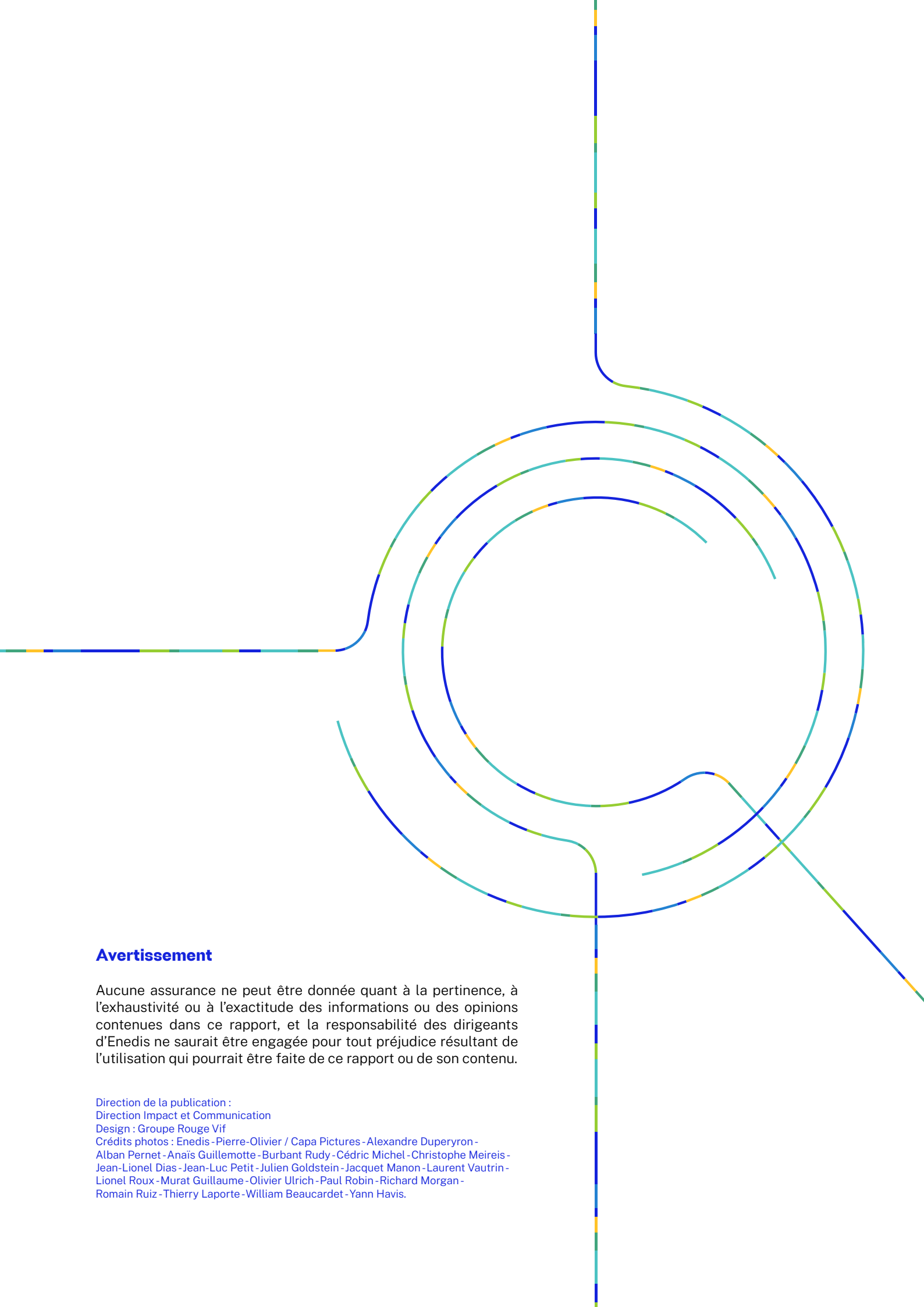


Rapport de

Responsabilité Sociétale et Environnementale

Publication
Juin 2026



Avertissement

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la pertinence, à l'exhaustivité ou à l'exactitude des informations ou des opinions contenues dans ce rapport, et la responsabilité des dirigeants d'Enedis ne saurait être engagée pour tout préjudice résultant de l'utilisation qui pourrait être faite de ce rapport ou de son contenu.

Direction de la publication :
Direction Impact et Communication
Design : Groupe Rouge Vif
Crédits photos : Enedis - Pierre-Olivier / Capa Pictures - Alexandre Duperyron - Alban Pernet - Anaïs Guillemotte - Burbant Rudy - Cédric Michel - Christophe Meireis - Jean-Lionel Dias - Jean-Luc Petit - Julien Goldstein - Jacquet Manon - Laurent Vautrin - Lionel Roux - Murat Guillaume - Olivier Ulrich - Paul Robin - Richard Morgan - Romain Ruiz - Thierry Laporte - William Beaucardet - Yann Havis.

Édito

Agir en grand, transmettre durablement



Marianne Laigneau
Présidente du Directoire d'Enedis

Le réseau public de distribution que nous exploitons est un patrimoine industriel national. Nous l'avons hérité de celles et ceux qui l'ont bâti, développé et renforcé. Il porte aussi un capital humain : une culture de la sécurité, de la confiance, de la compétence et de la performance. Notre responsabilité, aujourd'hui, est claire : le transmettre mais aussi le préparer pour les générations futures.

En tant qu'entreprise à mission, nous voulons être un service public à impact positif pour la planète, pour les femmes et les hommes, et pour les territoires. Depuis notre premier Rapport RSE en 2023, nous renforçons année après année nos engagements, avec une exigence : passer des intentions aux résultats.

La Grande électrification de la France est lancée pour remplacer les énergies fossiles, renforcer la souveraineté énergétique du pays et lutter contre le changement climatique. Avec notre projet d'entreprise, le Projet Industriel et Humain 2030 lancé en avril 2026, Enedis ouvre un nouveau chapitre : **Agir en grand** pour répondre à des enjeux qui rendent le réseau électrique plus stratégique, plus sollicité, plus exposé. Nous devons changer d'échelle, anticiper davantage et élever notre niveau d'impact.

Dans le PIH 2030, nous prenons l'engagement d'intégrer encore plus les exigences environnementales dans nos gestes métier, nos formations et nos achats. La RSE n'est plus un sujet à côté de nos activités techniques : elle s'ancre au cœur de la façon dont nous concevons, exploitons et modernisons le réseau.

Ce troisième rapport met en lumière **nos avancées RSE en 2025** : accélération de la réduction de nos émissions y compris sur le Scope 3, déploiement de notre stratégie biodiversité et mobilisation grandissante de nos équipes en faveur des causes sociétales.

Ces résultats sont des points d'appui pour la suite. Ils nous donnent l'élan pour amplifier notre impact environnemental et sociétal, au service d'un réseau harmonieux et robuste, d'une expérience client simple et fluide et de l'aménagement électrique des territoires.

Sommaire

Introduction

Agir en grand, transmettre durablement p. 3

Le réseau public de distribution d'électricité : un bien commun majeur p. 6

Une RSE pleinement alignée avec le projet d'entreprise PIH 2030 p. 8

Le modèle d'affaires d'Enedis au service de l'intérêt général p. 9

La RSE dans les instances de gouvernance p. 11

Un engagement RSE reconnu p. 12

Un plan de vigilance pour prévenir et anticiper les risques p. 13

La cartographie des parties prenantes d'Enedis p. 15

La matrice de double matérialité d'Enedis p. 16

Risques, enjeux et politique RSE p. 17

Partie 1

Être un service public à impact positif sur la planète p. 19

Adapter les ouvrages et les activités d'Enedis p. 21

Contribuer à la neutralité carbone en 2050 p. 27

Agir pour la biodiversité p. 37

Développer la sobriété énergétique et numérique p. 49

Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire p. 55

Réduire les risques de pollution p. 61

Partie 2

Être un service public à impact positif pour les femmes et les hommes p. 63

Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien p. 65

Exiger éthique et intégrité p. 69

Développer des compétences au service de la transition écologique p. 73

Développer la mixité, la diversité et l'inclusion p. 77

Généraliser l'engagement des salariés p. 83

Lutter contre les fractures sociales p. 87

Partie 3

Être un service public à impact positif pour les territoires p. 91

Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales p. 93

Encourager le dialogue et la concertation p. 96

Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires p. 100

Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques p. 104

Impliquer l'ensemble des acteurs du réseau électrique dans une démarche responsable p. 108

Enedis, un impact sociétal et environnemental positif dans les territoires p. 112

Annexes

Attestation d'audit bilan carbone p. 113

Données de durabilité auditées dans le cadre de l'état de durabilité du groupe EDF p. 115

Index de mots clés GLOSSAIRE p. 117


IVECO

Le réseau public de distribution d'électricité : un bien commun majeur

Enedis un acteur au cœur du système électrique

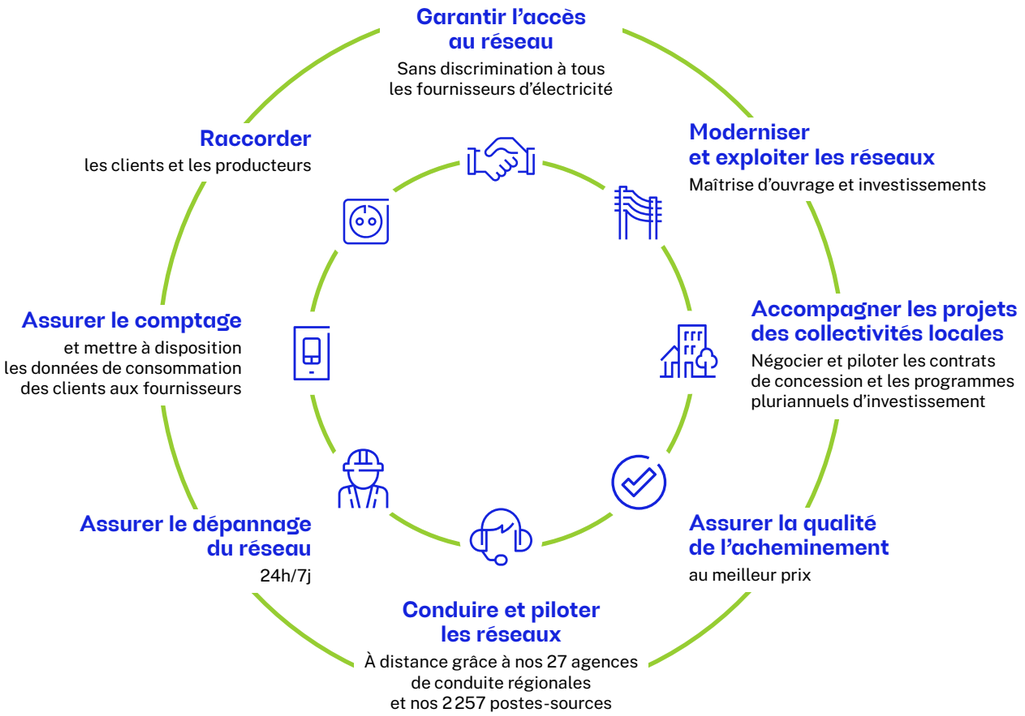
Le réseau public de distribution d'électricité appartient aux collectivités locales. RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, transporte l'électricité produite par les grands sites de production, via les lignes très haute tension (THT > 50 000 volts), jusqu'aux postes sources électriques, et alimente directement certains grands sites industriels.

Enedis transforme l'électricité au travers des postes sources et l'achemine par le biais des lignes moyenne tension (HTA) jusqu'aux postes de distribution afin d'alimenter, via le réseau basse tension (BT), plus de 39 millions de clients finals.

La transition écologique entraine des transformations majeures du système électrique et, de ce fait, élargit le champ d'intervention d'Enedis. Enedis intègre au réseau l'électricité produite par plus de 1 million de producteurs EnR. Près de 185 000 bornes de recharge sont à fin 2025 accessibles au public.

Les bâtisseurs de cette nouvelle France électrique, ce sont les **41 962 salariés**[1] d'Enedis, réunis au sein de la Team France électrique.

Nos principales missions de service public





(1) Donnée certifiée dans le cadre de l'état de durabilité EDF. Voir annexe p. 115.

PIH 2030

Agir en grand

Il y a des rendez-vous qu'il ne faut pas manquer. Nous vivons aujourd'hui l'un d'eux, celui de la Grande électrification. Plus d'électricité, pour tous, partout, plus vite. Le réseau de distribution est au cœur de cette transformation. Parce que l'électrification change d'échelle, Enedis doit changer d'échelle et Agir en Grand.



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire.
Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable.

Nos engagements

En 2030, nous aurons réussi **si nous garantissons**

La sécurité partout et pour tous

Chaque accident est analysé avec transparence, les enseignements sont partagés et des mesures concrètes sont mises en œuvre pour que ce type d'accident ne se reproduise jamais.

Un service public robuste, même dans l'exceptionnel

90 % de nos clients sont réalimentés en moins de 48 heures, en toute sécurité, y compris lors d'événements climatiques majeurs.

Une relation client simple et fiable

Chaque client dispose d'une prise en charge adaptée dès le premier contact, d'une information précise et d'un suivi actualisé.

Le respect de l'environnement dans toutes nos pratiques

Les exigences environnementales sont intégrées systématiquement dans nos modes de travail et nos formations.

Une coopération transverse efficace

Chaque salarié coopère avec efficacité entre équipes et métiers au service de la performance collective.

Une planification du réseau à l'échelle des territoires

Chaque territoire dispose d'un plan d'optimisation local du réseau, régulièrement actualisé et qui prend en compte le plus en amont possible les grands projets industriels et d'aménagement territoriaux.

Le développement des compétences

Chaque salarié dispose des compétences nécessaires pour exercer son métier aujourd'hui et évoluer demain.

Une RSE pleinement alignée avec le projet d'entreprise PIH 2030

Enedis inscrit sa démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) au cœur de son modèle de service public. Structurée autour de trois piliers, **Planète, Femmes Hommes et Territoires,** elle vise à produire un impact positif durable, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission.

Avec le lancement du projet d'entreprise **PIH 2030,** Enedis franchit une nouvelle étape. Face à l'accélération de la transition énergétique et à l'entrée dans l'ère de la Grande électrification, confirmée par la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), l'entreprise change d'échelle pour répondre à des enjeux inédits : électrification massive des usages, renforcement de la robustesse du réseau face au changement climatique et évolution des attentes sociétales.

Au cœur du Projet Industriel et Humain 2030, **« Agir en grand »** traduit la volonté d'Enedis d'élever son niveau d'impact, **en conjuguant performance industrielle, engagement collectif et responsabilité sociétale et environnementale** pour répondre aux enjeux majeurs de la transition.

Dans ce contexte, **la RSE constitue un levier structurant de mise en œuvre du PIH 2030 et ses priorités :**

- **le pilier « Planète »** soutient l'ambition du PIH 2030 en accompagnant l'adaptation du réseau au changement climatique et à la Grande électrification. Les engagements pris à 2030 pour réduire l'empreinte carbone, pour développer l'économie circulaire et préserver la biodiversité s'intègrent pleinement au projet d'entreprise ;
- **le pilier « Femmes et hommes »** soutient la priorité « Agir en grand ensemble » en plaçant la santé-sécurité, le développement des compétences, la coopération et l'engagement collectif au cœur de la réussite des nouveaux défis ;
- **le pilier « Territoires »** renforce le rôle d'Enedis comme acteur de proximité en accompagnant les collectivités, les clients et les territoires dans leurs projets d'électrification, de transition énergétique et de développement durable.

Une convergence au service d'un modèle durable

En articulant ses trois piliers RSE avec les priorités du PIH 2030, Enedis construit un modèle cohérent où la performance industrielle, la responsabilité environnementale et l'engagement humain et territorial se renforcent mutuellement.

Un des engagements du PIH 2030 vise à ce que les exigences environnementales soient intégrées systématiquement dans nos modes de travail et nos formations. Il traduit un passage décisif d'une RSE notamment portée par des politiques à une RSE pleinement intégrée dans les pratiques opérationnelles et les métiers techniques.

La RSE devient un socle pérenne de transformation, au service d'un objectif commun : réussir la Grande électrification de la France tout en ancrant durablement l'impact positif d'Enedis dans ses activités quotidiennes.

Le modèle d'affaires d'Enedis...

Nos ressources

Capital financier

- **5,7 Md€** d'investissements bruts en 2025, dont **1,4 Md€** consacré à la résilience et à la modernisation du réseau

Capital humain

- **41 962 collaborateurs**
- dont **2 401 alternants,** soit 6,1 % de l'effectif

Capital industriel

- **2 257** postes sources HTB/HTA
- **1,4 M de km** de réseau[1] (35 fois le tour de la Terre), moitié aérien et moitié souterrain, opéré sur 95 % du territoire
- **826 527** postes de transformation[1] HTA/BT

Capital foncier

- **1 530 610 m²** de bureaux[2]
- Environ **1 600 hectares** de sites industriels[3]

Capital data

- **Plus de 1 Md** de données collectées par jour
- **100** jeux d'informations en accès libre (Enedis Open Data)

Notre projet d'entreprise PIH 2030

LE DÉFI

La Grande électrification de la France



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire.
Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable.

(1) Appartiennent aux collectivités locales et sont exploités par Enedis.
(2) Y compris locaux techniques et annexes
(3) Sur la base des 1 982 postes sources du terrain desquels Enedis est propriétaire, en comptabilisant 8 000 m² par poste source en moyenne.

… au service de l'intérêt général

Notre création de valeur 2025

Enedis FAIT I Enedis AIDE À FAIRE I Enedis FAIT FAIRE.

Pour la planète

- **6,6 GW** de production d'énergies renouvelables raccordées au réseau[4]
- environ **159 000** points de recharge électriques publics raccordés au réseau et gérés par Enedis[5]
- **44,2 %** de la flotte de véhicules légers d'Enedis est électrique
- **2 525** chantiers bas carbone[6], avec une réduction en moyenne de 60 % des émissions par rapport à un chantier classique[7]
- **79,7 %** des déchets valorisés (dangereux et non dangereux)
- **2 800 km** de lignes aériennes moyenne tension enfouies et **2 500 km** de lignes aériennes basse tension en fils nus remplacées, en réponse notamment aux aléas climatiques

Pour les femmes et les hommes

- **3,3 Md€** de masse salariale
- **86 M€** d'intéressement versé aux salariés[8]
- **6,68 %** de la masse salariale consacrée à la formation
- **73 % :** indice d'engagement des salariés
- **99 % :** indice Egapro
- **30 %** de femmes dans le Comité exécutif
- **26,65 %** de femmes dans les effectifs
- **470** salariés mentors auprès de jeunes
- **2 004** recrutements en 2025[9]

Pour les territoires

- **2,8 Md€** d'achats de travaux, dont 99 % auprès d'entreprises localisées en France
- **90 %** du matériel électrique acheté est fabriqué au sein de l'Union européenne, dont **67 %** produit dans des usines en France
- **15,1 M€** d'achats effectués auprès du secteur du travail protégé et adapté (STPA)
- **77,7 %** de collectivités disposent, via le portail collectivités, d'un tableau de bord de leurs données d'électricité (production/ consommation)
- **219** cursus colorés « Écoles des réseaux » en France

NOS CONTRIBUTIONS AUX ODD[10]



(4) Énergies renouvelables raccordées au réseau en 2025, incluant solaire, éolien, hydraulique et biomasse (source : Enedis Open Data).
(5) Périmètre Gireve.
(6) Chantiers sur lesquels plus de 50 % des terres excavées sont réemployées sur place.
(7) Hors impact du matériel réseau.
(8) Intéressement versé en 2025 au titre de 2024 à l'ensemble des salariés d'Enedis.
(9) Effectifs statutaires et non statutaires.
(10) Objectifs de développement durable.

La RSE dans les instances de gouvernance

Un pilotage stratégique au plus haut niveau de l'entreprise

Directoire / Comité exécutif

Le Comité exécutif met en œuvre les décisions du Directoire organe de décision et d'orientation d'Enedis.

La RSE est portée au sein du Comité exécutif par la Directrice Impact et Communication.

En 2025, 4 passages en Comité exécutif pour valider :

- le plan d'adaptation aux aléas climatiques actualisé et comprenant désormais une vision régionale ;
- l'engagement d'Enedis sur le Scope 3 ;
- la stratégie biodiversité.

Enfin, un retour d'expérience sur la contribution d'Enedis[1] à l'état de durabilité EDF (CSRD) a été présenté au Comex.

Conseil de surveillance

Contrôle la bonne gestion d'Enedis par le Directoire

- examine chaque année la démarche RSE dans les achats ;
- est informé des résultats de la feuille de route de mission et de l'avis du Comité de mission au travers du rapport de mission.

Comité de mission

Il suit, de façon indépendante, la mise en œuvre de la mission, en apportant sa vision et sa lecture des attentes sociétales et environnementales.
Chaque année, le Comité émet un avis sur la mission, dans le rapport de mission[2].

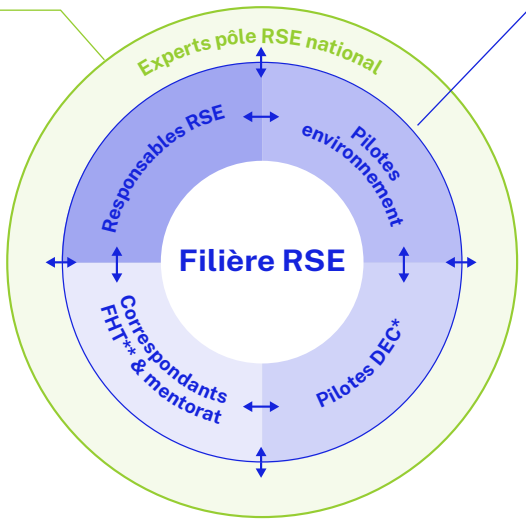
Un pilotage opérationnel au plus proche du terrain

Animation à maille nationale

Pôle RSE national

Ses missions au périmètre Enedis :

- piloter la feuille de route de mission ;
- définir la politique RSE et garantir son déploiement ;
- piloter et animer le Devoir de Vigilance ;
- conseiller les métiers vers la création d'impacts positifs ;
- piloter les partenariats sociétaux et animer le mentorat ;
- animer la filière RSE dans les directions régionales et nationales.



Animation à maille locale

Chaque entité se dote d'un **responsable RSE,** nommé par un membre du comité exécutif et le directeur de l'entité.

Ses missions au sein de son entité :

- décline les 3 axes de la politique RSE au sein de son entité ;
- anime un réseau qui lui est rattaché, qu'il soit hiérarchique ou fonctionnel (cf schéma) ;
- anime le conseil des parties prenantes et sa région.

(1) Enedis en tant que filiale consolidée contribue à la réalisation de l'état de durabilité de sa maison mère.
(2) Enedis publie le rapport 2025 de son Comité de mission | Enedis.

(*) DEC : Déchets et économie circulaire
(**) FHT : Femmes Hommes Territoires

Un engagement RSE reconnu



1re place dans le classement France 2026 Happy trainees **Focus RSE**[1]

SILVER | Top 15%
ecovadis
Sustainability Rating
DEC 2025

73/100 note obtenue pour sa première évaluation extra-financière par EcoVadis, une référence mondiale en matière d'évaluation de la durabilité des entreprises

NR
NIVEAU 2
LABEL NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Label Numérique Responsable : **69 %** des engagements pris dans le cadre du label atteint à fin 2025



Meilleur employeur du secteur de l'énergie en France en 2025, selon « Capital »



ENEDIS

2e place dans le classement France 2026 HappyTrainees qui évalue les **entreprises proposant les meilleurs programmes de stage et d'alternance**[1]

RELATIONS FOURNISSEURS & ACHATS RESPONSABLES
LABEL

Enedis a obtenu pour la première fois en 2019 avec succès le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (label en cours de renouvellement en 2026)

UN GLOBAL COMPACT

Membre du Pacte mondial des Nations unies[2] depuis 2012

union des marques
Faire
Agir pour un marketing et une communication responsable

Communication responsable[3] : **2,25/3** note obtenue, avec notamment la réalisation d'une campagne marque employeur axée sur l'inclusion et la féminisation dans les métiers techniques

(1) Dans la catégorie Entreprises ayant plus de 1500 stagiaires/alternants/VIE
(2) Le Pacte mondial des Nations unies rassemble des entreprises engagées à respecter dix principes universels en matière de droits humains, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.
(3) Le programme Faire est Porté par l'Union des marques. Cette démarche, exclusivement concentrée sur des actions volontaires de communication responsable, définit 15 engagements assortis d'un reporting annuel qui permet d'évaluer la performance.

Un plan de vigilance pour prévenir et anticiper les risques

Le plan de vigilance d'Enedis[1] est construit en application de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017, relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Dans une démarche d'amélioration continue et de transversalité, Enedis a désigné un responsable Devoir de vigilance, qui pilote également la Responsabilité Sociétale et Environnementale. Ce dernier anime un comité de pilotage constitué des directions clés en matière de vigilance et de chaîne de valeur.

Les 13 risques analysés par le comité de pilotage concernent les 3 domaines couverts par la loi relative au devoir de vigilance (cf. tableau ci-dessous).

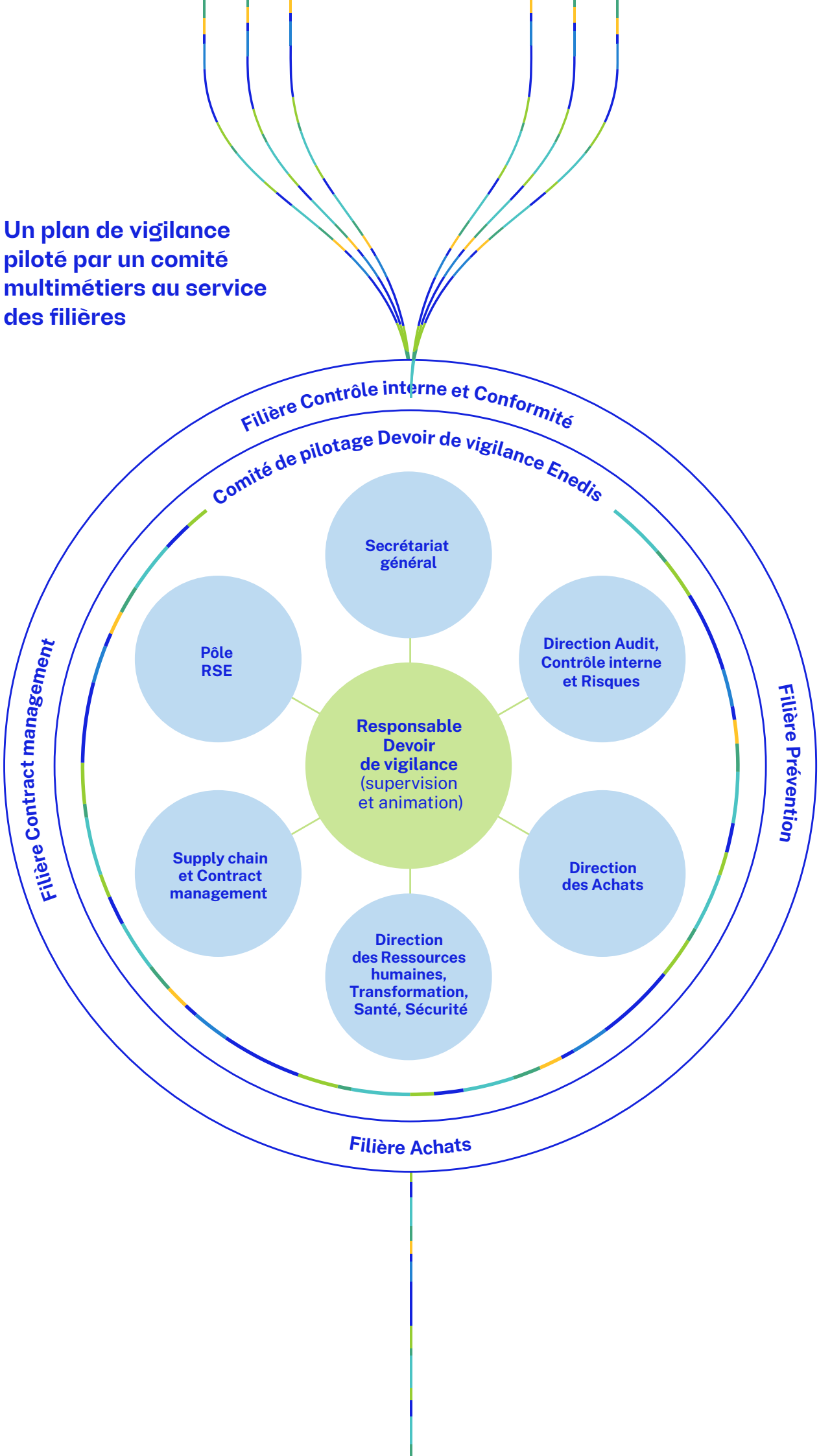
Depuis 2023, Enedis a lancé un e-learning sur le devoir de vigilance. Obligatoire pour certaines fonctions clés, il vise à sensibiliser au cadre législatif et aux applications concrètes du devoir de vigilance dans l'entreprise. À ce jour, 5 303 salariés ont été formés.

Risques identifiés	Salariés d'Enedis	Fournisseurs matériel et équipement	Prestataires
Droits humains et libertés fondamentales			
Atteinte aux droits des travailleurs	Faible et très faible	Moyenne	Faible et très faible
Discrimination, harcèlement et violence au travail	Faible et très faible	Moyenne	Moyenne
Atteinte au droit de grève et aux libertés syndicales et associatives	Faible et très faible	Moyenne	Moyenne
Atteinte aux données personnelles	Élevée	Moyenne	Moyenne
Utilisation de matières premières et/ou produits issus de zones de guerres ou sous sanctions internationales	Faible et très faible	Moyenne	Moyenne
Santé et sécurité			
Risques physiques	Élevée	Élevée	Élevée
Incivilités, violence, agression et actes de malveillance	Moyenne	Faible et très faible	Moyenne
Santé au travail	Moyenne	Élevée	Moyenne
Environnement			
Atteinte à la biodiversité et aux milieux naturels	Élevée	Élevée	Élevée
Incendie/Explosion	Faible et très faible	Élevée	Faible et très faible
Mauvaise gestion et utilisation de produits chimiques	Faible et très faible	Élevée	Moyenne
Mauvaise gestion des déchets et du recyclage	Faible et très faible	Moyenne	Élevée
Non atteinte des Accords de Paris	Moyenne	Moyenne	Élevée

Criticité nette Très élevée · Élevée · Moyenne · Faible et très faible · Non concernée

(1) Plan de vigilance Enedis 2025 disponible via ce lien : https://www.enedis.fr/media/2629/download

Un plan de vigilance piloté par un comité multimétiers au service des filières



La cartographie des parties prenantes d'Enedis

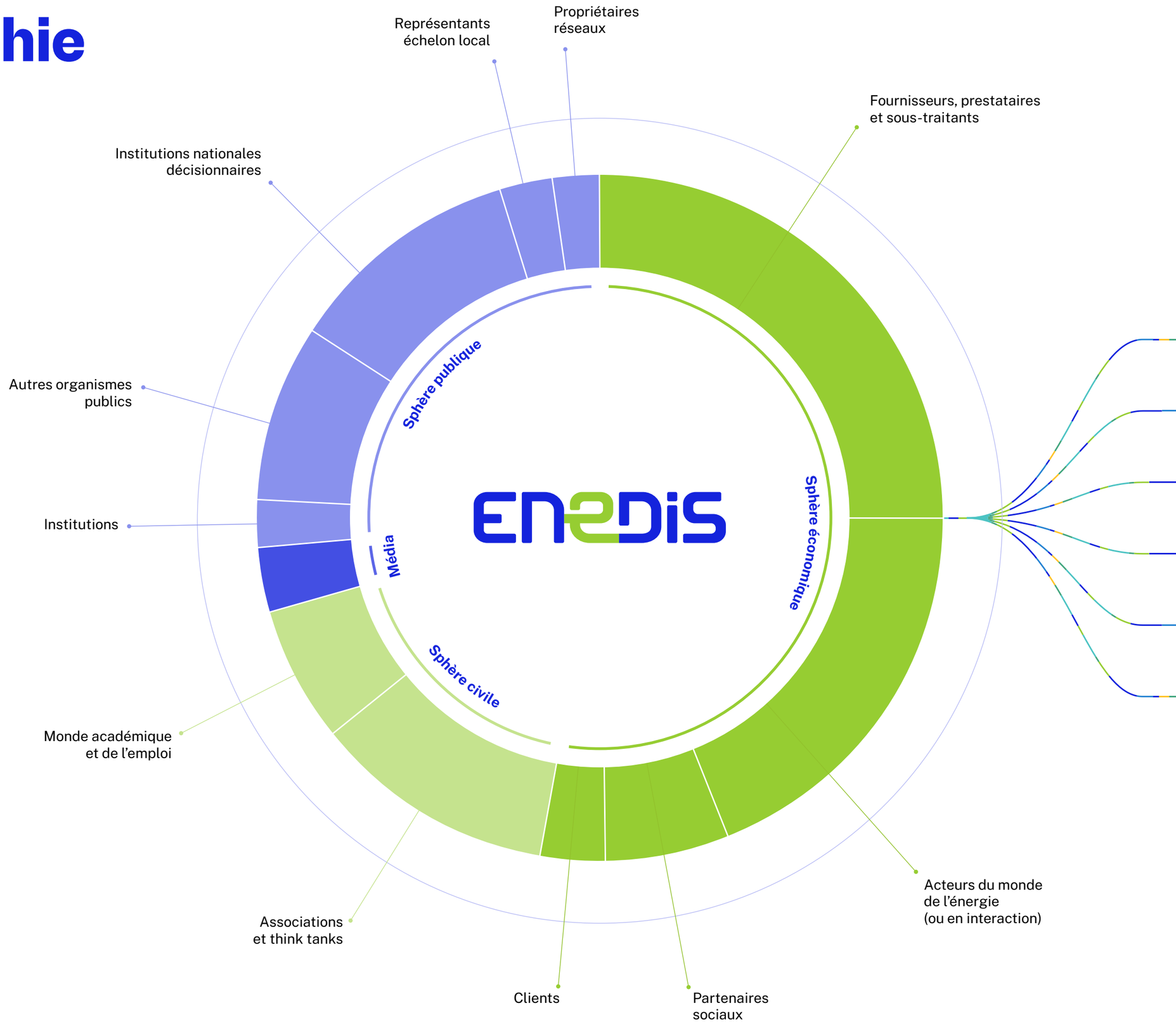
La compréhension et la gestion des relations avec les parties prenantes sont au cœur de la stratégie RSE de l'entreprise.

La représentation ci-contre offre une vision à 360 degrés des parties prenantes externes d'Enedis.

La part de chaque anneau est proportionnelle au nombre d'acteurs.

C'est un réseau diversifié de parties prenantes qui influencent et sont influencées par ses activités.

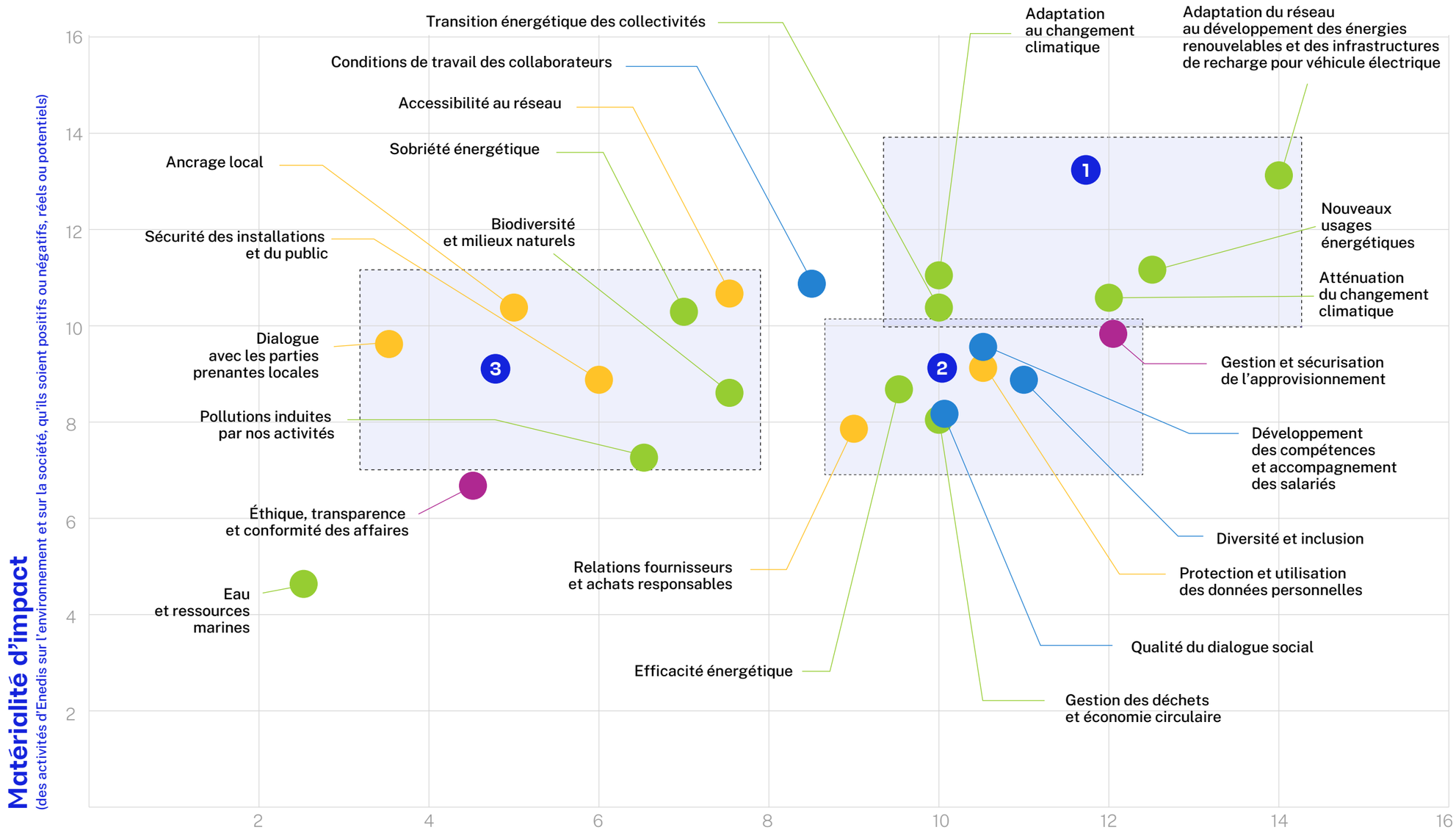
En reconnaissant et en valorisant chaque acteur, Enedis s'engage à renforcer ces relations pour un impact mutuellement bénéfique et durable, tout en assurant une communication transparente et continue.



Sphère publique
Sphère économique
Sphère civile
Médias

La matrice de double matérialité d'Enedis

En 2023, Enedis a élaboré sa matrice de double matérialité à l'issue d'une concertation[1] avec ses parties prenantes internes et externes. En 2025, ces enjeux demeurent pleinement pertinents et continuent de guider l'action d'Enedis.



L'analyse des résultats permet d'identifier trois groupes d'enjeux

1 Les enjeux les plus matériels

(groupe 1 dans le schéma)

Ils sont en lien avec l'environnement et tournés vers le futur. Ils concernent l'adaptation du réseau électrique aux changements climatiques et l'accompagnement de la transition énergétique, avec l'intégration des énergies renouvelables, des nouveaux usages électriques tels que la mobilité électrique ou l'autoconsommation individuelle ou collective, et l'accompagnement des collectivités dans leur développement durable. Ces enjeux nécessitent des investissements, de l'innovation et une adaptation des activités.

2 Les enjeux clés

(groupe 2 dans le schéma)

Ils mettent en lumière les moyens humains et matériels qu'Enedis doit mobiliser pour pouvoir répondre aux enjeux les plus matériels. Cela couvre à la fois les enjeux sociaux, en lien avec les salariés, ainsi que les enjeux de gouvernance, en lien avec la sécurité et l'approvisionnement des ressources.

3 Les enjeux historiques

(groupe 3 dans le schéma)

Les enjeux tels que l'ancrage local ou le dialogue avec les parties prenantes, ont une matérialité moins prononcée. La fin du déploiement du projet Linky et la mise en place des 25 Conseils de parties prenantes, qui permet une meilleure écoute, pourraient être à l'origine de la moindre priorisation de cet enjeu.

Les scores de matérialité d'impact et économique ont été établis sur la base des notes d'importance (de 1 à 4) et de probabilité (de 1 à 4) de chaque répondant, pour chacun des enjeux. Ces notes d'importance et de probabilité ont été multipliées pour obtenir le résultat final.

(1) Fondée sur les contributions de plus de 250 parties prenantes et l'expertise de ses dirigeants, cette démarche garantit une lecture partagée et stratégique des enjeux clés.

Risques, enjeux et politique RSE

Enedis a établi une revue volontaire des risques liés à ses principaux enjeux RSE, ainsi qu'à leur couverture dans la politique RSE existante.

Risque extra-financier	Enjeux Enedis 2025 issus de l'analyse de double matérialité	Comment Enedis répond à ses enjeux et les couvre à travers les axes de sa politique RSE	Pages
Changement climatique	Adaptation du réseau au développement des énergies renouvelables et des infrastructures de recharge de véhicules électriques	Contribuer à la neutralité carbone en 2050	p. 27
	Adaptation au changement climatique	Adapter les ouvrages et les activités d'Enedis	p. 21
	Atténuation du changement climatique	Contribuer à la neutralité carbone en 2050	p. 27
	Transition énergétique des collectivités	Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales	p. 93
	Sobriété énergétique	Développer la sobriété énergétique et numérique	p. 49
	Efficacité énergétique	Contribuer à la neutralité carbone en 2050	p. 27
Pollution	Pollutions induites par les activités	Réduire les risques de pollution	p. 61
Protection de la biodiversité	Biodiversité et milieux naturels	Agir pour la biodiversité	p. 37
	Eau et ressources marines	Enjeu considéré comme non matériel au regard des activités d'Enedis et après retour des parties prenantes	-
Économie circulaire	Gestion des déchets et économie circulaire	Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire	p. 55
Emploi / Formation	Développement des compétences et accompagnement des salariés	Développer des compétences au service de la transition écologique	p. 73
Santé / Sécurité	Conditions de travail des collaborateurs	Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien	p. 65
	Sécurité des installations et du public	Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien	p. 65
Relations sociales	Dialogue social	Développer la mixité, la diversité et l'inclusion	p. 77

Risque extra-financier	Enjeux Enedis 2025 issus de l'analyse de double matérialité	Comment Enedis répond à ses enjeux et les couvre à travers les axes de sa politique RSE	Pages
Organisation du travail	Conditions de travail des collaborateurs	Généraliser l'engagement des salariés	p. 83
Égalité de traitement	Diversité et inclusion	Développer la mixité, la diversité et l'inclusion	p. 77
	Protection et utilisation des données personnelles	Exiger éthique et intégrité	p. 69
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Nouveaux usages énergétiques	Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques	p. 104
	Accessibilité au réseau	Lutter contre les fractures sociales	p. 87
	Dialogue avec les parties prenantes locales	Encourager le dialogue et la concertation	p. 96
	Ancrage local	Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires	p. 100
Sous-traitance et fournisseurs	Gestion et sécurisation de l'approvisionnement	Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire	p. 55
	Relations fournisseurs et achats responsables	Impliquer l'ensemble des acteurs du réseau électrique dans une démarche responsable	p. 108
		Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires	p. 100
Loyauté des pratiques	Éthique, transparence et conformité des affaires	Exiger éthique et intégrité	p. 69
	Protection et utilisation des données personnelles	Exiger éthique et intégrité	p. 69



1.

Être un service public à impact positif pour **la planète**

Être un service public à impact positif pour **la planète**

Gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité en France, Enedis adapte les infrastructures aux aléas climatiques croissants et place la transition écologique au cœur de sa mission. Son objectif : intégrer au quotidien dans ses activités l'atténuation au changement climatique, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

CHIFFRES CLÉS 2025

6,6 GW
d'énergies **renouvelables** raccordés

4,4 GW
de puissance installée de recharge de **véhicule électrique** raccordés

2 525
Chantiers bas carbone soit une réduction de 30 000 tCO_2e

751 M€
investis pour adapter le réseau et le rendre robuste face aux aléas climatiques

4 268
personnes sensibilisées à la biodiversité

19 071
collaborateurs inscrits sur la plateforme de réemploi

VICTOIRES 2025

Scope 3 – Un engagement grâce aux chantiers bas carbone
Enedis généralise le réemploi des terres sur ses chantiers pour réduire leur empreinte environnementale. **Elle s'engage à réaliser a minima 20 % de chantiers bas carbone à horizon 2030, soit une baisse de 12 % des émissions par k€ investi dans ses travaux[1].**

Obtention du label Entreprise Engagée pour la Nature (EEN)
Labellisée EEN, Enedis prend **8 engagements volontaires, assortis d'objectifs quantitatifs** pour la période 2025-2028.

CONVICTIONS & ACTIONS

Adapter les ouvrages au changement climatique

Enedis adapte ses ouvrages pour renforcer la robustesse du réseau et garantir la continuité de service. Le plan d'adaptation actualisé et validé en 2025 comprend désormais une vision régionalisée des risques climatiques.

Contribuer à la neutralité carbone en 2050

Enedis raccorde une grande part des énergies renouvelables et accompagne l'électrification des usages, tout en maîtrisant l'empreinte carbone de son activité en forte croissance.
En 2025, en complément de son objectif de réduction des émissions de ses Scopes 1 et 2, Enedis a pris un engagement sur son principal poste d'émissions du Scope 3 : les chantiers.

Agir pour la biodiversité

En 2025, Enedis valide sa stratégie biodiversité, basée sur un diagnostic réalisé sur toute sa chaîne de valeur, avec l'ambition d'aller au-delà des exigences réglementaires. Avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, et les sciences participatives, l'entreprise mobilise ses salariés sur la biodiversité.

Développer la sobriété énergétique et numérique

Depuis 2025, Enedis intègre une cotation environnementale pour ses sites tertiaires. Labellisée Numérique Responsable, Enedis poursuit ses actions avec en 2025 la fiabilisation de la mesure de son empreinte numérique. Elle promeut une gestion responsable de l'IA avec notamment 5 000 salariés sensibilisés en 2025.

Réduire les déchets et développer l'économie circulaire

Enedis ambitionne de limiter ses déchets en faisant du réemploi un réflexe pour tous ses salariés. Elle continue de renforcer sa démarche avec notamment l'écoconception, la prolongation de la durée de vie des équipements et le recyclage, etc. En 2025, 900 tonnes de déchets ont été évitées grâce au réemploi et tracés sur une plateforme dédiée.

Réduire les risques de pollution

Traçabilité, tests de situations d'urgence, fosses déportées pour les postes sources, huiles végétales pour les transformateurs HTA/BT, etc., Enedis agit pour prévenir, sécuriser et réduire les risques de pollution.

(1) Par rapport à l'année de référence 2023.

01 Adapter les ouvrages et les activités d'Enedis

Les dix dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées[1]. En 2024, 10 ans après l'accord de Paris, la limite symbolique d'une hausse de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle a été dépassée pour la première fois. Face au constat irréfutable du changement climatique, Enedis agit sur deux axes complémentaires : atténuation du changement climatique à travers la réduction des émissions de CO_2 et adaptation pour renforcer la résilience du réseau. Deux leviers d'actions pour une même ambition : éviter l'incontrôlable et gérer l'inévitable.
Enedis a engagé des démarches structurantes pour prévenir les risques climatiques sur ses infrastructures dès 1999, à la suite de deux tempêtes dévastatrices sur toute la France. Elle a mis en place la Force d'intervention rapide d'électricité (FIRE), pouvant se mobiliser en 24 heures partout en France, et dispose d'un Plan d'adaptation aux aléas climatiques à horizon 2050, basé sur les scénarios du GIEC[2].

Un plan d'adaptation aux aléas climatiques pour assurer la résilience des réseaux en anticipant les risques futurs

En 2025, Enedis a actualisé son plan d'adaptation pour y intégrer les dernières données climatiques et affiner son plan d'action jusqu'en 2050 (contre 2040 dans la version de 2022). Les risques climatiques identifiés ont été réexaminés à la lumière des prévisions les plus récentes du 6e rapport du GIEC, en considérant les **scénarios SSP2-4.5 et SSP5-8.5.** Ces scénarios sont cohérents avec la **Trajectoire de Réchauffement** de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC)[3], dont le but est de fournir le scénario de référence « le plus probable » au vu des politiques climatiques actuelles pour l'ensemble des acteurs économiques.

Ces scénarios climatiques ont été analysés à la demande d'Enedis par les équipes R&D du groupe EDF, permettant de disposer de données régionalisées du climat futur et des aléas climatiques, à une maille spatiale fine (25 à 12 km). Les évolutions observées, ainsi que les retours d'expérience et l'analyse d'incidentologie des années précédentes, ont conforté la pertinence des programmes patrimoniaux déjà engagés, en termes d'adaptation des infrastructures et sur le dispositif de réponse de crise.

(1) Selon l'Organisation Météorologique Mondiale.
(2) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
(3) À l'horizon 2050, les scénarios SSP2-4.5 et SSP5-8.5 prévoient des niveaux de réchauffement respectivement de 2,0 °C et 2,1 °C, contre 2,0 °C pour la TRACC au niveau mondial moyen.

Une approche des risques climatiques différentiée, selon le type d'ouvrage

Types d'ouvrage	Risques physiques associés	Actions d'adaptation entreprises
 Réseaux moyenne tension (HTA)	 Tempête  Neige collante  Tempête  Canicule	**Enfouissement des réseaux aériens** situés dans les zones à risques climatiques avérés **Rénovation programmée** des autres réseaux aériens HTA Pour les réseaux souterrains, **résorption progressive et ciblée des Câbles Papiers Imprégnés (CPI)**
 Réseaux basse tension (BT)	 Tempête	**Éradication des réseaux aériens fils nus BT** notamment remplacés par des câbles torsadés, beaucoup plus résistants
 Postes sources	 Inondation	**Étanchéisation et surélévation** des composants critiques pour faire face aux inondations

En 2025 :

- **2 800 km** de lignes HTA aériennes à risque climatique avéré ont été enfouis ;
- **6 029 km** de ligne HTA aériennes ont bénéficié d'un programme de rénovation ;
- concernant les réseaux souterrains moyenne tension, **1 028 km** de câbles isolés au papier imprégné (sensibles à la chaleur) ont été changés ;
- sur la basse tension aérienne, **2 500 km** de fils nus ont été remplacés, notamment par des câbles torsadés moins sensibles aux coups de vent ;
- **5 Postes Sources** ont été sécurisés face au risque inondation (étanchéisation et surélévation), parmi les 67 postes prioritaires identifiés à traiter d'ici 2040.

Un plan Capex consacré aux actions d'adaptations à horizon 2040

Enedis est engagée dans un plan d'investissement de **26 Mds€ sur la période 2026-2040**[1] pour la modernisation et la résilience du réseau de distribution dont plus de **15 Mds€**[2] sur l'adaptation au changement climatique. Ces chiffres sont en euros courants.

En 2025, Enedis, en tant qu'opérateur de service essentiel, a adressé au gouvernement son étude de vulnérabilité régionalisée et son plan Capex consacré aux actions d'adaptation à l'horizon 2050.

	2022	2023	2024	2025
Investissement consacré par Enedis à l'adaptation de ses ouvrages en M€	570	612	703	751

(1) En euros constants soit 20 Mds€$_{2021}$ sur la période 2026-2040.
(2) En euros constants soit 12 Mds€$_{2021}$ sur la période 2026-2040.

Un dispositif de gestion de crise en réponse aux aléas climatiques

D'un point de vue climatique, l'année 2025 se situe dans la moyenne avec **10 aléas climatiques d'ampleur,** notamment une vague de chaleur prolongée au début de l'été ou encore la tempête Benjamin le 23 octobre.

Depuis 25 ans, Enedis dispose d'une Force d'intervention rapide électricité (FIRE), un dispositif d'urgence qui permet à l'entreprise de mobiliser des moyens considérables en quelques heures lors d'événements climatiques majeurs, afin de rétablir au plus vite l'électricité auprès des clients. La FIRE compte actuellement **3 500 techniciens formés** aux situations de crise et une capacité de déploiement de **3 500 groupes électrogènes** et de matériels, à partir de 10 plateformes logistiques réparties à travers le pays.

Au-delà du périmètre géographique d'Enedis

Fidèle à sa raison d'être qui prône un service public solidaire, la FIRE intervient au-delà de la France métropolitaine. Ainsi, entre décembre 2024 et janvier 2025, 128 techniciens d'Enedis, en plusieurs cohortes, se sont déplacés pour appuyer Électricité de Mayotte (EDM), gestionnaire du réseau électrique sur le territoire, dans le rétablissement de l'électricité et la reconstruction du réseau.



DANS NOS TERRITOIRES

Rétablir le réseau électrique suite à l'incendie dans l'Aude

Direction régionale Languedoc-Roussillon (Occitanie)

En août 2025, Enedis s'est mobilisée dans l'Aude, suite au méga-feu ayant ravagé plus de 17 000 hectares, détruisant des habitations et privant près de 5 000 foyers d'électricité. Dès la première heure, Enedis a mobilisé 60 techniciens, installé plus de 30 groupes électrogènes et remplacé des câbles fondus pour rétablir progressivement le courant dans les villages touchés. 98 % des clients ont pu être rétablis dans les 72 heures.

L'importance d'une alerte précoce en cas de tempête

Direction régionale Alsace-Franche-Comté (Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté)

Grâce aux bulletins d'alerte météorologiques, les équipes d'Enedis se sont préparées à l'arrivée de la tempête Benjamin qui a balayé une grande partie de la France le 23 octobre. Une cellule de crise a été organisée ; 150 techniciens d'Enedis, plusieurs entreprises partenaires (travaux, élagage, dronistes) et du matériel (groupes électrogènes) ont été prémobilisés. Dans la soirée du 23 octobre, après 150 interventions sur le territoire Alsace Franche-Comté, 95 % des foyers étaient réalimentés.

DANS NOS TERRITOIRES

Des investissements pour la résilience du réseau marseillais

Direction régionale Provence Alpes du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

En 2025, Enedis lance le programme « Réseau Marseille » pour développer le réseau et renforcer sa résilience face au changement climatique. Ce plan exceptionnel d'investissements, de 250 millions d'euros sur cinq ans, repose notamment sur le remplacement des CPI (câbles papier imprégné) sensibles à la chaleur, par des modèles plus résistants qui permettent de diviser par 33 le nombre d'incidents observés sur le réseau.

Rénovation programmée au service de l'adaptation

Direction régionale Pays de la Loire

Chaque année, un tiers des lignes aériennes HTA (haute tension A) est contrôlé par un hélicoptère équipé de matériels permettant de détecter les points de fragilités, anomalies, ou équipements cassés. Cela permet de cibler les zones de réseau à rénover : dans les 5 prochaines années, 260 km de réseau 20 000 volts seront traités au titre de la rénovation programmée dans la région Pays de la Loire.

DANS NOS TERRITOIRES

Exercice de crise face au risque d'inondation

Direction régionale Paris (Île-de-France)

Du 13 au 17 octobre 2025, la Direction régionale Paris a participé à l'exercice « Hydros 25 » organisé par la Préfecture de Police : un entraînement grandeur nature pour tester la capacité des équipes à faire face à une crue majeure de la Seine. Par exemple, au Poste Source de l'Alma, une simulation a eu lieu avec l'installation d'« aqua-barrières » pouvant résister à une montée des eaux jusqu'à 9 mètres. Un exercice de coupure préventive pour sécuriser l'installation d'un immeuble a également été mené, avec la mobilisation des cellules de crise pour coordonner les actions. Ce dispositif permet ainsi de tester les outils, la mobilisation des équipes et la coordination avec les autres acteurs du territoire.



De l'adaptation des ouvrages à l'adaptabilité des organisations et des territoires

L'adaptation au changement climatique dépasse la résilience des ouvrages d'Enedis, et touche également son organisation et ses salariés.

Afin d'assurer la santé et sécurité de ses salariés face aux épisodes caniculaires, Enedis a choisi un tissu mieux adapté pour **ses futurs EPI (équipements de protection individuelle)**, dont le tissage et la teinture sont réalisés en France[1] : un procédé qui réduit l'empreinte carbone du tissu de 25 % par rapport à ceux utilisés actuellement. De plus, lors d'épisodes de forte chaleur, des horaires adaptés sont mis en œuvre pour limiter l'exposition des salariés. Des expérimentations sont également menées localement sur des dispositifs de rafraîchissement des vêtements.

S'agissant des sites tertiaires d'Enedis, une étude de leur exposition aux risques climatiques est conduite systématiquement depuis 2025 dans le cadre des Plans Stratégiques d'Occupation, afin d'identifier les plus vulnérables devant faire l'objet d'actions d'amélioration, par exemple concernant le confort d'été.

Enedis est convaincue que l'habitabilité des territoires, les conditions de vie, de travail et les activités économiques vont évoluer de manière structurelle. Cela impactera divers aspects, tels que les lieux d'habitation, le cycle de l'eau, le rythme de vie, l'attractivité et le tourisme, propres à chaque territoire. Les services publics doivent se préparer, de façon collective et individuellement, afin d'assurer la résilience des territoires au niveau local.

La démarche PlanET (Planification écologique des territoires), lancée en 2023 par Enedis, est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire.
À partir d'un diagnostic précis et cartographié des risques climatiques à l'échelle locale, et d'une consultation des acteurs clés du territoire, une réflexion transversale est menée au sein des métiers d'Enedis. Une feuille de route est ainsi élaborée pour chaque territoire. Elle a vocation à être partagée avec les collectivités, mais aussi avec les opérateurs de services essentiels, ceci notamment pour permettre aux acteurs de se coordonner en cas de crise climatique. La démarche PlanET permet ainsi de structurer les actions d'adaptation menées par Enedis et de les intégrer dans les stratégies d'adaptabilité des territoires.

72 % des directions régionales d'Enedis sont engagées dans la démarche PlanET à fin 2025.

Le déploiement de ces ateliers, qui s'achèvera fin 2026, fait également émerger des actions qui, consolidées au niveau national, contribuent à la stratégie globale d'adaptation d'Enedis. Le besoin de cartographies détaillées des risques climatiques a ainsi été identifié, notamment concernant les inondations, et sera traité pour faciliter la prise en compte locale des risques.

DANS NOS TERRITOIRES

Déploiement d'un atelier PlanET en région

Direction régionale Île-de-France Est et Île-de-France Ouest (Île-de-France)

Les directions régionales Île-de-France Est et Île-de-France Ouest se sont engagées dans la démarche PlanEt en 2025, avec l'élaboration d'un diagnostic à 2050 de leur territoire. L'objectif : coconstruire une feuille de route opérationnelle en coordination avec le reste de l'écosystème territorial.
Dans ce cadre, les équipes ont participé à l'exercice « Paris à 50 °C » pour évaluer les conséquences d'une canicule extrême sur la résilience de la ville.

Enedis agit

Partage de bonnes pratiques au niveau européen face au changement climatique

En 2025, Enedis a contribué au rapport d'Eurelectric[2] qui analyse les stratégies de résilience des opérateurs de réseau de distribution d'électricité et propose des recommandations à l'échelle de l'Europe.
Ce rapport présente différents cas d'études concrets : de l'adaptation des câbles en réponse aux vagues de chaleur en Sicile aux actions menées face au risque d'inondation dans la région de Valence en Espagne. Enedis a partagé deux actions concrètes avec l'enfouissement des lignes aériennes et le déploiement de la démarche PlanET.

(1) Matière première du tissu provenant de Turquie et d'Égypte.
(2) Eurelectric (Union de l'Industrie Électrique) est une association regroupant des industriels de l'énergie en Europe.


enedis

02 Contribuer à la neutralité carbone en 2050

Dans un contexte mondial marqué par des crises climatiques, l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre est plus que jamais une priorité.
Si la troisième Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) réaffirme la nécessité d'accroître la production d'énergies décarbonées, elle fait aussi de l'électrification des usages une priorité, avec un objectif de 60 % d'énergies décarbonées dans la consommation finale française d'ici 2030 (contre 60 % d'énergies fossiles aujourd'hui).
Au cœur de cette transformation, les réseaux électriques jouent un rôle déterminant. Enedis contribue fortement à cette dynamique ; tout en alimentant les clients avec une électricité française décarbonée, elle raccorde une grande part des énergies renouvelables et accompagne le développement de nouveaux usages électriques.
Pleinement engagée dans la décarbonation du système électrique français, Enedis agit également pour limiter sa propre empreinte carbone, avec une cible de réduction de ses Scopes 1 et 2, et, depuis 2025, un engagement sur son principal poste d'émissions du Scope 3 : les chantiers.

Une activité en croissance au service de la transition écologique

En 2025, Enedis continue de se mobiliser pour répondre à la demande croissante de raccordements consacrés aux nouvelles installations d'énergies renouvelables et aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

En 2025, Enedis a raccordé :

- **6,6 GW** d'énergies renouvelables, **le double de ce qui a été réalisé en 2022,** soit 185 000 nouveaux producteurs ;
- **4,4 GW** de puissance installée de recharge de véhicule électrique, soit environ 159 000 points de charge électriques publics[1].

L'augmentation du volume d'activité d'Enedis n'est toutefois pas neutre sur son empreinte carbone. Pour maîtriser la hausse de ses propres émissions, Enedis est un des rares distributeurs européens à avoir pris un engagement sur le principal poste de son Scope 3, en complément de ses objectifs sur les Scopes 1 et 2.

(1) Gérés par Enedis (périmètre Gireve).

Le périmètre de l'empreinte carbone d'Enedis

Scope 1 : émissions directes

- Sources mobiles de combustion, carburant de la flotte de véhicules d'Enedis et groupes électrogènes
- Gaz naturel et biogaz pour le chauffage des bâtiments
- Hors énergie : fuites de fluides frigorigènes et SF_6

Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie

- Production de l'électricité (combustion à la centrale) achetée pour compenser les pertes sur le réseau de distribution et consommée dans les bâtiments

ENEDIS

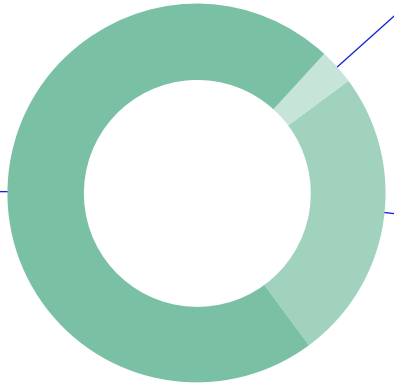
Scope 3 : émissions indirectes de tous les autres postes d'émissions

- Immobilisations de biens : matériel réseau, parc informatique, véhicules, mobilier, bâtiments
- Achats de biens et de services, dont achats de prestations de travaux
- Autres émissions : fuites de CH_4 liées aux incidents sur les ouvrages gaz
- Gestion des déchets
- Amont de la production de l'énergie
- Déplacements professionnels hors flotte Enedis
 Déplacements domicile-travail
 Fret

→ Le bilan carbone d'Enedis est calculé annuellement, à partir de données d'activité collectées auprès des différents métiers de l'entreprise et des salariés (pour les déplacements domicile-travail) et de facteurs d'émissions basés sur des données moyennes de notre secteur (principalement la base de données de l'Ademe) ou directement auprès des fournisseurs.

Les principaux postes d'émissions

Part de l'empreinte carbone d'Enedis par Scope en 2025 et principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre



3 % Scope 1

Émissions générées par le carburant des véhicules de la flotte d'Enedis et pour le fonctionnement des groupes électrogènes utilisés lors des travaux ou en dépannage.

25 % Scope 2

Émissions liées aux pertes électriques sur le réseau de distribution. Enedis doit acheter un volume d'électricité correspondant aux pertes à la fois techniques et non techniques[1] sur le réseau qu'elle exploite.

72 % Scope 3

Achats de travaux et de matériel nécessaires pour la construction et l'exploitation des infrastructures de réseau.

(1) Les pertes dites « techniques » correspondent à l'énergie dissipée naturellement, notamment sous forme de chaleur, lors du transit de l'électricité sur les réseaux, et les pertes non techniques relèvent d'incertitudes de mesures ou de fraudes sur les compteurs.

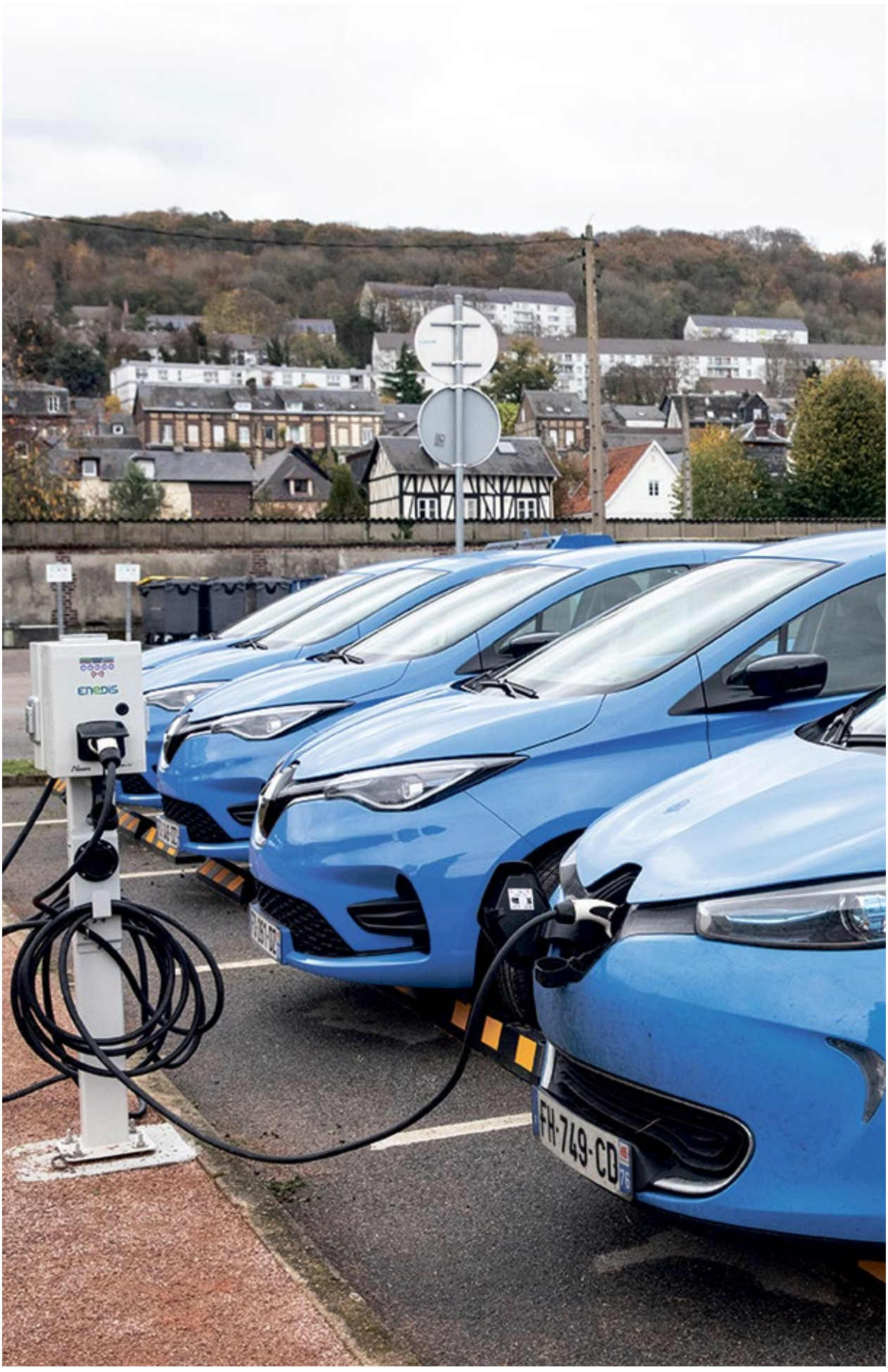
L'empreinte carbone d'Enedis en 2025[1]

Scope	Activité	$ktCO_2e$ en 2024	$ktCO_2e$ en 2025	Part des émissions 2025 au sein du total	Total du Scope en 2025
1	**Carburant des véhicules et engins mobiles**	51	52	1,6 %	**86 $ktCO_2e$ soit 3 %**
	Groupes électrogènes et gaz naturel (sources fixes de combustion)	20	23	0,7 %	
	Émissions directes fugitives (SF_6 et climatisation)	10	11	0,3 %	
2	**Électricité pour compenser les pertes** (combustion à la centrale)	939	835	25,3 %	**839 $ktCO_2e$ soit 25 %**
	Électricité des bâtiments (combustion à la centrale)	5	4	0,1 %	
3	**Achats de prestations de travaux** (chantiers)[2]	892	925	28,0 %	**2 381 $ktCO_2e$ soit 72 %**
	Achats de matériel réseau	528	686	20,7 %	
	Amont de la production de l'énergie	367	355	10,7 %	
	Autres émissions indirectes	414	415	12,5 %	
	Total tous Scopes	**3 227**[3]	**3 307**[4]		

Le bilan carbone d'Enedis est en hausse de 2,5 % par raport à 2024, en lien avec la forte croissance de son activité. Ce résultat est à analyser par scope, avec des actions spécifiques menées tant sur les Scopes 1 et 2 (en baisse de 10 %), que sur le Scope 3 (en hausse de 8 %). La réalisation des chantiers bas carbone en 2025 a permis de limiter la hausse du Scope 3 de 1,3 %.

En complément des actions opérationnelles de maîtrise des émissions, la performance climat d'Enedis fait partie depuis 2025 des critères pris en compte dans la rémunération variable de l'équipe des dirigeants d'Enedis.

(1) Le bilan carbone 2025 d'Enedis a été audité par KPMG, dont le rapport complet est accessible en annexe (Scope 1 en assurance raisonnable, Scopes 2 et 3 en assurance limitée).
(2) La répartition des émissions a été revue par rapport aux résultats présentés dans le rapport 2024 : les achats de prestations de travaux concernent ici uniquement les chantiers réseau, le reste étant basculé dans la catégorie « autres émissions indirectes ».
(3) Total de 3 226,5 arrondi.
(4) Total de 3 306,6 arrondi.


enedis
FH-749-CD

Scopes 1 et 2 : Enedis continue de s'engager sur son périmètre direct

Depuis 2024,
Enedis s'est engagée à réduire ses Scopes 1 et 2 de **30 %**
à l'horizon 2030[1].

Scope 1 : des leviers à impact mis en œuvre pour atteindre son objectif

Électrifier la flotte de véhicules légers d'Enedis

Enedis prend part à l'initiative EV100, consacrée à la transition énergétique des flottes d'entreprise mondiales. Fin 2025, sa flotte de véhicules légers (dont ceux destinés aux interventions d'urgence) qui compte environ 18 200 véhicules, est électrifiée à près de **44,2 %**. À horizon 2030, l'ensemble de la flotte hors intervention d'urgence, soit 13 000 véhicules, sera électrifié à 100 %.

Décarboner les groupes électrogènes

Enedis utilise des groupes électrogènes pour maintenir l'alimentation en électricité des clients dans le cadre de travaux programmés ou lors d'incidents sur le réseau. L'utilisation de ces groupes, nécessaire pour garantir un haut niveau de service, est en hausse, avec un effet négatif sur l'empreinte carbone. Pour maîtriser cet impact, Enedis déploie progressivement l'usage du biocombustible (HVO100). En complément, des expérimentations sont en cours avec des groupes électrogènes sur batterie ou hybrides. Enfin, Enedis vise à optimiser le fonctionnement des groupes électrogènes thermiques existants (meilleur dimensionnement et utilisation).

Remplacer progressivement les équipements au SF_6

Utilisé pour ses excellentes propriétés isolantes dans certains appareillages électriques (notamment disjoncteurs et interrupteurs), le SF_6 est un gaz à effet de serre au fort pouvoir réchauffant (23 500 fois supérieur à celui du CO_2). Conformément à la directive européenne dite « F Gaz », qui prévoit l'interdiction progressive des équipements contenant du SF_6 sur la période 2026-2032 selon les niveaux de tension, Enedis est un des premiers distributeurs européens à avoir déployé depuis juillet 2021 des disjoncteurs à coupure dans le vide, totalement exempts de SF_6, pour l'ensemble des tableaux HTA neufs installés en postes sources et postes de distribution. Ces matériels sans SF_6 représentent un surcoût non négligeable pour Enedis.
Parallèlement, pour les postes secondaires, Enedis collabore avec plusieurs fournisseurs sur des solutions alternatives reposant sur des gaz naturels non toxiques, notamment des mélanges à base d'air, de CO_2 ou d'O_2.
Enfin, lors des opérations de dépose des appareillages anciens, le SF_6 est récupéré puis recyclé à plus de 90 %, limitant ainsi la nécessité de produire du gaz neuf et réduisant fortement l'impact environnemental du parc existant.

Près de 5 700 disjoncteurs à coupure dans le vide installés sur le réseau de distribution à fin 2025.

Maîtriser et décarboner les consommations énergétiques des bâtiments

Enedis dispose depuis 2024 d'une stratégie environnementale immobilière, portant sur la sobriété et l'efficacité énergétique des sites, en lien avec les bailleurs[2].

DANS NOS TERRITOIRES

Électrification des véhicules utilitaires dans les territoires

Direction régionale Bourgogne (Bourgogne-Franche-Comté)

En 2025, le premier véhicule utilitaire électrique (Renault Master e-Tech) a été livré en Direction régionale Bourgogne.
Testé sur les différentes bases opérationnelles, le véhicule a démontré une autonomie réelle de plus de 200 km pour une charge utile allant jusqu'à 700 kg, marquant une nouvelle étape pour la diminution de l'empreinte carbone lors de nos interventions sur le terrain.

(1) Par rapport à l'année de référence 2017, sur la base du scénario A - Référence d'évolution du mix énergétique publié par RTE, et en prenant l'hypothèse du taux de perte constaté à fin 2023 sur le réseau de distribution.
(2) Voir « Développer la sobriété énergétique et numérique » p. 49.

Scope 2 : Lutter contre la fraude pour réduire les pertes non techniques

Les pertes sur le réseau de distribution sont de deux types : les pertes techniques, qui correspondent à l'énergie dissipée naturellement, notamment sous forme de chaleur, lors du transit de l'électricité sur les réseaux, et les pertes non techniques, qui relèvent d'incertitudes de mesure ou de fraude sur les compteurs.

Des résultats 2025 en ligne avec notre trajectoire

L'année 2024 a été marquée par une hausse temporaire des émissions, en lien avec un facteur d'émissions du mix électrique élevé. En 2025, les émissions des Scopes 1 et 2 sont reparties à la baisse (- 10 % par rapport à 2024), confortant ainsi la trajectoire à 2030.

Enedis agit

Tolérance zéro sur la fraude à l'électricité

Depuis 2024, Enedis met en œuvre un plan d'action et intensifie ses efforts pour repérer et réduire les fraudes, amplifiées depuis 2022 avec la hausse des prix de l'électricité. Au-delà de l'empreinte environnementale de cette consommation d'électricité non maîtrisée, la fraude a un fort impact financier répercuté sur l'ensemble des clients. Enedis est pleinement mobilisée, aux côtés des pouvoirs publics, pour la détecter et la sanctionner.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, Enedis travaille aussi sur la réduction des pertes techniques, notamment lors du renouvellement des ouvrages. Les investissements permettront d'avoir des résultats à long terme, mais ne peuvent être appliqués à l'ensemble du réseau pour des raisons économiques et environnementales.

Périmètre opérationnel	Référence		2024	2025		2030	
Scopes 1 et 2	Année	Émissions ($ktCO_2e$)	Émissions ($ktCO_2e$)	Émissions ($ktCO_2e$)	Variation par rapport à 2024	Cible ($ktCO_2e$)	Variation visée par rapport à la référence
	2017	972	1025	926	-10 %	680	-30 %

Les émissions du Scope 1 sont en hausse de 6 % (soit + 5 $ktCO_2e$) en 2025 par rapport à 2024. Cette hausse est principalement portée par une augmentation des consommations de Gazole Non Routier des Groupes Électrogènes utilisés par Enedis.

Les émissions du Scope 2 sont en baisse de 11 % (soit -105 $ktCO_2e$), liée principalement à la diminution du facteur d'émissions du mix électrique moyen français publié chaque année par l'Agence de la transition écologique (Ademe). Le volume de pertes affiche quant à lui une hausse moindre qu'anticipée, liée à la stagnation de la consommation électrique et aux efforts de détection et régularisation des fraudes.

Scope 3 : un nouvel engagement sur le principal poste du bilan carbone

Enedis s'engage à réaliser a minima **20 % de chantiers bas carbone à horizon 2030,** soit une baisse de 12 % des émissions par k€ investi dans ses travaux[1].

Agir sur les chantiers, la plus grande source d'émissions du Scope 3

Les travaux de chantiers sur le réseau de distribution publique d'électricité (extensions, raccordements, modernisation, résilience) représentent près de 30 % du bilan carbone d'Enedis.

Enedis a généralisé le **réemploi des terres** sur ses chantiers pour réduire leur empreinte environnementale. En évitant l'apport de remblais neufs, la mise en décharge des terres extraites et leur transport par camion, cette pratique permet de **réduire en moyenne les émissions de 60 %** par rapport à un chantier classique, hors impact du matériel réseau.

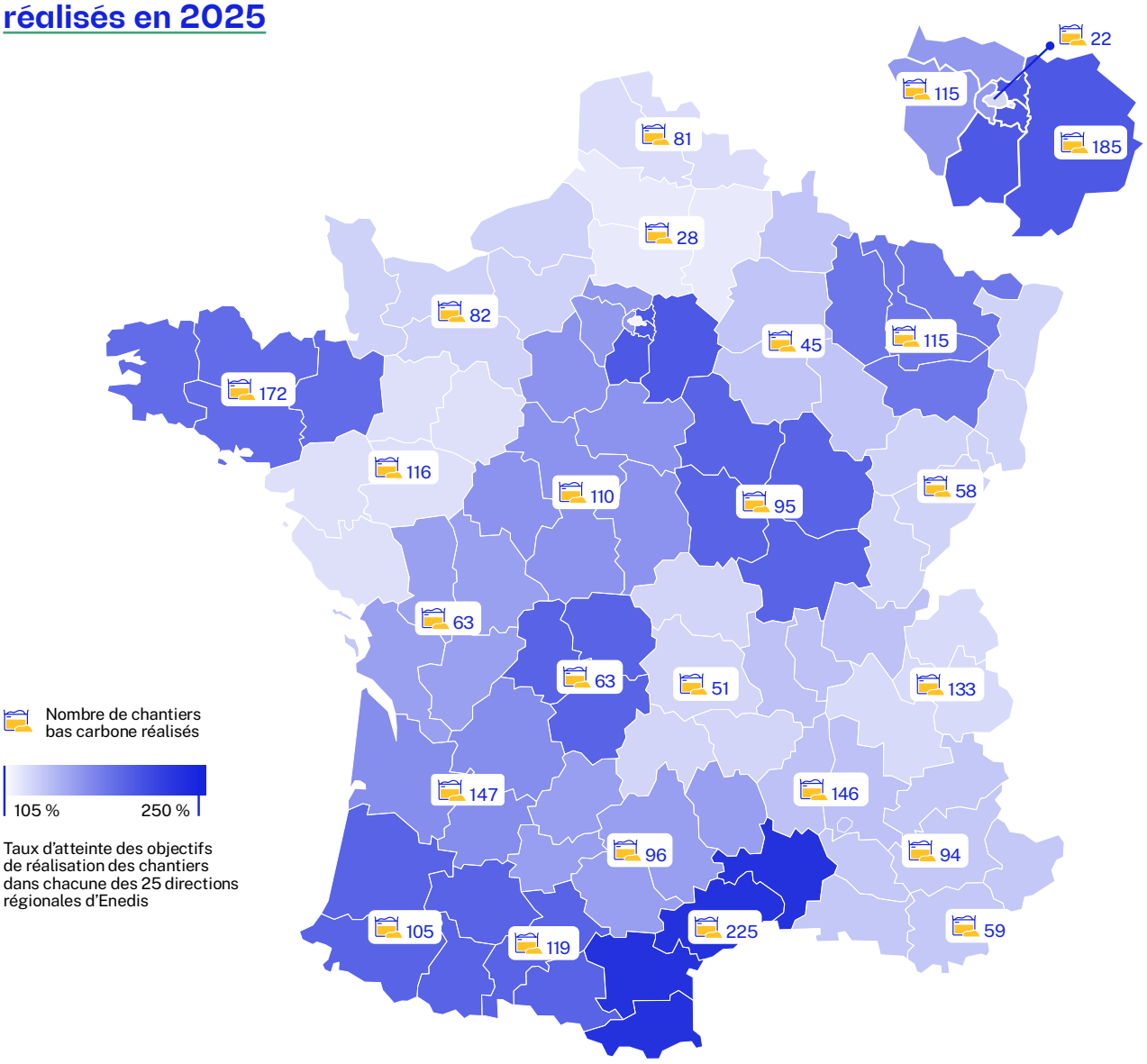
Périmètre opérationnel	Référence 2023	2024	2025		2030
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation par rapport à 2024	Cible
Nombre de chantiers bas carbone	0	1110	**2525**	+ 127 %	**9000**
Émissions par k€ investis dans les travaux ($kgCO_2e/k€$)	370	357	**344**	-4 %	**327**

En 2025, 2525 chantiers bas carbone ont été réalisés dans toute la France, avec réemploi d'au moins 50 % des terres excavées sur place, réalisant ainsi une réduction de 30000 tCO_2e.

Ces résultats dépassent les objectifs fixés grâce à l'engagement des directions régionales.

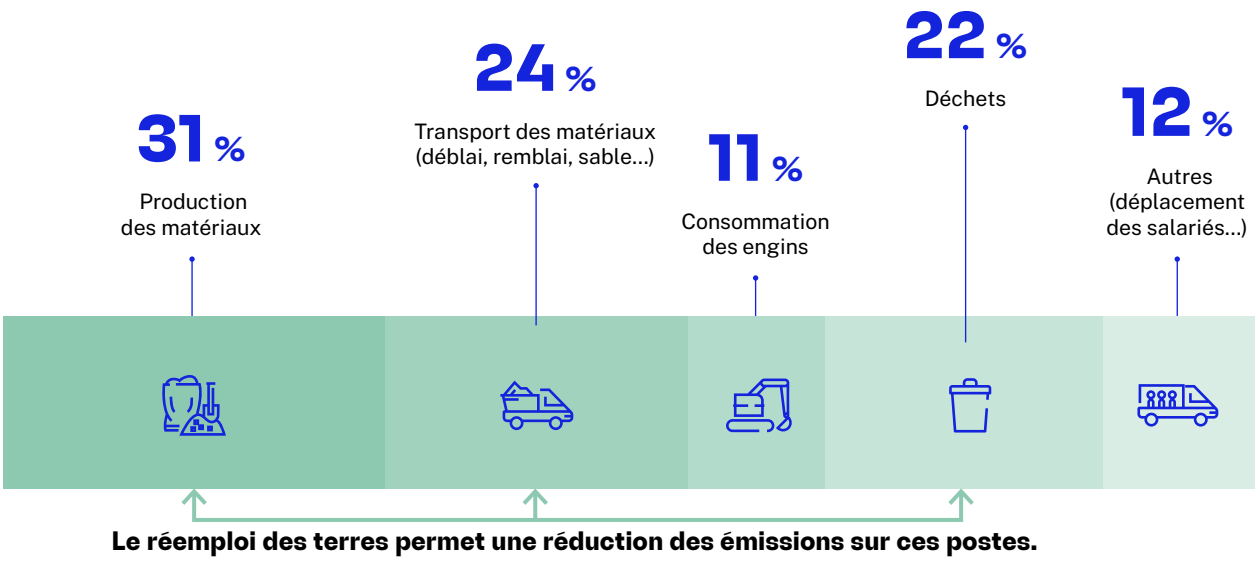
(1) Par rapport à l'année de référence 2023.

2 525 chantiers bas carbone volontaires réalisés en 2025



Répartition des émissions pour un chantier classique

Travaux (hors matériel électrique)



Le réemploi des terres permet une réduction des émissions sur ces postes.

Une collaboration entre Enedis et le Cerema pour accélérer le réemploi des terres

Un partenariat entre Enedis et le Cerema[1], institut de référence en aménagement des territoires, a permis d'aboutir à un guide méthodologique technique pour faciliter le réemploi des terres. Ce dispositif, testé dans plusieurs régions, vise à garantir la conformité des matériaux, optimiser le remblayage et consolider les connaissances sur les sols pour les projets futurs.

En 2026, ces travaux seront élargis à d'autres acteurs du domaine des travaux publics sous l'égide du Cerema, pour diffuser cette pratique au-delà du périmètre d'Enedis.

Ces travaux contribuent à garantir la conformité du réemploi des terres, favorisant ainsi la diffusion d'une pratique vertueuse pour le climat et l'économie circulaire. Toutefois, les réglementations de voirie peuvent constituer un obstacle significatif, en imposant l'utilisation de matériaux neufs ou en interdisant le réemploi des matériaux excavés. Face à l'urgence climatique et à la nécessité de préserver les ressources naturelles, Enedis intensifie ses efforts pour sensibiliser les collectivités et accompagner l'évolution des réglementations.

D'autres leviers expérimentés pour des chantiers plus sobres et décarbonés

Quand le réemploi des terres sur place n'est pas possible, Enedis privilégie le recyclage des terres : traitées dans des stations de recyclage proches du chantier, les matériaux extraits peuvent ensuite être réutilisés sur d'autres chantiers à proximité.

L'utilisation de câbles dits à **enterrabilité directe renforcée** (EDR) permet également de favoriser l'économie circulaire des matériaux en **évitant l'apport de sable,** évitant ainsi l'extraction de cette ressource naturelle précieuse.

Enfin, Enedis poursuit également des expérimentations avec ses prestataires pour réduire les émissions liées à l'utilisation des engins sur les chantiers, via **l'utilisation de biocombustibles ou d'engins électriques.**



(1) Le Cerema est l'établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique, et le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Matériel électrique : deuxième poste le plus important du Scope 3

Mobilisation des fournisseurs avec des critères de performance environnementale intégrés dès les appels d'offres

Enedis intègre les enjeux RSE dans ses stratégies achats, par le biais de critères de mieux-disance ou de dispositions contractuelles. Un effort particulier est mené sur les matériels les plus impactants de notre bilan carbone, en systématisant la demande d'études environnementales aux fournisseurs lors des appels d'offres, via le référentiel reconnu PEP Ecopassport®.

Grâce à ce référentiel, les offres mieux-disantes concernant l'empreinte carbone de la fabrication sont valorisées. En complément, une incitation forte est établie quant à l'intégration de matériaux recyclés. Cette démarche a été appliquée en 2025 lors du renouvellement des marchés des câbles HTA et des transformateurs HTA/HTB. **Enedis dispose à présent de données environnementales fiabilisées sur des catégories de matériel représentant la majorité de l'empreinte carbone de ce poste.**

3,46 Md€ d'achats de matériel contractualisés en 2024 et 2025, pour lesquels est fournie une fiche PEP Ecopassport®.

DANS NOS TERRITOIRES

Des nouveaux matériels pour une meilleure efficacité énergétique

Direction régionale Paris (Île-de-France)

Au mois de juin 2025, dans le cadre d'une opération de modernisation du réseau, Enedis a procédé au remplacement du transformateur de l'un de ses 36 Postes Sources parisiens. Ce nouveau modèle plus efficace permet d'économiser environ 90 tonnes de CO_2 par an sur l'électricité délivrée à plus de 50 000 clients.

DANS NOS TERRITOIRES

Enedis accompagne la décarbonation des festivals

Direction régionale Pays de la Loire

En juin 2025, lors du festival du Hellfest à Clissons, Enedis a mis en place 20 bornes mobiles pour recharger les voitures électriques. Ces bornes ont ainsi pu être alimentées grâce à des groupes électrogènes « zéro émission », eux-mêmes rechargés grâce au réseau. Une boucle vertueuse pour encourager la mobilité bas carbone et réduire l'empreinte carbone de l'événement.

Direction régionale Alpes (Auvergne-Rhône-Alpes)

Un travail a été mené par Enedis avec la ville d'Aix-les-Bains pour permettre au festival Musilac 2025 de devenir le premier événement de cette ampleur en France à être alimenté entièrement par le réseau électrique. En trois ans, une campagne de travaux a été réalisée pour équiper le site de bornes de courant raccordées au réseau électrique, évitant ainsi l'utilisation de groupes électrogènes. Les infrastructures construites dans ce cadre étant pérennes, elles pourront bénéficier à d'autres manifestations organisées sur place tout au long de l'année.

03 Agir pour la biodiversité

Le monde fait face à cinq grandes crises environnementales qui s'alimentent mutuellement : la perte de biodiversité, le changement climatique, la dégradation des ressources en eau, l'insécurité alimentaire et la crise sanitaire.
La biodiversité, tant dans la diversité des espèces que dans les services qu'elle rend, est menacée. Les écosystèmes affaiblis ne remplissent plus leurs fonctions essentielles, notamment la régulation du climat, la purification de l'eau et la protection contre les maladies, rendant ainsi la planète plus vulnérable aux crises climatiques et sanitaires.
Face à ce constat, la préservation de la biodiversité s'impose comme un enjeu majeur. L'IPBES[1], dans son rapport 2026 « Entreprises et biodiversité » met en exergue les dépendances et les impacts de toutes les entreprises vis-à-vis de la biodiversité. Selon l'IPBES, la perte de biodiversité constitue désormais l'un des risques majeurs pour la pérennité des entreprises et la résilience de leurs chaînes de valeur.
Les entreprises ont donc une responsabilité particulière face à cet enjeu systémique.
Consciente de ses interactions avec les milieux naturels, Enedis agit depuis de nombreuses années pour limiter ses impacts et contribuer à la préservation de la biodiversité.
Elle structure son action en s'appuyant sur des référentiels scientifiques et institutionnels reconnus (IPBES, SNB 2030[2] et PNACC[3]), avec l'ambition d'aller au-delà des exigences réglementaires. Œuvrer à la conservation, la restauration et l'utilisation durable des ressources de la nature, constitue pour Enedis un facteur de résilience qui contribuera à sa performance globale et long terme.

Une stratégie ambitieuse pour préserver la biodiversité

En 2024, Enedis a procédé à une évaluation exhaustive de ses dépendances aux services écosystémiques, de ses pressions exercées sur la biodiversité mais aussi de ses impacts positifs, et ce sur l'ensemble de sa chaîne de valeur :

- **l'amont,** qui correspond aux étapes préalables, qui rendent possible la mise en œuvre des activités et des missions d'Enedis, comprenant notamment les achats (de matériels et de travaux) ;
- **les opérations directes,** sous le contrôle total d'Enedis ;
- **l'aval,** qui correspond à la fin de vie des produits utilisés par Enedis.

Pour définir sa stratégie et ancrer dans la durée son engagement, Enedis a ciblé à partir de ce diagnostic, ses enjeux les plus matériels.

(1) Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. C'est à la biodiversité ce que le GIEC est au climat. Les 5 pressions sont : le changement d'usage des terres et des mers, l'exploitation directe des organismes vivants, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.
(2) Stratégie Nationale Biodiversité 2030. Publiée fin 2023, la SNB 2030 vise à décliner l'accord international adopté à Montréal par la COP15 au niveau national et poursuivre l'engagement la France en faveur de la biodiversité. Avec cette stratégie, à l'instar de la SNBC pour le Climat, la France dispose désormais d'une feuille de route claire et ambitieuse pour stopper puis inverser l'effondrement du vivant d'ici à 2050.
(3) Plan National d'Adaptation au Changement Climatique.

Enedis, une entreprise en constante interaction avec la nature

DÉPENDANCES D'ENEDIS AUX SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

- **Régulation du climat**
- **Régulation des crues**
- **Érosion et qualité des sols**
- Approvisionnement en bois (poteaux)
- Approvisionnement en eau

LES ACTIVITÉS D'ENEDIS, DÉPENDANT ET IMPACTANT LA BIODIVERSITÉ

- Construction des réseaux de distribution (aériens, souterrains et postes de transformation) pour le raccordement, le renforcement et le renouvellement
- Exploitation, dépannage et maintenance des réseaux de distribution (aériens, souterrains et postes de transformation)
- Gestion de la végétation à proximité des ouvrages
- Achats des équipements et matériels

LES PRESSIONS EXERCÉES PAR ENEDIS IMPACTANT LA BIODIVERSITÉ

MAJEURES
- Destruction des habitats naturels et des sols
- Changement climatique
- Pollutions

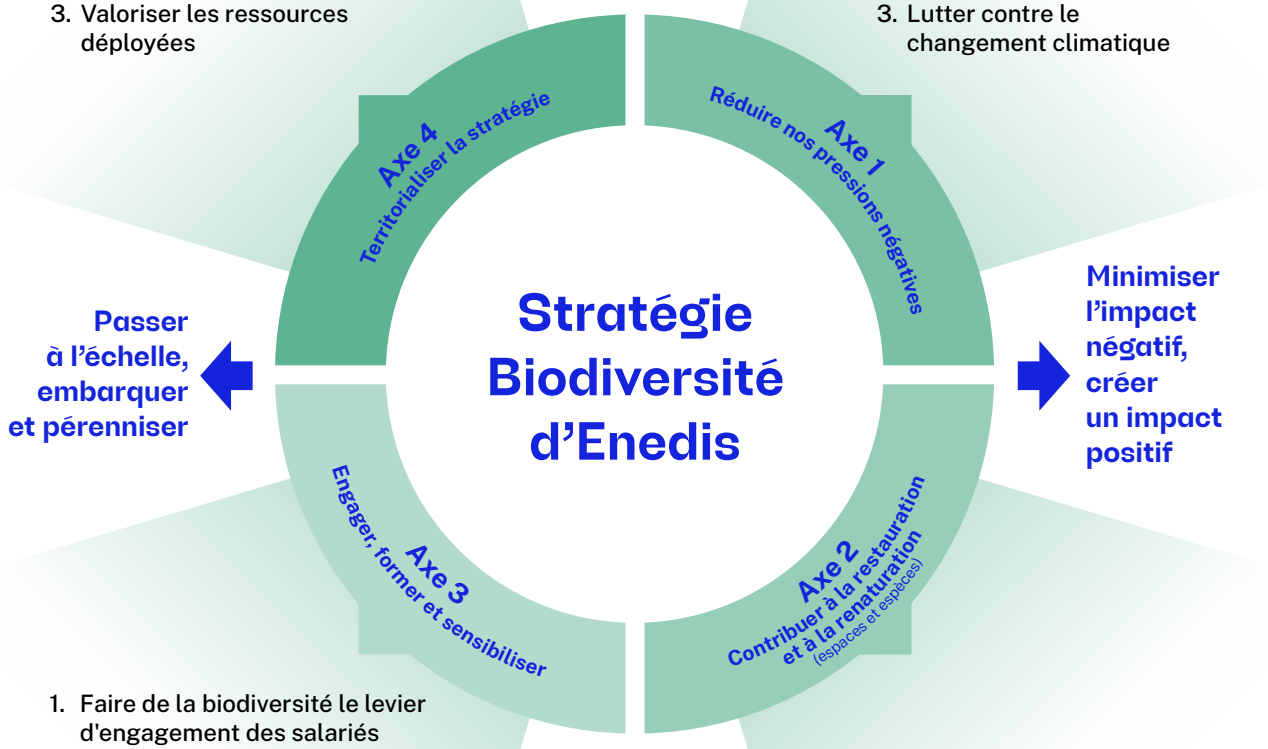
MINEURES
- Surexploitation des ressources naturelles
- Espèces exotiques envahissantes

IMPACTS POSITIFS CRÉÉS PAR ENEDIS

- Renaturation des sites gérés par Enedis
- Entretien écologique des espaces sous les lignes
- Plans nationaux de sauvegarde d'espèces menacées et projets européens LIFE
- Amélioration de la connaissance



La stratégie biodiversité d'Enedis, validée en Comité exécutif en 2025, s'articule autour de 4 axes inspirés de la SNB 2030[1]



1. Limiter la destruction des habitats naturels et l'artificialisation des sols
2. Réduire les pollutions
3. Lutter contre le changement climatique

1. Maintenir nos initiatives volontaires pour la préservation de l'avifaune
2. Faire de nos postes sources une vitrine de nos engagements pour la renaturation

1. Faire de la biodiversité le levier d'engagement des salariés
2. Embarquer nos prestataires et fournisseurs autour des enjeux biodiversité
3. Initier avec les pouvoirs publics et le régulateur un dialogue autour de la biodiversité
4. Continuer à animer les parties prenantes et partager la connaissance

1. Engager le Comex sur les enjeux de la biodiversité
2. Décliner localement
3. Valoriser les ressources déployées

(1) Stratégie Nationale Biodiversité 2030 (cf. note p.37).

Axe 1 : Réduire les pressions majeures d'Enedis sur la biodiversité

L'objectif premier d'Enedis est de diminuer les impacts négatifs de ses activités sur la biodiversité, en se concentrant sur trois priorités pour lesquelles l'entreprise dispose déjà de leviers activés et de ressources déployées :

- limiter la dégradation ou la destruction des habitats naturels ;
- réduire les pollutions ;
- lutter contre le changement climatique.

Limiter la dégradation ou la destruction des habitats

Enedis exploite 2 257 postes sources et 1,4 million de kilomètres de lignes, pour moitié aérienne, pour moitié souterraine.
La construction de ces ouvrages électriques peut contribuer à artificialiser certains espaces ou à fragmenter les milieux. Les lignes aériennes constituent des obstacles parfois mortels pour les oiseaux.

L'exploitation de ces ouvrages nécessite d'entretenir la végétation à leurs abords pour permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens ainsi que la qualité de la fourniture en électricité. Dans de nombreux départements, des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) imposent un entretien complémentaire de la végétation, dont l'objectif est de réduire le risque incendie intensifié par le changement climatique, en créant des zones moins sensibles aux abords des constructions et des infrastructures.

Cette activité de gestion de la végétation peut porter atteinte à des espèces végétales et animales en fonction des périodes d'intervention et de leur localisation.

Enedis mène des actions pour réduire significativement son impact négatif notamment :

- **construire les nouveaux réseaux presque exclusivement en souterrain en suivant autant que possible les infrastructures routières existantes.** Le réseau aérien HTA existant est progressivement enfoui au rythme d'environ 2 500 kilomètres par an, en ciblant prioritairement les zones boisées ;
- **appliquer la nouvelle politique d'entretien de la végétation.** Elle vise, à compter de 2024, un retrait progressif de l'élagage et du débroussaillage au printemps dans les zones protégées ou sensibles hors situations d'urgence et demande des autorités ;
- **travailler avec les associations de protection de la nature** pour identifier les tronçons aériens à sécuriser en priorité, afin de réduire la mortalité d'oiseaux par électrocution ou percussion. Ces tronçons peuvent être équipés de dispositifs isolants en haut des supports ou de balises de signalisation sur les câbles.

Réduire les pollutions

Les éléments polluants les plus surveillés par Enedis sont les polychlorobiphényles (PCB), les hydrocarbures et les produits phytosanitaires.

Enedis a réalisé des plans décennaux d'élimination d'appareils contenant du PCB (polluants chimiques persistants dans l'environnement), conformément au Code de l'environnement.
Dans la continuité des précédents dispositifs, Enedis conduit un plan particulier pour la vérification et, le cas échéant, l'élimination ou la décontamination des appareils pollués à plus de 50 ppm (50 molécules polluées sur 1 million de molécules d'huile minérale).

Des fuites d'hydrocarbure peuvent provenir des matériels électriques (huile diélectrique) ou de véhicules et engins (carburant, huile). L'impact d'une fuite est plus sensible en zone de captage d'eau potable ou en zone humide protégée. C'est pourquoi Enedis a homologué une solution de transformateurs à huile végétale et la déploie progressivement dans les secteurs prioritaires.

Enfin, les produits phytosanitaires ont des effets délétères sur la biodiversité et, potentiellement, sur la santé humaine. Conformément à la loi Labbé, Enedis n'utilise plus ces produits pour l'entretien des espaces verts de ses sites tertiaires depuis 2022. La réglementation les autorise cependant pour les sites industriels, ce qui s'applique aux postes sources pour des impératifs de sécurité. De façon volontaire et depuis 2023, Enedis écoconçoit les 100 postes sources qui doivent être construits d'ici 2030 afin de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Lutter contre le changement climatique

Le changement climatique présente de fortes interdépendances avec la biodiversité et constitue un des principaux facteurs d'érosion de celle-ci.

En raccordant les énergies renouvelables et en accompagnant de nouveaux usages électriques, Enedis joue un rôle clé dans l'atténuation du changement climatique. Pour autant, Enedis s'engage à maîtriser la hausse de ses propres émissions liée à une activité en forte croissance, au service de la transition écologique.

Ainsi, concernant son empreinte carbone, Enedis a pris des engagements pour réduire ses émissions directes et indirectes[1].

(1) Voir « Contribuer à la neutralité carbone en 2050 » en p.27.

Des actions complémentaires à la stratégie biodiversité pour agir sur les autres pressions

Une ressource est surexploitée lorsque le prélèvement dépasse la capacité de la ressource à se reconstituer naturellement. Cette pression concerne spécifiquement les ressources biologiques : les matières organiques animales et végétales, ainsi que l'eau.

Enedis n'a pas d'impact majeur sur cette pression dans le cadre de ses activités directes et indirectes[1]. Sa propre consommation d'eau reste modérée et couvre des besoins essentiellement sanitaires. Toutefois depuis 2021, Enedis impose la récupération des eaux de pluie pour les nouvelles constructions (environ 10 sites à date), permettant ainsi d'alimenter directement les zones humides des sites (exemple parc du campus de la Pérollière).

Enfin, concernant la consommation du bois pour la fabrication des poteaux, Enedis impose à ses fournisseurs de poteaux le respect des normes européennes qui permettent la régénération et le respect de la biodiversité. La très grande majorité de cet approvisionnement provient de forêts françaises gérées de façon responsable, ce qui limite le fret de ces ressources.

S'agissant des **espèces exotiques envahissantes** (EEE), elles peuvent se propager lors de l'exécution des chantiers, soit par les engins souillés, soit par le transport de terres excavées contenant des graines d'EEE. En réemployant *in situ* les terres excavées lors des travaux de terrassement, Enedis agit aussi pour limiter ce risque.

DANS NOS TERRITOIRES

Un éco-chantier exemplaire au cœur d'une zone Natura 2000

Direction régionale SIRHO (Auvergne-Rhône-Alpes)

En 2025, Enedis a conduit un chantier de création de réseau souterrain de 3,3 km pour sécuriser la station de Chalmazel et le site militaire de Pierre-sur-Haute. Il a été réalisé aux Hautes Chaumes au cœur d'un site classé Natura 2000 pour la rareté de sa faune et de sa flore. Pour préserver ce milieu naturel sensible, Enedis a mis en place un éco-chantier exemplaire avec notamment :

- accompagnement par un écologue, avec réalisation d'un diagnostic écologique ;
- choix d'un tracé adapté pour éviter les habitats fragiles, effectué en concertation avec les acteurs locaux, et en amont du chantier, repérage et balisage des espèces rares et/ou protégées ;
- travaux programmés à la période la moins impactante pour l'environnement et la biodiversité, et nettoyage des engins et matériels tout au long du chantier pour éviter tout import éventuel d'espèces exotiques envahissantes ;
- sensibilisation et information de l'ensemble des intervenants.

Le choix d'une repousse spontanée de la végétation a été privilégié au niveau des terrains supports des travaux. Des inventaires écologiques seront réalisés en 2026 afin de vérifier l'évolution des habitats et des espèces et garantir l'absence d'impact négatif durable.

DANS NOS TERRITOIRES

Des équipements sur les poteaux et lignes pour protéger les oiseaux

Direction Alpes (Auvergne-Rhône-Alpes) et Direction régionale Bourgogne (Bourgogne-Franche-Comté)

Enedis intervient sur les réseaux aériens afin de réduire les risques d'électrocution et de collision dans les zones jugées les plus à risque pour les oiseaux. Dans les territoires, comme par exemple dans la Nièvre ou les Alpes, l'entreprise déploie des dispositifs de protection de l'avifaune, chandelles dissuasives et effaroucheurs sur les poteaux, balises antipercussion sur les lignes, pour respectivement limiter l'électrocution et prévenir les collisions des oiseaux migrateurs (exemple : cigognes blanches ou les balbuzards pêcheurs) et des grands rapaces (comme le gypaète barbu). Ces actions sont menées en étroite collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et des gestionnaires d'espaces naturels comme les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux.
Ces initiatives illustrent la volonté d'Enedis de concilier performance industrielle et protection du vivant, en agissant de manière proactive sur ses chantiers comme sur l'exploitation de son réseau.

(1) Enedis a étudié cette dimension sur l'amont de sa chaîne de valeur dans la mesure où les activités d'extraction et de purification des minerais consomment de grandes quantités d'eau pour produire notamment du cuivre et de l'aluminium, utilisés par Enedis. Il s'est avéré que la part d'Enedis dans la consommation mondiale de ces deux métaux est négligeable à l'échelle mondiale.

Axe 2 : Contribuer à la restauration des espèces et des espaces

La Stratégie Nationale Biodiversité (SNB 2030) vise à protéger la nature et à inverser la tendance à la dégradation des écosystèmes. En complément de la réduction des pressions exercées, elle promeut la restauration de la biodiversité dégradée.

Les dispositions nationales sont complétées au niveau européen par des objectifs de restauration de la nature que devront mettre en œuvre les États membres.

Comment Enedis contribue à la restauration du vivant ?

Dans le cadre de ses activités et du développement de ses projets, Enedis applique la séquence ERC :

Séquence ERC - Éviter, réduire, compenser



Par ailleurs, au-delà des obligations réglementaires, Enedis prend des dispositions volontaires au bénéfice de la biodiversité. Ainsi, Enedis mène des actions depuis de nombreuses années en faveur de l'avifaune.

Actions engagées pour la restauration des espaces

En faisant de ses nouveaux postes sources, une vitrine de ses engagements

Un poste source est un ouvrage industriel essentiel dans le système électrique, à la frontière entre le réseau public de transport (exploité par RTE) et celui du réseau public de distribution (exploité par Enedis). Une centaine de postes sources devront être construits dans la prochaine décennie pour accompagner le déploiement des énergies renouvelables et l'électrification de nombreux usages.
Lors de la création d'un nouveau poste source, la recherche du moindre impact environnemental est privilégiée. Des mesures sont prises en fonction des enjeux et spécificités de chaque projet par exemple :

- récupération des eaux pluviales et mise en place de bassins de rétention végétalisés avec des espèces aquatiques et semi-aquatiques ;
- installation de disjoncteurs HTA à coupure dans le vide à la place des disjoncteurs HTA utilisant du SF_6 (gaz à fort pouvoir de réchauffement) ;
- mise en place de couvert végétal adapté au climat local dans certaines zones, de toitures végétalisées en contexte urbain.
- ou encore reconstitution d'habitats comme au poste source de Pompignac (Gironde) : pour cet ouvrage, un boisement de 10 447 mètres carrés a été aménagé *ex situ*, en plantant des haies rustiques et arbustives ainsi que des arbres d'essences locales. Le boisement ainsi reconstitué sera conservé en libre évolution pendant quatre-vingt-dix ans.

En valorisant au cas par cas des espaces sous les lignes électriques

En zone boisée, la gestion de la végétation sous les lignes électriques permet le maintien d'espaces ouverts potentiellement favorables à certaines espèces. Pour entretenir ces milieux tout en répondant à nos obligations réglementaires, des expérimentations de techniques alternatives et adaptées aux territoires sont menées.
Trois types de solutions sont testés :

- l'arrachage des ligneux à pousse rapide, suivi de la plantation d'un couvert arbustif dense qui empêche la pousse des grands arbres (Bourgogne et Lorraine) ;
- la mise en place d'une prairie de fauche favorable aux pollinisateurs (Pays de la Loire) ;
- la gestion par pâturage (Alpes, Occitanie et Sillon Rhodanien).

Actions engagées pour la restauration des espèces

Plans nationaux de sauvegarde d'espèces menacées et projets européens LIFE

Enedis s'est engagée dans plusieurs **Plans Nationaux d'Actions (PNA)** pour des rapaces de grande envergure pour lesquels il a été établi que les interactions avec les lignes électriques étaient un facteur significatif de mortalité. En identifiant et en neutralisant les tronçons de lignes à risque pour ces oiseaux, Enedis contribue au retour et à la pérennité de ces espèces dans le ciel français.

Enedis est également alliée avec des partenaires (entreprises de réseaux électriques et acteurs scientifiques) pour mener **deux projets appelés Gyp'Act et SafeLines4Birds** dans le cadre du programme européen LIFE, sur la période 2023-2028.
Ces projets incluent :

- l'identification et la cartographie des secteurs où les enjeux avifaunistiques sont les plus élevés, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ;
- la sécurisation des éléments de réseau les plus à risque, par enfouissement ou pose de dispositifs avifaune ;
- le partage de bonnes pratiques avec d'autres pays européens ;
- la recherche de matériels et de techniques innovants pour la sécurité des oiseaux ;
- la création de formations pour les agents de terrain (sensibilisation aux enjeux de biodiversité et équipements à déployer).

Pose d'équipements pour favoriser la nidification de certains oiseaux

Par ailleurs, Enedis pose des plateformes de nidification pour des cigognes au sommet de poteaux indépendants du réseau, ou encore des nichoirs pour des oiseaux plus petits, comme le rollier d'Europe (Pyrénées-Orientales) ou le moineau soulcie (Loire).

DANS NOS TERRITOIRES

Un pâturage bovin sous les lignes électriques pour préserver les abeilles sauvages

Direction régionale Aquitaine Nord (Nouvelle-Aquitaine)

En Nouvelle-Aquitaine, un projet expérimental mené par le Parc naturel régional Médoc et Enedis, dans le cadre du programme européen Life « Wild Bees » (Abeilles Sauvages), et Enedis, teste le pâturage bovin sous ligne électrique à Saint-Laurent-Médoc. L'objectif est de restaurer la ressource florale et de reconnecter des prairies favorables, en recréant des espaces propices aux abeilles sauvages, dont le déclin est avéré. Le dispositif permet aussi d'explorer les usages agricoles possibles des emprises sous lignes. Face à la fragmentation actuelle des paysages, ce programme vise également à recréer des corridors écologiques indispensables pour renforcer le maillage d'habitats et préserver les pollinisateurs.

Axe 3 : Engager, former, sensibiliser pour construire ensemble

Pour déployer et ancrer de façon durable la stratégie biodiversité, Enedis mobilise l'ensemble de ses salariés, partenaires et parties prenantes.

Former et engager ses salariés

Engager et former les salariés est l'une des conditions de réussite de la stratégie biodiversité. En 2025, pour compléter son offre de formations biodiversité généralistes et opérationnelles, dispensées en interne mais aussi par des associations ou organismes externes, Enedis a déployé un module e-learning dédié aux enjeux de biodiversité liés aux ouvrages électriques. La même année, Enedis s'est fixé pour objectif de former 10 000 salariés d'ici 2028, soit 2 500 salariés par an. Cet objectif a été dépassé dès fin 2025, avec plus de 4 000 salariés formés.

Un partenariat structurant avec le Muséum National d'Histoire Naturelle

En parallèle, Enedis déploie un programme d'engagement des salariés piloté en collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), **pour faire de la biodiversité un des leviers de mobilisation** et d'engagement des salariés. Ce programme s'inscrit dans un partenariat plus large de trois ans qui vise également à bénéficier de **l'expertise du MNHN** pour mieux prendre en compte les enjeux biodiversité dans les **activités d'Enedis**, disposer d'un **regard scientifique** sur les plans de gestion de ses sites tertiaires, ou encore utiliser la Boîte à Outils Biodiversité (système d'information géographique regroupant les données d'inventaires naturalistes).

Ce programme d'engagement intègre des outils de **sciences participatives** (exemple : « Oiseaux des jardins » pour recenser les oiseaux, « INPN espèces » pour découvrir la faune et la flore…) pour que chaque salarié puisse collaborer aux connaissances scientifiques.

Dans le cadre du partenariat avec Unis-Cité, des jeunes en service civique seront chargés en 2026 de déployer ces outils et de sensibiliser les salariés d'Enedis à la biodiversité.



Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis et Gilles Bloch, Président du MNHN.

Embarquer ses prestataires et fournisseurs

Pour embarquer ses prestataires et fournisseurs, levier indispensable pour une mise en œuvre réussie de la stratégie, Enedis :

- exige de ses prestataires d'entretien de la végétation qu'ils soient tous titulaires d'une qualification ou d'un label QualiTerritoires ou QualiPaysages, enrichi à sa demande d'un module biodiversité spécifique,
- a engagé une démarche avec la filière industrielle des entreprises des réseaux électriques (FIERE[1]) pour inclure la biodiversité dans la nouvelle feuille de route RSE 2026-2027.

Partager les bonnes pratiques

Enedis est engagée de longue date dans des collectifs regroupant des entreprises désireuses d'améliorer leurs pratiques.

À titre d'exemple, Enedis est membre du **Club des Infrastructures Linéaires et de la Biodiversité (CILB),** qui regroupe dix grands gestionnaires d'infrastructures[2] engagés pour concilier performance des réseaux et préservation de la biodiversité.

Enedis participe aussi aux activités de l'association **OREE** (Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise) qui fédère et anime un réseau d'acteurs engagés pour la transition écologique.

Soutenir la recherche et le secteur académique

Depuis plusieurs années, Enedis soutient la recherche scientifique.

Ainsi, Enedis est membre de l'assemblée des parties prenantes de la **Fondation pour la recherche sur la biodiversité** (FRB) et participe au financement du centre de ressources en génie écologique de l'**Office français de la biodiversité** (OFB) à Montpellier.

Par ailleurs, Enedis est membre du Conseil d'orientation d'ITTECOP **(Infrastructures de Transports Territoires, Écosystèmes et Paysages).** Ce programme incitatif de recherche est conduit par le ministère de la Transition écologique (MTE), avec pour objectif principal de concilier les enjeux techniques des infrastructures de transport, routières, ferrées, fluviales ou énergétiques, avec les dimensions paysagères et écosystémiques.

En 2025, **Lumia,** centre de recherche-action et d'innovation stratégique dédié à l'économie régénérative, a publié, avec notamment le soutien financier d'Enedis, une étude intitulée « Urbanisme régénératif : concepts, méthodologie et exemples », qui évoque comment faire évoluer nos villes afin qu'elles restaurent le vivant, renforcent les écosystèmes et génèrent des effets socio-écologiques positifs. Cette étude propose une méthodologie opérationnelle en 7 étapes, illustrée par des cas concrets, pour accompagner la transition vers des modèles urbains régénératifs.

Dialoguer et être partenaire des collectivités locales, des établissements publics et ONG

Enedis dialogue en continu avec les différentes parties prenantes présentes dans les territoires.

Elle a un lien privilégié avec les **collectivités locales,** qui sont à la fois clientes, autorités concédantes (propriétaires du réseau de distribution d'électricité), gestionnaires de la voirie et aménageurs du territoire.

Ainsi, Enedis cofinance certains travaux, sous maîtrise d'ouvrage des AODE[3], notamment des opérations de suppression de fils nus basse tension, générant des bénéfices paysagers et avifaunistiques (suppression du risque d'électrocution).

Enedis a signé une convention avec la **Fédération des parcs naturels régionaux** sur la période 2025-2026, pour marquer la volonté commune de préserver et de valoriser la biodiversité et les paysages de ces territoires d'exception.

Des conventions de partenariat, autour des enjeux de biodiversité, de transition écologique et d'intégration paysagère notamment, ont été signées individuellement avec certains **Parcs nationaux**, par exemple avec celui des Calanques de Marseille et celui de Port-Cros.

Enedis a également développé des relations de confiance avec des **Associations de protection de l'environnement.**

Instance de concertation qui regroupe RTE, Enedis, la LPO et FNE[4], le Comité National Avifaune a pour objet de réduire l'impact des lignes électriques sur les oiseaux, grâce à un dialogue constructif entre opérateurs de réseaux et experts naturalistes.

Par ailleurs, Enedis est engagé depuis plus de 20 ans avec la LPO. Des conventions ont ainsi été signées pour recenser et coordonner l'ensemble des actions menées conjointement par la LPO et Enedis, mais aussi pour soutenir le programme « Refuges LPO ».
Enedis a d'ailleurs reçu l'agrément « Refuge LPO » pour une vingtaine de ses sites tertiaires.

(1) Voir chapitre « Impliquer l'ensemble des acteurs du système électrique dans une démarche responsable » p. 108.
(2) ASFA, EDF Hydro, Eiffage Concessions, Enedis, GRTgaz, Lisea, SNCF Réseau, RTE, Teréga et VNF.
(3) Autorités organisatrices de la distribution d'énergie.
(4) France Nature Environnement.



DANS NOS TERRITOIRES

Enedis aux côtés de la LPO et d'un ornithologue pour renforcer le suivi scientifique des cigognes blanches

Direction régionale Nord Pas-de-Calais (Hauts-de-France)

Dans l'Avesnois, Enedis en partenariat avec la LPO et un écologue ornithologue, a facilité le baguage d'une douzaine de cigogneaux afin de renforcer le suivi scientifique de cette espèce protégée pour les chercheurs. Cette opération permet d'identifier les individus, de suivre leurs migrations et d'évaluer leur adaptation au changement climatique ; ces données sont essentielles pour accompagner le retour spectaculaire de la cigogne blanche, presque disparue en France dans les années 1970, mais comptant aujourd'hui 6 000 couples nicheurs. Pour préparer l'intervention, Enedis avait préalablement financé l'installation d'une plateforme de substitution après le déplacement du nid situé sur un pylône électrique, puis mis à disposition une nacelle pour permettre l'accès sécurisé au nid et le baguage des cigogneaux.



DANS NOS TERRITOIRES

Sensibilisation des prestataires aux enjeux de préservation de la biodiversité

Direction régionale Normandie

L'élagage constitue un enjeu majeur pour garantir la qualité de la fourniture électrique aux clients, en maintenant la distance réglementaire entre le réseau aérien et la végétation, tout en tenant compte de la biodiversité et de la réglementation relative aux espèces protégées. Dans ce cadre, la direction régionale Normandie d'Enedis a organisé à Saint-Lô, pour des élagueurs d'une entreprise prestataire, une session de sensibilisation aux enjeux de préservation de la biodiversité. Menée avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB), cette action a combiné une visite terrain et une Fresque de la biodiversité.

L'objectif était de mettre en avant la préservation des espaces naturels et de la végétation, notamment en période de nidification, et d'apprendre à identifier, la présence potentielle de nids ou d'espèces protégées.

Axe 4 : Territorialiser la stratégie biodiversité

La mise en œuvre et le suivi de la stratégie biodiversité s'appuient sur une gouvernance déjà établie.

Dans ce cadre, chacune des 25 directions régionales déclinera en 2026 la nouvelle stratégie biodiversité, tout en l'adaptant aux spécificités et aux enjeux des territoires dans lesquelles elles œuvrent.

Elle permettra ainsi de fournir des réponses locales et adaptées aux enjeux de biodiversité auxquelles les directions régionales sont confrontées, en collaboration avec les réseaux d'acteurs et de partenaires environnementaux avec lesquels elles travaillent au quotidien.



DANS NOS TERRITOIRES

Gestion responsable de la végétation : coconstruire avec les acteurs locaux

Direction régionale Normandie

En Normandie, la direction régionale d'Enedis a organisé en 2025 la première rencontre départementale consacrée à la gestion responsable de la végétation aux abords des ouvrages électriques. Dans le département de l'Orne, où 300 à 400 km de linéaires végétalisés sont entretenus chaque année, cette démarche vise à concilier : le respect de la réglementation, la sécurité des personnes et des biens, la qualité de la fourniture d'électricité, ainsi que la préservation de la biodiversité. L'événement a réuni de nombreux acteurs du territoire (collectivités, services de l'État, Parcs naturels régionaux, associations environnementales et prestataires d'élagage) pour partager les contraintes et les priorités de chacun, et construire une approche commune et adaptée au contexte local. La rencontre a également permis à Enedis de présenter le pré-programme 2026 d'élagage des réseaux, ainsi que la feuille de route « Élagage responsable » élaborée en partenariat avec Réseaux Haies Normandie.

DANS NOS TERRITOIRES

Collaboration d'Enedis avec des experts naturalistes pour sécuriser des lignes

Direction régionale Languedoc-Roussillon (Occitanie)

À Pompignan, Enedis a mené une action de protection des rapaces en collaboration avec le Centre Ornithologique du Gard (COGard) pour sécuriser des zones sensibles abritant notamment l'Aigle de Bonelli, espèce protégée, emblématique du pourtour méditerranéen.
Après concertation avec les acteurs locaux et Natura 2000, Enedis a équipé deux supports moyenne tension et un poste de transformation avec des dispositifs avifaune pour réduire les risques d'électrocution. Les travaux, réalisés fin juillet 2025, en technique sous tension, s'inscrivent dans la territorialisation de la stratégie biodiversité d'Enedis, conciliant sécurité du réseau et préservation du vivant suivant les enjeux locaux rencontrés.

En 2025, Enedis a été labellisée « Entreprises Engagées pour la Nature » (EEN)

À ce titre, Enedis a pris des engagements volontaires sur la période 2025-2028.

En adhérent au programme EEN, les entreprises signataires s'engagent sur 10 principes communs[1] en faveur de la biodiversité. L'étape d'après, volontaire et engageante, consiste, pour une entreprise, à élaborer, mettre en œuvre et suivre un plan d'actions issu de l'analyse de ses impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité.

8 grandes actions volontaires assorties d'objectifs quantitatifs ont été prises en cohérence avec sa stratégie biodiversité :

Réduire l'impact des lignes électriques aériennes pour protéger les sites, les paysages et la biodiversité, avec comme principal objectif l'enfouissement annuel de **2 500 km de lignes aériennes HTA**

Réduire de **30 % les émissions Scopes 1&2** d'Enedis à horizon 2030

Entretenir de façon responsable la végétation sous les lignes, avec un objectif d'ici 2028 de **100 % d'entretien en zone protégée** réalisé en période non sensible (sauf si cela résulte d'obligations ou de concertation avec les autorités environnementales)

Équiper **140 sites tertiaires** avec des dispositifs favorables à la biodiversité à horizon 2028 (oiseaux, insectes, chiroptères)

Réaliser **20 % de chantiers bas carbone,** avec réemploi des terres, à horizon 2030

Réduire l'usage des produits phytosanitaires dans les sites industriels sensibles (postes sources), avec comme objectif **100 % de nouveaux postes sources** conçus **zéro phyto**

Former les salariés d'Enedis à la biodiversité, avec comme objectif de former **2 500 salariés par an** soit au global 10 000 salariés d'ici 2028

Exiger de **100 % de ses prestataires d'entretien** de la végétation sous les lignes de disposer d'un label QualiTerritoire ou Qualipaysage enrichi d'un module biodiversité spécifique

(1) https://ofb.gouv.fr/sites/ofb-gouv-fr/files/2025-11/een_charte-d-adhesion-nationale_a-signer.pdf

04 Développer la sobriété énergétique et numérique

Enedis a la volonté d'être exemplaire en matière de sobriété énergétique dans ses bâtiments et ses usages numériques. De nombreuses actions sont déployées pour encourager la sobriété dans l'ensemble de ses 727 sites en France.
Dans une phase de développement des nouvelles technologies, Enedis ancre dans la durée sa démarche en matière de numérique responsable et œuvre pour une utilisation de l'IA raisonnée et prenant en compte les impacts sur les collaborateurs.

La sobriété et l'efficacité énergétiques, une préoccupation au quotidien dans tous les sites Enedis

En 2025, dans le cadre du déploiement opérationnel de sa stratégie environnementale, la Direction Immobilière d'Enedis a poursuivi et amplifié la mise en œuvre de leviers d'action concrets et volontaristes, portée par les différents métiers (Occupation et Gestion des Baux, Projets et Travaux, Exploitation).

Intégrer les critères environnementaux dès la stratégie d'occupation des sites

Depuis juin 2025, les Plans Stratégiques d'Occupation des sites d'Enedis intègrent une cotation environnementale, et font l'objet d'une analyse d'exposition aux risques climatiques, permettant ainsi d'identifier les sites prioritaires devant faire l'objet d'actions d'amélioration. Dans le cadre du choix des solutions immobilières, celles-ci sont comparées tenant compte de leur analyse de cycle de vie et leur performance environnementale.

Par ailleurs, lors des négociations et renégociations de baux, Enedis travaille en partenariat avec ses bailleurs, en réalisant systématiquement une analyse des actions d'efficacité énergétique à engager (travaux d'amélioration, optimisation de l'exploitation, etc.) dans le cadre de l'atteinte des objectifs du Décret Tertiaire. À titre d'exemple, une rénovation lourde a ainsi été menée sur le site de Chambéry Ariétaz par le bailleur, permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Concernant les constructions neuves de sites, Enedis applique son propre référentiel bâtiment durable, mis à jour en 2025, pour assurer la réduction de l'empreinte environnementale des sites sur les aspects CO_2, biodiversité et ressources (coefficient de biotope par surface, récupération des eaux de pluie, ...), tout en tenant compte des évolutions réglementaires. Le futur site de Saint-Martin de Boulogne, dans le Pas-de-Calais, sera le premier à en bénéficier.

À l'exploitation, des actions concrètes pour amplifier la baisse des consommations

La Direction de l'Immobilier s'est dotée en 2025 d'une équipe dédiée à l'efficacité énergétique afin de piloter les plans d'actions de sobriété.
Entre 2024 et 2025, la consommation des IRVE[1] des sites est en forte hausse, liée à l'électrification de la flotte de véhicules. Par ailleurs, sur la consommation d'électricité des bâtiments seuls (hors IRVE), une baisse de 4 % est constatée grâce aux actions de sobriété.

Entre 2021 et 2025, l'ensemble des actions menées ont permis de réduire de 16 % les consommations d'énergie (électricité et gaz, hors IRVE).
Depuis 2022, 50 % de la consommation de gaz est couverte par des garanties d'origine biogaz, dont l'impact est cinq fois moindre que le gaz naturel d'origine fossile[2].

DANS NOS TERRITOIRES

Des projets immobiliers exemplaires

Direction régionale Bretagne

En 2025, d'importants travaux ont été réalisés pour rénover le site d'Enedis à Lécousse, en Ille-et-Vilaine. L'efficacité énergétique a été améliorée : chauffage optimisé, capteurs de présence, partie du toit végétalisée… Des bornes de recharges pour véhicules électriques ont été installées, ainsi que 400 m² de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment.

Direction régionale Pyrénées et Landes (Nouvelle-Aquitaine)

En octobre 2025, les travaux ont été lancés pour le nouveau site d'Enedis à Bénesse-Maremne, dans les Landes. Le bâtiment a été conçu pour être sobre, confortable et durable. Il intègre des équipements performants (isolation, panneaux solaires en toiture, vitrages optimisés…) et a été construit à partir de matériaux faiblement émissifs (A+) et biosourcés (la structure du bâtiment tertiaire sera en bois).

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025
Consommation d'électricité des sites Enedis (en GWh)	134	127	125	125	127
Dont consommation estimée des IRVE *(en GWh)*	*1,9*	*3,3*	*5,1*	*8,6*	*15,4*
Consommation de gaz des sites Enedis (en GWh)	23	18	18	17	18
Consommation d'énergie (gaz + électricité) **des sites Enedis** (en GWh)	157	145	143	142	145

(1) Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques.
(2) Selon la Base Empreinte® de l'Ademe.

Diminuer l'empreinte environnementale du numérique

Comme le mentionne l'étude Ademe-Arcep mise à jour en janvier 2025[1] « L'empreinte environnementale du numérique, déjà élevée, continue de croître de façon exponentielle, menaçant autant le climat, la biodiversité que les efforts de transition écologique [...] » incitant les entreprises à mettre en place des actions de sobriété numérique.

Dans ce contexte, Enedis, dont l'engagement et l'ambition ont été reconnus par l'obtention du label Numérique Responsable en 2024, maintient la dynamique engagée.

En 2025, Enedis a fiabilisé la mesure de son empreinte numérique pour mieux la contenir : pour ce faire, Enedis a utilisé une méthode multicritère et a analysé l'ensemble des principales sources d'impact de son système d'information (SI) tertiaire, sur tout son cycle de vie.

Cette approche multicritère met en évidence les impacts suivants, avec une équivalence par utilisateur :

Réchauffement climatique
31 000 t CO_2 éq.
→ **7,3 km** parcourus en voiture par jour par utilisateur

Utilisation des ressources fossiles
955 000 Giga Joule
→ **24,6 radiateurs** allumés constamment par an par utilisateur

Tension sur l'eau douce
12 millions m³
→ **19 douches** par jour par utilisateur

Utilisation des ressources minéraux et métaux
585 kg Sb eq.
→ **4,5 smartphones** achetés par an par utilisateur

En 2025, dans la continuité des engagements pris en 2024 avec le label NR, Enedis a poursuivi ses actions.

Réduction de l'empreinte des équipements utilisateurs

En favorisant la réparation

Depuis trois ans, Enedis a mis en place une offre de réparation pour les ordinateurs, en partenariat avec une PME française appartenant au secteur de l'économie sociale, tout en proposant aux salariés volontaires d'effectuer des réparations simples sur leur ordinateur professionnel.

En allongeant la durée de vie

Le renouvellement des ordinateurs au bout de cinq ans n'est plus automatique. De la même façon, la durée d'utilisation des smartphones est prolongée d'un an.

Ces deux actions en faveur de la circularité ont aussi permis à Enedis d'économiser plus de 500 000 € en 2025.

En donnant une seconde vie aux équipements

Enedis offre aux salariés la possibilité d'acquérir leur ordinateur de travail ou leur smartphone au moment de leur renouvellement par l'entreprise et incite ainsi le salarié à prendre soin de son matériel. En 2025, près de 2 000 matériels ont été revendus aux salariés.

Réduction de l'empreinte de l'infrastructure

En rationalisant une partie de ses centres de données, Enedis a donné une seconde vie à 1 784 équipements (baies de stockage, switch, serveurs...), confiés à trois brokers partenaires, et déployé des équipements plus sobres en énergie, réduisant de 80 % les émissions de CO_2 associées.
Depuis 2025, Enedis prolonge systématiquement la durée de vie des serveurs.

(1) En janvier 2025, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) ont mis à jour l'étude sur l'évaluation de l'impact environnemental du numérique en France.

Sensibiliser en faveur du Numérique responsable au sein d'Enedis et à l'externe

Consciente de l'importance de sensibiliser et de former ses salariés à l'empreinte environnementale du numérique et aux pratiques responsables, Enedis propose des formations et sensibilisations en ligne, pour tous ses salariés, avec un nouveau parcours de professionnalisation sur l'IA responsable, complétant les actions déjà engagées en 2024.

En 2025 :

- **2 550 personnes** ont été sensibilisées au Numérique responsable, par un webinaire, un MOOC ou un atelier dédié de 2 heures.
- **43 %** des chefs de projet de la Direction des Systèmes d'Information sont désormais formés à la conception responsable.

Par ailleurs, Enedis poursuit ses partenariats avec des événements externes pour sensibiliser et promouvoir les pratiques responsables en matière de numérique. Par exemple, lors de l'événement Paris Web 2025, Enedis a participé à la mise en accessibilité des conférences autour d'un Web responsable et inclusif. En mai 2025, Enedis était à nouveau partenaire du Green Code Challenge en finançant une partie des formations aux règles de l'écoconception des développeurs participants aux défis proposés lors de ces deux jours.

Tendre vers une IA frugale au service de la transition en prenant compte les impacts sur les collaborateurs

Depuis plusieurs années, Enedis **utilise l'intelligence artificielle** (IA) et l'ensemble de ses composantes (comme le machine learning ou le deep learning) **pour ses activités cœur de métier** au service de la transition énergétique.

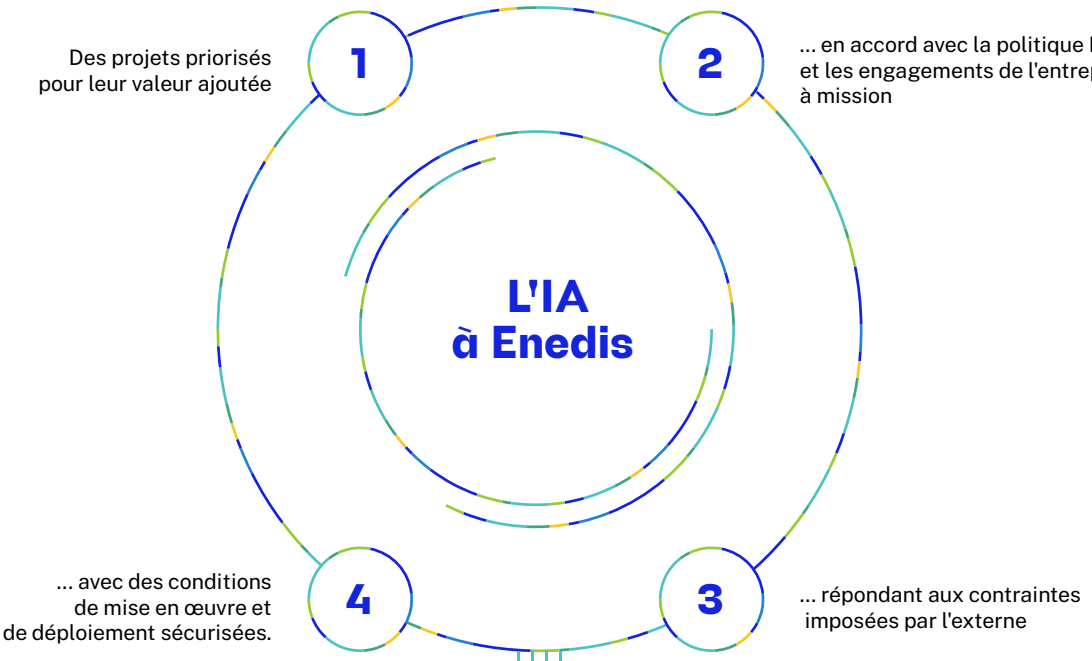
Une quinzaine de projets sont en production et une quinzaine en cours d'expérimentation notamment pour :

- **prévoir** la consommation, la production et les pertes du réseau électrique afin d'optimiser son utilisation ;
- **optimiser** la recherche par anticipation de signes de défaillance et prioriser les interventions de maintenance sur le réseau afin de maximiser sa disponibilité ;
- **détecter** les déplacements pour intervention inutile afin de réduire l'impact environnemental, gagner en efficacité et augmenter la satisfaction client.

Dans la continuité de son savoir-faire en matière d'IA spécialisée, Enedis **explore** les possibilités offertes par l'**IA générative de façon raisonnée et responsable.**



Enedis priorise des projets grâce à un cadre de déploiement, centré sur le salarié, et visant à minimiser l'impact environnemental.



1. Priorisation des projets d'IA pour un usage raisonné

Des projets à valeur en lien avec les enjeux stratégiques de l'entreprise, pour lesquels l'IA apparaît comme la meilleure solution (renoncement si d'autres solutions moins complexes sont envisageables).

Huit thématiques priorisées depuis 2025 dont l'aide aux études de raccordement, à la préparation des interventions, l'optimisation de la maintenance et des travaux et l'amélioration de l'expérience client.

2. Une large sensibilisation à l'impact environnemental

En 2025, plus de 5 000 salariés ont participé à une session de sensibilisation tant dans les directions régionales que nationales ; près de 2 000 ont suivi un e-learning d'introduction et environ 1 000 salariés ont participé à des webinaires sur les outils d'IA générative proposés par Enedis.

Par ailleurs, Enedis a créé et diffusé auprès des équipes projets IA des « boîtes à outils » pour un déploiement responsable de l'IA, utilisées lors du hackathon de la communauté data science Enedis. Enfin, une équipe projet d'Enedis a participé au challenge « APIDays » afin de travailler sur l'empreinte carbone de la solution permettant d'éviter les interventions terrain inutiles.

3. Une attention portée aux biais potentiels

Sensibilisation des équipes projet à l'identification des biais dans les jeux de données utilisés pour l'entraînement des modèles d'IA pour éviter d'éventuelles discriminations.

4. Une démarche centrée sur le salarié et la transformation des activités

Une approche terrain intégrant les impacts sur les activités, définissant ce qui peut être outillé par l'IA, et mettant en place des actions adaptées comme des formations pour prévenir la fracture numérique et préserver l'esprit critique. Cette démarche s'appuie sur les travaux des sociologues du travail du Labor IA (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique – Inria / ministère du Travail).

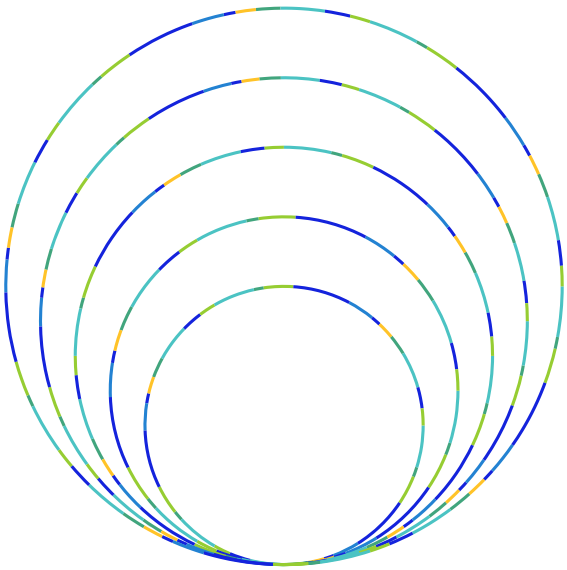
En 2025, Enedis a tenu, pour 12 expérimentations, des ateliers associant les parties prenantes concernées afin de recueillir librement leurs attentes, questionnements et craintes, nourrissant le dialogue social.

Un Comité « IA et Dialogue Social » a également été créé pour échanger avec les partenaires sociaux à fréquence semestrielle sur les projets d'IA et le cadre de déploiement mis en œuvre[1].

(1) Ce comité ne remplace pas le passage pour avis des projets en CSE.

05 Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire

La circularité est un levier d'action essentiel pour agir en faveur de la préservation des ressources, au service de la transition écologique, avec la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Elle peut aussi être un levier de relocalisation d'activités économiques.
Comme toute entreprise industrielle, Enedis utilise des matériaux techniques (transformateurs, poteaux, câbles, véhicules, compteurs, etc.) et non techniques (terres, mobiliers, matériels informatiques, etc.).
En tant qu'Entreprise à mission, elle place cette préservation des ressources naturelles au cœur de ses engagements, guidée par la hiérarchie légale de prévention des déchets pour orienter ses pratiques. Et c'est sous de multiples formes que la circularité, levier de performance opérationnelle et financière, s'ancre dans la durée chez Enedis.



Pour Enedis, la circularité ne se réduit pas au recyclage



Enedis cherche en premier lieu à réduire la production de déchets à la source

Favoriser l'écoconception au cœur de nos achats

La production de matières premières représentant la première source d'impacts environnementaux des matériels électriques, un travail est mené dès leur conception, en analysant l'ensemble du cycle de vie. Des ressources sont aussi mobilisées pour s'assurer notamment de la pertinence des cahiers des charges et des réponses aux appels d'offres, tant sur le volet technique qu'achat.

Quelques exemples d'actions :

- pour les câbles, l'utilisation de matières premières recyclées a été encouragée ;
- pour les matériels des chaînes communicantes (concentrateur, compteur etc.), des fiches de démantèlement sont demandées aux fournisseurs afin de faciliter leur réparabilité.

Prolonger la durée de vie des équipements

La prolongation de la durée de vie des **équipements cœur de métier** est mise en œuvre notamment à travers **la rénovation programmée** qui privilégie des interventions ciblées sur le réseau électrique. Cette approche permet d'éviter le remplacement intégral des équipements, réduisant ainsi la consommation de matériaux et la quantité de déchets. Les poteaux béton sont par exemple rénovés sur place (avec un réseau sous tension ou hors tension), par application d'un béton résineux (ou fibré), afin de renforcer leur structure. Cette solution permet d'allonger significativement la durée de vie du support, pouvant aller jusqu'à un doublement de sa longévité.

Enedis **favorise aussi cette démarche pour ses matériels IT.** Ainsi, dans le cadre du programme Numérique responsable, la plateforme de réemploi permet aux salariés d'acquérir leur ordinateur de travail ou leur smartphone au moment de leur renouvellement par l'entreprise. En 2025, 1981 salariés ont pu en bénéficier, correspondant à 1285 PC et 818 smartphones vendus.

Réemployer : un réflexe des salariés qui grandit d'année en année

Le réemploi permet de donner aux matériels une seconde vie avec un usage identique, aussi bien en interne qu'en externe.

Enedis s'est dotée d'une politique de réemploi et a mis en place depuis 2021 une plateforme numérique, favorisant le réemploi des biens (hors transformateurs et ventes de véhicules) et limitant ainsi le gaspillage.
Il s'agit d'une bourse d'échange, créée dans une optique d'amélioration de la performance à tous les niveaux : économique (achats évités de matériel neuf et coût évité de gestion des déchets), environnemental (réduction de la consommation de ressources et de la quantité de déchets produits) et sociétal (en favorisant l'entraide et la solidarité au sein des équipes et avec les parties prenantes externes). Cette solution a été développée avec la start-up innovante MyTroc, entreprise solidaire d'utilité sociale.

Indicateurs (source plateforme réemploi)	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025
Nombre de biens réemployés[1]	8880	15150	12659
Tonnes de déchets évités	274 t	488 t[2]	900 t
Nombre de collaborateurs inscrits sur la plateforme réemploi)	14129	18432	19 071

Le réemploi de matériel est inscrit dans la feuille de route de mission 2024-2026 d'Enedis. Ce dispositif a permis d'impliquer l'ensemble des directions et un nombre croissant de salariés.
La part du matériel technique a aussi progressé : en 2025, **75 % du tonnage réemployé correspond à du matériel technique** (60 % en 2024).

Ainsi, depuis le démarrage de l'application :

16,5 M€ ont été économisés sur l'achat de matériel neuf.

13127 biens et matériels (dont 4049 en 2025) ont pu être donnés à des associations ou à des collectivités locales, incluant 174 véhicules et engins, favorisant ainsi l'ancrage territorial.
Par ailleurs, Enedis vend aux enchères des véhicules, en fonction de leur âge ou de leur kilométrage. En 2025, 1279 véhicules ont été vendus.

Enfin, s'agissant des transformateurs de distribution, les directions d'Enedis peuvent se transférer ces équipements via un outil spécialisé, afin d'accélérer l'approvisionnement du matériel, notamment en cas d'aléas climatiques et d'interventions d'urgence. Ainsi, depuis le démarrage de la plateforme, 498 transformateurs ont été réemployés, représentant 337 tonnes.

Réemploi des terres[3] : un co-bénéfice en faveur du climat et de la préservation des ressources

Un travail approfondi est mené, en lien avec le Cerema[4], afin d'identifier des leviers permettant de maximiser le réemploi des terres excavées in situ.
En 2025, c'est environ 700000 tonnes de terres excavées qui ont été réemployées vs 450000 tonnes en 2024.

Enedis agit

Dons d'équipements de protection Individuelle (EPI) à l'Ukraine

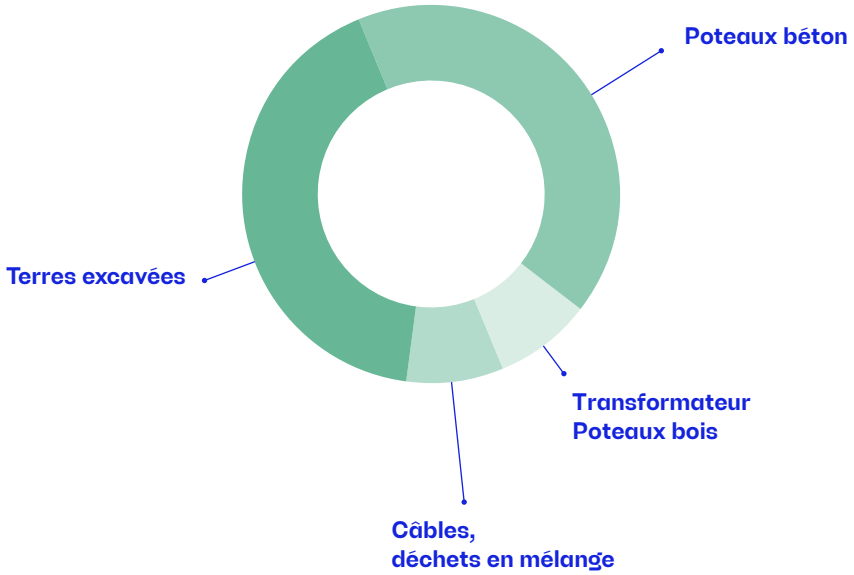
Enedis a envoyé près de 2000 vêtements de travail protégeant du risque électrique ainsi que plus de 200 paires de chaussures de sécurité au ministère ukrainien. Réalisée dans le cadre du partenariat avec Électriciens Sans Frontière, cette opération illustre l'engagement d'Enedis en tant qu'entreprise à mission et contribue à sécuriser la distribution d'électricité dans un contexte particulièrement difficile.

Lorsque la production de déchets ne peut être évitée, Enedis met en œuvre un traitement adapté à leur typologie.

(1) Mobilier de bureau, matériel informatique, matériel réseaux, véhicules, outillage, etc.
(2) Données auditées dans le cadre de la vérification de la mission.
(3) Voir « Contribuer à la neutralité carbone en 2050 » p. 27.
(4) Le Cerema est l'établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique, et le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Enedis privilégie le recyclage de ses déchets

Les principaux déchets d'Enedis (en tonnage)



En tant qu'industriel et en conformité avec la réglementation, Enedis accorde une grande importance à la gestion de ses déchets ainsi qu'à leur traçabilité.

Les transformateurs, avec et sans polychlorobiphényles (PCB), et les poteaux en bois créosoté constituent les principaux déchets dangereux d'Enedis. Ils sont suivis via Trackdéchets, plateforme numérique ministérielle, assurant la traçabilité dématérialisée des déchets dangereux.

	2023	2024	2025
Déchets dangereux traités (en kilotonnes)[1]	12,1	14,7	14,1

Les déchets non dangereux sont majoritairement composés des terres et des poteaux en béton. Une organisation s'est mise en place pour tracer, dans l'outil du ministère Trackdéchets, via le Registre national des déchets, les terres issues des chantiers excavant plus de 500 mètres cubes.

	2023	2024	2025
Tonnage de déchets non dangereux (en kilotonnes) [1]	76,1	200,4	133,3

L'intégration des terres excavées par les prestataires travaux dans le registre Enedis génère des variations significatives d'une année sur l'autre. En 2025, la baisse du tonnage des terres s'explique en partie par le développement des chantiers bas carbone qui favorise le réemploi des terres excavées.

(1) Donnée certifiée dans le cadre de l'état de durabilité EDF 2024 et 2025. Voir annexe p. 115.

Réutiliser les déchets pour sauvegarder toujours plus les ressources

La préparation en vue de la réutilisation, du matériel ou de la matière issus des déchets, permet à Enedis de donner une seconde vie à des équipements en interne comme à l'externe.

C'est le cas, par exemple :
- de la réparation ou dépollution des transformateurs,
- de l'upcycling[1] des vêtements de travail,
- du petit matériel informatique récupéré via des récup'box depuis la mi-2023 pour le réemployer, le réparer ou, le cas échéant, l'envoyer vers un éco-organisme. En 2025, 5 tonnes d'équipements électriques et électroniques ont été sauvées.

Lorsque réutiliser n'est pas possible, Enedis privilégie alors le recyclage, puis la valorisation énergétique de ses déchets.

Favoriser le recyclage des déchets

Certains marchés déchets d'Enedis imposent un taux minimal de recyclage, c'est le cas par exemple des poteaux béton, recyclés à 100 % en remblai routier ou en comblement de carrière.

La partie métallique des transformateurs et des câbles électriques et une partie des huiles sont également recyclées.

D'autres actions sont menées par Enedis pour améliorer la traçabilité des terres recyclées.

Valoriser énergétiquement nos poteaux bois et autres déchets non recyclables

Lorsque les déchets ne peuvent pas être recyclés, ils sont majoritairement valorisés énergétiquement. C'est le cas des poteaux bois d'Enedis qui sont broyés puis brûlés en biomasse et cimenterie à des températures suffisamment élevées pour supprimer le traitement de surface du poteau.
De même, en 2025, nos prestataires de gestion des déchets ont identifié de nouvelles filières de valorisation afin de poursuivre l'évitement des mises en décharge des déchets non dangereux en mélange assimilables aux ordures ménagères.

DANS NOS TERRITOIRES

Des vêtements professionnels d'Enedis recyclés

Direction régionale Pays de la Loire

En 2025, Enedis Pays de la Loire a renforcé son partenariat avec RECYGO (consortium SUEZ – Groupe La Poste) pour la gestion et la revalorisation des vêtements Image de Marque en fin de vie.
Cette démarche vise à limiter les déchets textiles tout en développant le recyclage via une filière d'effilochage. Après une phase d'ajustement logistique, les volumes collectés ont fortement progressé, passant de 770 kg en 2024 à plus d'une tonne en 2025. Très bien accueillie par les collaborateurs, l'initiative s'appuie sur les données de la plateforme RECYGO, qui attestent d'une diminution significative des impacts environnementaux (pétrole et eau économisés).

(1) Utilisation de textiles existants pour fabriquer de nouveaux produits, sans transformation de la matière initiale.

Recyclage et valorisation : des résultats qui guident nos actions

	2023	2024	2025
Taux de valorisation des déchets (dangereux et non dangereux) **sans prise en compte des terres extraites par les prestataires travaux**	92,4 %	92,6 %	93,8 %
Taux de valorisation des déchets (dangereux et non dangereux) **avec prise en compte des terres extraites par les prestataires travaux**	/	88,4 %	79,7 %

Afin d'améliorer le taux de valorisation des déchets, en baisse en 2025 en lien avec la gestion des terres excavées par les prestataires, Enedis mène des travaux pour sécuriser les filières utilisées par ces prestataires.



06 Réduire les risques de pollution

Enedis se doit de maîtriser, prévenir et réduire ses impacts environnementaux, notamment les risques de pollution induits par ses activités.
Cette ambition se traduit par la gestion des situations d'urgence environnementale.

Réduire le risque de pollution des eaux et des sols

En cas de déversement accidentel dans les sols ou dans les eaux de polluants tels que de l'huile ou du carburant, Enedis confie le diagnostic et les analyses à des professionnels spécialisés pour garantir la robustesse et l'exploitabilité des résultats. Parallèlement, les salariés d'Enedis sont sensibilisés à travers des **tests de situations d'urgence.**

En cas d'accident, Enedis assure la **traçabilité** des situations d'urgence environnementale (SUE) via son application MySecu.
Dans le cadre de ses activités, notamment la gestion de son parc de transformateurs, Enedis exploite une centaine d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), soumises à déclaration en préfecture car pouvant contenir des déchets avec PCB.

Les plans décennaux d'élimination d'appareils fabriqués avant le 4 février 1987 contenant du **PCB (polychlorobiphényles, polluants chimiques persistants dans l'environnement)** conformément au Code de l'environnement ont été menés avec succès.
Dans la continuité des dispositifs précédents, Enedis conduit un plan particulier pour la vérification et, le cas échéant, l'élimination ou la décontamination des appareils pollués à plus de 50 ppm (50 molécules polluées sur 1 million de molécules d'huile minérale).

Concernant les postes sources, les risques environnementaux les plus importants sont la fuite d'huile et l'incendie : **des fosses déportées** sont ainsi mises en place à l'occasion de gros travaux. Des procédures d'urgence sont également définies et testées.

Afin de limiter l'impact environnemental sur les sols et les eaux, Enedis a contractualisé en 2024 un marché pour les **transformateurs HTA/BT** qui généralise l'emploi **d'huile végétale** en lieu et place de l'huile minérale au sein des transformateurs aériens.

Un travail est également mené pour favoriser la recyclabilité, le réemploi, la réduction, voire la suppression des **plastiques à usage unique.**

Enedis agit

Des équipements de Protection Individuelle (EPI) à terme sans PFAS[1]

Au-delà, de l'obligation du tri du textile applicable au 1er janvier 2025,
Enedis a décidé de supprimer les PFAS de ses nouveaux vêtements de travail, afin de limiter l'impact environnemental lors de la phase production.
Un travail est donc mené pour identifier les solutions alternatives tout en garantissant la protection et le confort des salariés.

(1) Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées.



2.

Être un service public à impact positif pour **les femmes et les hommes**



Être un service public à impact positif pour **les femmes et les hommes**

Gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité en France, Enedis a pour ambition d'être exemplaire avec ses salariés et ses partenaires. Cette ambition se prolonge en nouant des partenariats alignés avec ses priorités pour accroître son impact sociétal. Elle valorise également l'engagement des salariés dans leurs initiatives citoyennes et solidaires.

CHIFFRES CLÉS 2025

73 %

Taux d'engagement des salariés d'Enedis exprimé dans le Baromètre social 2025

99 %

Index égalité professionnelle

9,47 %

Taux d'emploi direct de salariés en situation de handicap

VICTOIRES 2025

Plus d'1 % des effectifs sont mentors
470 salariés ont réalisé une ou plusieurs actions de mentorat auprès d'un jeune, au cours de l'année, au service de l'égalité des chances.

Créer des co-bénéfices sociaux et environnementaux en donnant 460 ordinateurs et 291 smartphones
Enedis démontre qu'il est possible de conjuguer inclusion numérique, réduction des fractures sociales et baisse de l'empreinte environnementale grâce au réemploi du matériel IT.

CONVICTIONS & ACTIONS

Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien

Enedis déploie en 2025 un plan d'action « Branchés sécurité, tous raccordés tous responsables » centré sur la mobilisation de tous pour éradiquer les accidents graves ou mortels, pour les salariés et les prestataires.

Exiger éthique et intégrité

Enedis met à disposition des dispositifs sécurisés de signalement. Elle forme ses salariés et déploie un programme anticorruption pour que chacun comprenne mieux les situations à risques et les comportements à adopter.

Développer des compétences au service de la transition écologique

Enedis développe les compétences de tous ses salariés en investissant massivement dans la formation et l'alternance. Dans la continuité du précédent dispositif, Enedis et dix acteurs majeurs de la filière ont lancé en novembre 2025, sous le patronage de la FIERE[1], le consortium « Écoles des réseaux 2030 » pour renforcer durablement l'attractivité des métiers techniques des réseaux électriques et les compétences associées.

Lutter contre les fractures sociales

Enedis se mobilise, dans tous les territoires, en menant des actions pour réduire les fractures sociales dans les domaines de l'égalité des chances et de l'accès à l'emploi, de l'inclusion numérique et de la diversité.

Développer la mixité, la diversité et l'inclusion

Pour ancrer dans ses métiers la diversité des profils et des parcours, Enedis conclut des accords sociaux, à l'instar de l'accord en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, signé à l'unanimité des organisations syndicales en 2025.

Généraliser l'engagement des salariés

Enedis promeut la solidarité et la citoyenneté, en soutenant des associations reconnues pour leur impact social fort et en accompagnant des salariés engagés (pompiers volontaires, réservistes, mentors, etc.).

(1) Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques.

01 Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien

La politique santé-sécurité d'Enedis est portée par toute l'entreprise. Ancrée dans le Projet Industriel et Humain de celle-ci, elle se concentre sur un objectif prioritaire : éradiquer tout accident grave ou mortel pour les salariés et les prestataires.

Dans la poursuite du diagnostic lancé en 2024 pour transformer la culture et les pratiques en matière de santé sécurité, l'année 2025 a permis de déployer un plan d'action ambitieux « Branchés Sécurité, tous raccordés tous responsables » pour mobiliser l'ensemble des managers, salariés et partenaires industriels autour d'un objectif commun : « Travailler sans se blesser ».

Transformer la culture et les pratiques santé-sécurité pour éradiquer les accidents graves et mortels et « Travailler sans se blesser »

En 2025, Enedis est entrée dans une nouvelle phase : le diagnostic complet portant sur sa culture santé-sécurité, basé notamment sur les retours de plus de 26 000 salariés, a été présenté à l'ensemble des collaborateurs (60 % des équipes). Trois groupes de travail sponsorisés par un membre du Comex ont élaboré des chantiers prioritaires : partage des risques majeurs et formalisation du Stop Sécurité, réforme des métiers, des formations et des compétences, évaluation de la performance en Prévention Santé Sécurité, etc.

En 2025, Enedis a déploré 8 accidents graves : 4 salariés d'Enedis et 4 intervenants prestataires sur chantier (cf tableau ci-dessous).

	2023	2024	2025	Objectif
Nombre d'accidents mortels	4	2[1]	0[1]	0
Nombre d'accidents graves	11	5	8	0
Taux d'accidents avec arrêt de travail[2] en lien direct avec l'activité par million d'heures travaillées	2,08	1,93	2,28	< 1,9

(1) Donnée certifiée dans le cadre de l'état de durabilité EDF. Voir annexe p. 115.
(2) Ou lost time incident rate (LTIR). Il est calculé à partir du nombre total d'accidents avec arrêt de travail en lien direct avec l'activité × 1 000 000, puis divisé par le nombre total d'heures travaillées.

La culture juste et la vigilance partagée

Signée par le Comité exécutif, la Charte de la culture juste[1] reste le socle de la politique santé-sécurité d'Enedis. La culture juste est fondée sur la confiance et l'exigence. En créant les conditions de la confiance, le management libère les expressions et les remontées du terrain, agit sur les facteurs organisationnels et humains pour éviter les situations à haut potentiel de gravité. En fixant un haut niveau d'exigence, le management montre la prééminence accordée au respect des règles fondamentales de sécurité, valorise un stop sécurité exercé par un intervenant en cas d'écart, et fait preuve d'intransigeance dans le respect des règles vitales en toutes circonstances.

La promotion de la vigilance partagée repose sur les valeurs de confiance et de bienveillance, qui invitent chacun à prendre soin de l'autre.

Enedis agit

Une mobilisation portée par un plan de communication interne

En 2025, la campagne de communication interne s'est poursuivie pour sensibiliser, faire changer les comportements et instaurer une nouvelle culture de sécurité tournée vers la prévention en s'appuyant sur différents canaux de communication : newsletters, intranet, écrans dynamiques, affiches et émission de radio interne.

Une charte santé-sécurité-environnement pour progresser avec nos partenaires industriels

Depuis 2024, Enedis impose les mêmes exigences en matière de santé-sécurité en interne qu'à ses prestataires. Ces exigences sont systématiquement explicitées dans le cahier des charges lors des appels d'offres, et des contrôles sont effectués régulièrement.
Enedis dispose d'une Charte santé-sécurité avec les quatre fédérations professionnelles des entreprises prestataires de travaux de réseaux et d'élagage[2], comportant également un volet sur la préservation de l'environnement.

Au travers de cette charte, tous les signataires partagent la détermination à :

- **éradiquer les accidents mortels et graves** sur les chantiers de réseaux et d'élagage, en faisant appliquer les règles fondamentales de sécurité par tous les intervenants et en développant une culture de sécurité basée sur la confiance, la transparence et le partage d'expérience ;
- **rester attentif** aux questions liées à l'environnement, au climat et à la préservation des ressources.

Enedis développe plusieurs actions avec les entreprises prestataires afin de partager la culture en matière de sécurité et de prévenir les accidents graves et mortels : clubs des préventeurs, visites de sécurité communes, partage d'expérience sur les événements à haut potentiel de gravité.
100 % des renouvellements de marchés intègrent aussi une mieux-disance sécurité. Enfin, Enedis promeut la certification en management de la sécurité (MASE ou équivalent) et adhère en tant qu'Entreprise Utilisatrice aux 7 associations MASE régionales en France métropolitaine.

En 2025, Enedis a poursuivi l'accompagnement et le pilotage des entreprises prestataires en renforçant les contrôles sur les chantiers, en sensibilisant au risque électrique et pour la mise en œuvre des nouvelles prescriptions de travaux sous tension.

+ de 48 000 visites
de contrôle de chantiers prestataires ont été faites en 2025.

75 clubs des préventeurs
se réunissent pour partager leur expérience.

(1) La culture juste est une démarche qui vise à instaurer un climat de confiance qui favorise la transparence dans la remontée d'informations à tous les niveaux de l'organisation, afin d'éradiquer les accidents graves et mortels.
(2) Le Syndicat des entreprises de la transition énergétique et numérique (Serce), l'Union nationale des syndicats professionnels de construction et d'entretien des réseaux secs (Sner), la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT), et l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep), ainsi que le GIMELEC (Groupement des Industriels fabricants de Matériels Électriques). Cette charte sera déclinée auprès des 2 000 entreprises partenaires.

La santé des salariés, une priorité pour Enedis

Dans le cadre de son plan de santé global, l'entreprise est engagée dans l'amélioration de la santé physique et psychologique de ses salariés. De nombreux acteurs sont mobilisés pour prévenir les risques psychosociaux (RPS), les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les addictions, dans une approche multidisciplinaire : équipes médicales, assistants et partenaires sociaux, secouristes, ressources humaines, chargés de parcours professionnel, préventeurs et managers.

Des actions pour préserver la santé mentale

La santé mentale a été désignée Grande Cause nationale en 2025. Ce choix répond à un enjeu majeur de santé publique alors qu'un Français sur quatre[1] sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie. En novembre 2025, Enedis s'est associée et a signé la Charte pour la santé mentale soutenue par les pouvoirs publics.

Cette charte fixe des engagements qui s'articulent autour de quatre champs d'action :

- sensibiliser pour démystifier le sujet de la santé mentale ;
- encourager le dialogue sur la prévention, la qualité de vie, l'organisation et les conditions de travail ;
- favoriser l'amélioration continue des conditions de travail. Une attention particulière est portée aux conditions d'activité de publics spécifiques (femmes, aidants familiaux, travailleurs en situation de handicap, primo-entrants, seniors, jeunes…) ;
- accompagner les situations individuelles, en déployant notamment des actions de sensibilisation et de formations.

Par cette signature, Enedis affirme sa volonté de promouvoir une approche globale de la santé mentale, qui constitue un enjeu individuel et collectif.

Enedis agit

Des salariés formés aux gestes qui sauvent

Enedis compte plus de 22 000 salariés formés au secourisme, au service de la santé de leurs collègues. Ces compétences vitales sont régulièrement mobilisées pour porter secours y compris hors de l'entreprise.
Un réseau de l'ordre de 400 salariés formateurs assure en interne l'ambitieux programme de formation. De l'ordre de 300 salariés sont par ailleurs Sapeurs-Pompiers Volontaires : Enedis a renouvelé sa convention de partenariat avec la DGSCGC[2] et obtenu le label « Employeur partenaire national des sapeurs-pompiers ».

Prévenir les addictions

Enedis a fait évoluer le règlement intérieur en 2025 afin de se conformer à la politique « 0 alcool et 0 drogue » mise en place en 2024. Concrètement, la prévention des addictions se matérialise par le déploiement de tests préventifs sur plus de 2 000 salariés et par une expérimentation d'éthylotests anti-démarrage sur 150 engins poids lourds. En 2026, tous les membres du Comité exécutif ont passé ce test.

Accompagner et soutenir les salariés malades

Un projet baptisé WeCare@Enedis a été construit en 2024 sur la base de propositions d'actions émanant de salariés.
Ce projet a pour objectif de soutenir et d'accompagner les salariés ayant des maladies chroniques évolutives. Il s'agit de mieux prendre en compte la maladie dans le parcours professionnel des salariés, de favoriser l'inclusion et le maintien dans l'emploi. Il s'adresse également aux managers et salariés aidants dans leur rôle de soutien.

Une expérimentation de dix-huit mois, centrée sur les collaborateurs touchés par le cancer, a démarré en 2025, avec :

- **une application** donnant accès à des ressources de santé, des services, des formations et des possibilités d'échange entre pairs ;
- **un accompagnement personnalisé** avec un coach de santé professionnel, afin de faciliter la reprise du travail pour les salariés touchés par le cancer.

Les premiers résultats seront analysés fin 2026.

Un absentéisme stable dans un contexte français haussier[3]

Entre 2010 et 2025, la France connaît une hausse notable des arrêts maladie avec + 30 % en quinze ans. **Dans ce contexte, l'absentéisme à Enedis reste stable avec 10,3 jours par an par salarié.**
La mobilisation reste forte quant à la prise en compte des questions de santé. Des dispositifs tels que des groupes multidisciplinaires, des entretiens de retour au travail ou encore des actions de prévention, ont permis de réduire les absences de courte, moyenne et longue durée.

	2023	2024	2025	Objectif 2026
Absentéisme (en jours par salarié et par an)	10,1	10,3	10,3	9,9

(1) La santé mentale, Grande Cause nationale 2025 | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail et des Solidarités.
(2) La direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises.
(3) Jeu de données-Arrêts maladie en France (2010–2025) — Analyse statistique, économique et juridique | data.gouv.fr

La sécurité des tiers : un impératif pour Enedis

Il s'agit essentiellement d'assurer la sécurité des personnes aux abords des ouvrages de distribution d'électricité. Dans le prolongement de ses engagements santé-sécurité, Enedis adopte ainsi une stratégie globale de prévention des risques, afin de protéger la sécurité des personnes tierces autres que ses salariés et ses prestataires. Cette démarche vise essentiellement à minimiser le nombre d'accidents graves[1] survenant à proximité de ses ouvrages.

70 % des accidents de tiers concernent les professionnels du BTP. Les autres secteurs concernés sont l'agriculture, l'élagage, le bricolage domestique, la pêche et les activités de loisirs, telles que le vol libre. Enedis met en œuvre des campagnes de sensibilisation sous la bannière **« Tension, attention »** pour signifier à tous les publics qu'à l'approche d'une ligne électrique sous tension la prudence et la vigilance s'imposent.
L'application Ligne Alerte a été développée pour télécharger gratuitement la cartographie des lignes électriques et déclenche une alerte lorsque l'utilisateur s'approche d'une ligne.
Cette application a été étendue aux réseaux RTE, ainsi qu'à l'ensemble des autres entreprises locales de distribution en métropole comme en Outre-mer et est en cours d'adaptation pour les situations de vol libre.

DANS NOS TERRITOIRES

Quand les gestes qui sauvent dépassent le cadre professionnel

Direction Nord Midi Pyrénées (Occitanie)

En avril 2025, lors d'un trail, une salariée d'Enedis formée au secourisme a pratiqué un massage cardiaque sur un participant à la course en arrêt cardiorespiratoire, geste qui lui a sauvé la vie.

Enedis au contact des acteurs exposés au risque électrique

Direction régionale Auvergne (Auvergne-Rhône-Alpes)

Dans le Cantal, Enedis organise des sensibilisations au risque électrique auprès de métiers potentiellement exposés : policiers, gendarmes, pompiers, salariés du secteur du bâtiment ou du monde agricole, Fédération de pêcheurs. Ces sensibilisations visent à donner des informations sur les bons gestes à avoir face à une situation dangereuse.



(1) On entend par « accident grave » un accident ayant provoqué des blessures graves à au moins un tiers, ayant entraîné une incapacité permanente ou temporaire de plus de quinze jours.

02 Exiger éthique et intégrité

La politique éthique et conformité d'Enedis promeut une culture d'intégrité, de transparence et de respect dans toutes les activités de l'entreprise.

Ces principes sont incarnés par les salariés dans l'exercice quotidien de leurs activités, notamment auprès des collectivités locales et des clients. Ils sont au cœur de l'ADN d'entreprise à mission et sont partagés avec l'ensemble de la ligne managériale et les salariés de l'entité.

Des solutions déployées pour signaler un manquement à l'éthique et à la conformité des affaires

Enedis met à disposition de ses collaborateurs et de ses parties prenantes (prestataires, sous-traitants, clients, fournisseurs) et des tiers (organisations non gouvernementales) une plateforme de signalement[1] accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. Une personne qui souhaiterait signaler des faits, via le dispositif d'alerte, peut remplir un formulaire.
Cette plateforme est accessible via les sites internet et intranet de l'entreprise. Il s'agit d'une adresse spécifique qui permet au lanceur d'alerte de disposer d'un canal de signalement simple et sécurisé, où qu'il soit, dans le total respect de la réglementation RGPD[2].
Une adresse électronique est également disponible pour solliciter directement et sans formalisme particulier le pôle Sûreté, Intelligence Économique et Éthique du Secrétariat général d'Enedis.

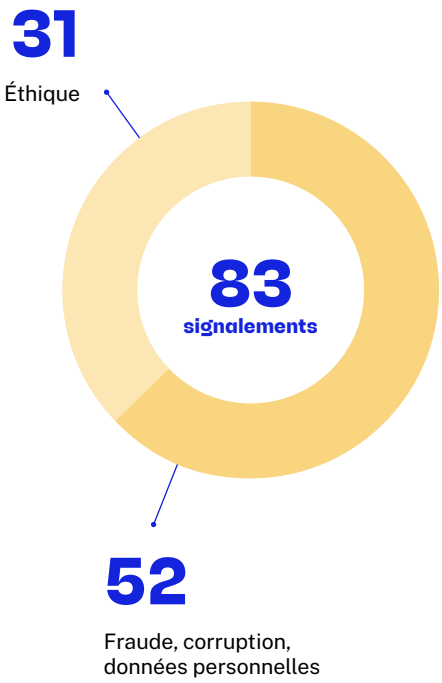
Les salariés ont également à leur disposition une plateforme d'accompagnement psychologique, **le Numéro Vert Écoute et soutien, accessible 24h/24, et 7j/7.** Confié à un prestataire externe spécialisé, cet espace offre aux salariés et aux managers d'Enedis la possibilité de parler de difficultés professionnelles ou personnelles qu'ils peuvent rencontrer et de solliciter le conseil de psychologues diplômés.

Lorsque la problématique relève directement de l'entreprise et ne peut être intégralement prise en charge par un psychologue, tel un ressenti de harcèlement moral ou de discrimination, il est proposé au salarié de lever son anonymat. Dans ce cas, le dossier est pris en charge par le pôle Sûreté, Intelligence Économique et Éthique du Secrétariat général et traité comme un signalement d'ordre éthique.

(1) www.bkms-system.com/alertes-enedis.fr : cette plateforme est sécurisée.
Tout signalement d'une situation non éthique ou portant atteinte à la probité impliquant ou affectant Enedis y est strictement confidentiel.
(2) Règlement Général sur la Protection des Données.

En 2025, 83 signalements (fraude, corruption, données personnelles éthiques), émanant dans 87 % des cas de l'interne et dans 13 % des cas de l'externe, ont été reçus par Enedis. 29 % de ces signalements étaient anonymes.

Les signalements suivis dans le cadre du devoir de vigilance portaient majoritairement sur la catégorie « Discrimination, harcèlement et difficultés liées à l'activité professionnelle ». Six alertes relevaient d'une atteinte à l'environnement ou d'une atteinte grave aux droits humains, aux libertés fondamentales et à la santé-sécurité.



Le programme anticorruption

En application de l'article 17 de la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « loi Sapin 2 », **Enedis met en œuvre un programme de conformité anticorruption**, qui repose sur 8 obligations et dont la pierre angulaire est la cartographie des risques conformément aux recommandations de l'Agence française anticorruption.

Une politique éthique et conformité, validée par le Comité exécutif, décline les exigences à respecter en matière de lutte anticorruption. Portées par un engagement fort de l'instance dirigeante, de multiples actions sont mises en œuvre, dont certaines sont accompagnées d'une communication destinée à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Ces actions sont déterminées à partir d'une cartographie spécifique aux risques de corruption et de trafic d'influence, élaborée et mise à jour régulièrement en fonction des éventuels événements internes ou externes pouvant impacter la cotation. Un plan d'action de réduction des principaux risques majeurs identifiés et de leur prévention découle de cette analyse des risques.

Par ailleurs, en 2025, Enedis a effectué la mise à jour de son code anticorruption, intégré en annexe du règlement intérieur et accessible aux tiers via Internet. L'entrée en vigueur est prévue d'ici la fin du 1er trimestre 2026.

Plus opérationnel, il décrit les notions de corruption et de trafic d'influence ainsi que les situations à risque et les comportements à adopter ou à prohiber. Ce code a pour objectif une meilleure compréhension des risques et l'adoption des bons réflexes dans une logique d'intégrité au quotidien.

Enedis agit

Pour un service public intègre et irréprochable

En 2024, à la suite d'un signalement de l'administration fiscale portant sur de possibles atteintes à la probité, ainsi qu'à une possible fraude d'ampleur, l'entreprise a immédiatement diligenté une enquête interne qui a mis en évidence l'implication de salariés Enedis et de salariés d'entreprises prestataires. Enedis a déposé une plainte contre X auprès du Parquet national financier (PNF), qui a décidé d'ouvrir une enquête de police. À la suite d'une première vague de procédures disciplinaires et de sanctions prononcées à l'encontre de dix salariés, Enedis a engagé, en mars 2025, de nouvelles procédures disciplinaires à l'égard de neuf de ses salariés, en parallèle du dépôt d'une nouvelle plainte. Par ailleurs, à la suite des investigations internes qui se sont poursuivies en 2025, Enedis a décidé de mettre un terme aux contrats de quatre prestataires de services de systèmes d'information dont certaines pratiques ne respectaient pas les règles de conformité applicables. L'entreprise pratique une tolérance zéro en cas d'atteinte aux règles de probité auxquelles tous ses salariés, ainsi que les prestataires auxquels elle fait appel, doivent se conformer.

Une politique de tolérance zéro envers le harcèlement sexuel et les comportements sexistes

Enedis a mis en place des mesures vigoureuses pour prévenir et combattre le harcèlement au sein de l'environnement professionnel. **L'entreprise adopte une position ferme, avec une politique de tolérance zéro envers le harcèlement sexuel et les comportements sexistes,** visant à créer un environnement où chacun se sent respecté et protégé. Dans cette optique, en complément des référents du Comité social et économique (CSE), qui bénéficient d'une formation régulière et professionnalisante par les fonctions centrales d'Enedis, des référents employeurs « harcèlement sexuel et agissements sexistes » sont également disponibles pour orienter et accompagner les salariés dans la lutte contre ces problématiques. Ces référents jouent un rôle crucial en fournissant des informations, des orientations et un soutien préventif, démontrant ainsi l'engagement d'Enedis à maintenir un environnement de travail respectueux et sécurisé pour tous ses collaborateurs.
Par ailleurs, tout signalement d'un fait de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes est pris en compte et entraîne l'ouverture d'une enquête permettant de confirmer la véracité des faits. Dans l'affirmative, des mesures d'ordre disciplinaire peuvent être engagées à l'encontre des salariés auteurs de ces faits.

En 2025, Enedis compte **63 référents** « harcèlement sexuel et agissements sexistes » (CSE ou employeurs).

Assurer la sécurité des données des salariés et des clients grâce à une politique de cybersécurité robuste

En tant que gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, Enedis est exposée à plusieurs types de cyberattaques, telles que l'usurpation d'identité, le vol de données clients, ou encore les perturbations des activités liées au réseau à travers les systèmes d'information qui les pilotent. Face à ces risques, Enedis a mis en œuvre des standards de sécurité de très haut niveau afin de protéger ses systèmes de manière efficace.

En outre, Enedis renforce constamment la robustesse et la résilience de son organisation. Concernant les compteurs Linky, par exemple, les **38,4 millions de compteurs communicants** qui équipent désormais 96 % du parc actif, bénéficient d'une infrastructure informatique sécurisée, certifiée par de nombreux labels de sécurité. Des mesures sont également prises pour protéger non seulement les infrastructures informatiques, mais aussi l'ensemble de l'écosystème de l'entreprise, incluant partenaires, prestataires, fournisseurs et clients.

Enfin, Enedis mène régulièrement des campagnes de sensibilisation et planifie des formations obligatoires pour ses salariés. Ces initiatives constituent la première ligne de défense contre les cyberattaques, consolidant la culture de la sécurité au sein de l'entreprise.



03 Développer des compétences au service de la transition écologique

La transition vers une économie plus durable exige non seulement des innovations technologiques, mais aussi des salariés qualifiés et conscients des enjeux écologiques.



Développer les compétences de l'ensemble des salariés

Investir dans le capital humain

En cohérence avec les attendus de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, **Enedis continue à faire évoluer son modèle de formation et de professionnalisation.**

89 % des salariés
ont suivi une formation en 2025, part en progression par rapport à 2024 (87,4 %).

De l'ordre de 40 heures de formation
en moyenne par salarié en 2025.

52 % des heures de formation
suivies ont été assurées par l'organisme de formation interne.

6,68 % de la masse salariale,
soit 141,1 M€, consacrés à la formation.

La formation, un vecteur d'évolution professionnelle et d'ascenseur social

Enedis propose à ses salariés une grande diversité de parcours professionnels, avec plus de 100 métiers, des opportunités d'évolution dès l'entrée dans l'entreprise et l'accès à des formations qualifiantes ou diplômantes. Elle donne de la visibilité sur les trajectoires professionnelles possibles et cherche à renforcer l'adaptabilité de ses salariés face à l'évolution des métiers et des technologies. L'entreprise accompagne aussi la prise de poste, en particulier dans les métiers techniques (plus de 80 % de salariés dans les collèges exécution et maîtrise) et propose des dispositifs permettant de se familiariser rapidement avec les différents environnements de travail. Enedis favorise également les cursus de reconversion vers de nouveaux métiers, répondant à la fois aux aspirations des salariés et aux besoins de l'entreprise.

En 2025, le taux de salariés embauchés avant l'âge de 30 ans et ayant changé de collège au moins une fois avant le départ à la retraite est de 88,98 %. Cet indicateur, inscrit dans la feuille de route de mission 2024-2026, avec un objectif associé, confirme l'engagement constant d'Enedis au service de l'ascenseur social.

Limiter les déplacements et contribuer aux frais de garde

Dans la continuité du précédent accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le nouvel accord signé en 2025 favorise la mise en place d'actions de formation décentralisées et de modules courts afin de limiter les déplacements. La participation de l'entreprise aux frais supplémentaires de garde, liés à un départ en formation, se poursuit. Cette participation s'adresse aux parents d'enfants scolarisés jusqu'à 16 ans, ainsi qu'aux parents d'enfants handicapés à charge et au domicile, sans condition d'âge, et aux salariés ayant des ascendants à charge, à leur domicile, en situation de dépendance.

L'alternance : la formation dans l'emploi

En 2025, dans un contexte de réduction des aides sur les contrats d'alternance, Enedis maintient son engagement auprès des jeunes.

Enedis a signé un nouvel accord Alternance 2025–2029, qui réaffirme son ambition de faire de l'alternance un levier stratégique pour renouveler les compétences, favoriser l'inclusion, faire connaître nos métiers et renforcer leur attractivité. Enedis s'engage à accueillir a minima 5,5 % d'alternants chaque année, avec une cible de 85 % dans les métiers techniques et IT (Informatique et Télécom). L'entreprise vise le recrutement d'au moins 35 % des alternants diplômés dans ces familles de métiers.

L'accord renforce également l'engagement en matière d'inclusion :

- accueillir chaque année 34 % de femmes parmi les alternants, dont 22,5 % dans les métiers techniques ;
- accueillir au moins 35 alternants en situation de handicap, avec une cible de 40 % d'embauche à horizon 2029.

Enfin, afin d'accompagner les alternants dans les meilleures conditions, l'accord prévoit **une série de mesures, notamment :**

- une rémunération supérieure au seuil légal ;
- des aides au logement et une prise en charge à 100 % des abonnements de transport en commun ;
- un soutien au permis B ;
- un accès à la formation, à la prévoyance et au Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PERO) ;
- enfin, une prime d'attractivité équivalente à un mois de salaire sur des métiers ou zones en tension, en cas d'embauche en CDI dans les 3 mois suivant la fin du contrat d'alternance.

Cet accord reconnaît **la mission des tuteurs au travers d'une prime annuelle revalorisée,** un abondement CPF (Compte personnel de formation) et un temps adapté pour accompagner son alternant.

Selon l'enquête **HappyIndex®Trainees :**
93,2 % des alternants d'Enedis recommandent l'entreprise pour acquérir une expérience professionnelle, positionnant Enedis au 2e rang des entreprises préférées des alternants en 2025.

Chaque année, Enedis accueille des alternants à tous les niveaux de diplôme, sans limite d'âge, y compris en situation de handicap, avec des aménagements spécifiques (formation à distance, tuteurs formés, suivi renforcé).

1 388 nouveaux alternants
ont rejoint Enedis en 2025, portant le total à 2 401.

41,5 % préparent un diplôme
de niveau bac + 2.

82 % des alternants
ont moins de 25 ans,

10,6 %
entre 25 et 30 ans, et

7,4 %
plus de 30 ans.

398 anciens alternants
ont été embauchés en CDI, en 2025.
S'agissant des alternants nouvellement diplômés dans les métiers techniques et IT, Enedis en a embauché 37,7 %.

Des modules et des parcours de formation pour sensibiliser et ancrer la RSE dans les pratiques quotidiennes

Enedis met à disposition de l'ensemble de ses salariés un catalogue de formation et de sensibilisation aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, avec des modules généralistes et d'autres plus spécifiques. Par ailleurs, la filière RSE peut bénéficier chaque année d'un parcours sélectif complet et certifiant, portant sur ces enjeux, en présence d'experts et d'intervenants externes.

Créer les compétences de demain au service de la transition écologique

La filière des réseaux électriques, qui regroupe 1600 entreprises et 100000 salariés, recrute déjà 8300 personnes par an, un volume appelé à atteindre 10000 embauches annuelles dans les prochaines années. Dans ce contexte, Enedis et l'ensemble de la filière ont lancé en 2023 un programme innovant **« Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique »,** qui vise à former un nombre plus important d'électriciennes et d'électriciens.

En 2025, le projet des Écoles des réseaux a terminé sa phase d'amorçage, avec des avancées concrètes dans le domaine de la formation initiale. L'enjeu est désormais d'assurer le suivi et la mise en œuvre des conventions avec les établissements. En partenariat avec France Travail, l'initiative s'est élargie en 2025 aux « formations professionnelles », notamment à la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI).

Enedis a ainsi accueilli sa première promotion entièrement féminine, composée de six femmes en reconversion et aux profils variés. Formées aux métiers des réseaux, elles ont intégré des équipes en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, avant l'arrivée de nouvelles promotions dans d'autres régions.



Formation et recrutement : le consortium « Écoles des réseaux 2030 » accélère la dynamique

En novembre 2025, la filière des réseaux électriques et ses partenaires ont officialisé la création du consortium « **Écoles des réseaux 2030** », réunissant dix acteurs majeurs de l'industrie, de l'enseignement, de la recherche et de l'emploi.

Sous le patronage de la Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques (FIERE), le consortium réunit Enedis, RTE, Nexans, France Travail, La Fondation Apprentis d'Auteuil, le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) Smart energy system, le CMQ BTP et usages numériques, l'Université Lyon 1, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et l'École Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement de Grenoble (ENSE3).

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir », le programme Écoles des réseaux 2030 représente un investissement global de 22 millions d'euros, dont une subvention de 9 millions d'euros de France 2030.

Ce nouveau programme a pour **objectif de renforcer l'attractivité des métiers techniques, de déployer des formations ciblées sur les besoins de la filière et de faciliter les reconversions professionnelles** vers les métiers des réseaux électriques sur l'ensemble du territoire.

Il se structure autour de 46 actions qui ont vocation à transformer les dispositifs de formation actuellement offerts dans la filière industrielle des réseaux électriques (gestionnaires de réseau, fournisseurs, prestataires…) avec notamment :

- un kit d'orientation pour 320 000 collégiens ;
- un dispositif de mentorat pour 600 femmes ;
- de nouveaux cursus pour les monteurs réseaux ;
- la création de 15 plateaux techniques ;
- la formation des conseillers France Travail ;
- des certifications pour des métiers émergents comme l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- des cursus hybrides intégrant électrotechnique, télécoms et numérique pour les ingénieurs.

DANS NOS TERRITOIRES

Former à nos métiers dans les territoires

Direction régionale Bretagne

En mars 2025, Enedis et 2 syndicats professionnels[1] ont signé une convention de partenariat avec le lycée professionnel La Champagne de Vitré afin de former les élèves aux métiers des réseaux électriques. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de développement des usages électriques et des besoins futurs en compétences associés. En Bretagne, où Enedis investira plus d'un milliard d'euros sur cinq ans, ce partenariat renforce le lien entre formation et emploi local.



(1) Le Syndicat régional d'entretien des réseaux (Srer) et le Syndicat professionnel des entreprises de la transition énergétique et numérique (Serce).

04 Développer la mixité, la diversité et l'inclusion

Enedis met la lutte contre les discriminations au centre de ses préoccupations. Elle entend transformer durablement les mentalités pour bâtir une culture d'entreprise inclusive et ancrer dans ses métiers la diversité des profils et des parcours.

Cet engagement, porté par la Feuille de route de mission, s'inscrit pleinement dans la marque employeur de l'entreprise, affirmant la volonté de créer un environnement de travail inclusif, propice à l'épanouissement de toutes et tous.

Pour ce faire, plusieurs membres du Comité exécutif sont sponsors d'un aspect de la diversité : mixité sociale, égalité Femmes Hommes, LGBT+ et handicap.

Renforcer la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le 5e accord en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été signé à l'unanimité des organisations syndicales en 2025, poursuivant la dynamique engagée et la politique volontariste de l'entreprise sur ce sujet.

Ce nouvel accord, qui couvre la **période 2025-2028**, a pour ambition :

- la transformation durable des mentalités ;
- la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel ;
- le renforcement de la mixité de l'emploi, du recrutement et des parcours professionnels,
- l'égalité des chances tout au long de la carrière, et notamment pour l'accès aux postes à responsabilités ;
- l'égalité salariale ;
- la conciliation de l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Index Egapro 2025 maintenu à son niveau record de 2024

L'index de l'égalité professionnelle est un outil mis en place en France dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
L'objectif de cet index est de mesurer l'équilibre entre femmes et hommes selon plusieurs indicateurs autour de la rémunération (rémunération de base, écart d'augmentations, écarts de promotions) et de s'assurer que les femmes ne sont pas pénalisées par la maternité.

99/100 à l'Index Egapro

par Enedis pour la deuxième année consécutive depuis la création de l'index, en 2018.

Ce score reste stable à un très haut niveau et s'explique par:

- la poursuite de la politique volontariste d'Enedis pour favoriser un équilibre femmes-hommes tant en matière de rémunération que d'augmentation individuelle;
- l'obtention pour la deuxième fois de la note maximale pour l'indicateur portant sur la représentativité des femmes parmi les personnes ayant les plus hautes rémunérations de l'entreprise (quatre femmes parmi les dix personnes ayant les plus hautes rémunérations).

	2023	2024	2025	Objectif 2026
Index d'égalité professionnelle	94/100	99/100	99/100	Maintenir au minimum (à périmètre constant et sur la durée de l'accord) 95/100



La féminisation progresse à Enedis

Enedis suit le taux de féminisation de ses effectifs, dans toutes les strates de l'entreprise.

	2023	2024	2025	Objectif 2028
Taux de féminisation (17 % en 2008)	26,29 %	26,54 %	26,65 %	27,5 %
Taux de féminisation des recrutements	25,85 %	24,01 %	27,86 %	28 %
Taux d'alternantes	30,59 %	29,74 %	25,54 %	Accueillir 34 % d'alternantes sur la durée de l'accord

Le taux de féminisation (toutes strates comprises) est passé de **17 % en 2008 à 26,65 % en 2025,** soit une augmentation de plus de 9 points en quinze ans.

	2023	2024	2025	Objectif 2028
Taux de féminisation des recrutements dans les métiers techniques	23,58 %	21,31 %	24,69 %	Objectifs par collège: Exécution: 24,3 % Maîtrise: 29,8 % Cadre: 30 %
Taux d'alternantes dans les métiers techniques	21,24 %	20,43 %	18,78 %	Accueillir 22,5 % d'alternantes sur la durée de l'accord

Quant au pourcentage de recrutement de femmes dans les métiers techniques, il a progressé de **3 points entre 2024 et 2025.**

S'agissant du taux d'alternantes, y compris dans les métiers techniques, Enedis fait face à la difficulté de recruter des candidates issues de filières peu féminisées.

Comme le montre l'étude du ministère de l'Éducation nationale de 2024 « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur », les jeunes filles s'orientent moins vers les filières scientifiques et techniques, que ce soit dans la voie générale, la voie technologique ou la voie professionnelle.

Afin de développer l'attractivité de ses métiers, notamment auprès des femmes, Enedis communique sur les principaux réseaux sociaux, les grands job boards (LinkedIn, Indeed, Welcome to the Jungle), ainsi que via les sites internet enedis.fr et edf.fr/edf-recrute.

La communication sur l'emploi est également véhiculée par des campagnes de communication publicitaires (notamment TV) à l'échelle nationale, et à l'échelle locale via la presse quotidienne régionale. Enfin, un partenariat entre Enedis et France Travail permet de mettre en avant les offres d'emploi.



	2023	2024	2025	Objectif 2028
Taux de femmes cadres	32,67 %	33,57 %	33,86 %	
Taux de femmes dans les comités de direction	33,8 %	34,32 %	34,7 %	A minima une proportion de femmes identique à leur représentation dans le collège cadre
Taux de femmes cadres dirigeantes	21,8 %	22,9 %	24,38 %	30 %
Taux de femmes parmi les instances dirigeantes (Comité exécutif)	33,3 %	33,3 %	30 %[1]	30 %

Partenariat avec l'association Elles Bougent

En 2025, Enedis a signé un partenariat avec l'association **Elles Bougent.** Engagée depuis 20 ans pour favoriser la mixité dans les secteurs scientifiques, technologiques et industriels, cette association encourage les jeunes filles à s'orienter vers les métiers d'ingénieure et de technicienne.

Sponsorisé par Hervé Champenois, Directeur Technique et membre du Directoire, cet engagement constitue également pour Enedis une opportunité de renforcer l'attractivité de ses métiers, en encourageant l'engagement de salariées-marraines, porteuses d'un rôle-modèle auprès de jeunes filles du primaire jusqu'au secondaire.

Ce sont ainsi 170 marraines et relais Enedis qui se sont engagés, en participant à de nombreux évènements nationaux et régionaux, afin :

- de valoriser les métiers techniques et scientifiques ;
- de soutenir les objectifs de féminisation de l'entreprise ;
- d'incarner une marque employeur moderne, engagée et inspirante.

Un réseau interne ambassadeur de la mixité

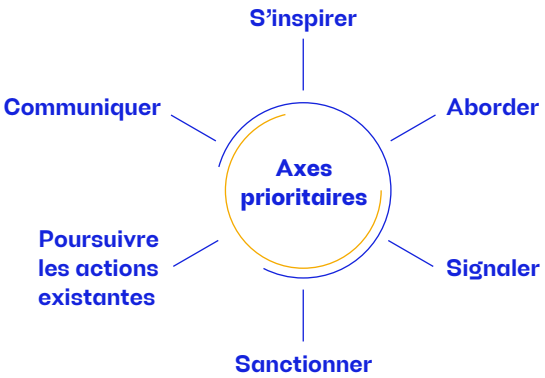
Par ailleurs, le réseau Énergies Mixité du groupe EDF, composé à 18 % de salariés d'Enedis, promeut la mixité dans l'ensemble des métiers. Il offre des ressources multiples : webinaires, ateliers, rencontres, ainsi que du mentorat interne. En 2025, 33 mentors Enedis ont accompagné un ou plusieurs salariés du réseau, et 48 salariés d'Enedis ont bénéficié d'une action de mentorat.

Sexisme : un plan d'action 2025-2027 suite au baromètre du #StOpE

Le baromètre du collectif #StOpE vise à mesurer la perception des salariés sur le sexisme ordinaire au travail, ses formes les plus répandues et ses impacts sur les parcours professionnels. Reconduit tous les deux ans, il permet également de situer les résultats d'Enedis par rapport aux autres entreprises signataires et à la moyenne nationale[2].

Pour l'Édition 2025, près de **9 500 salariés** d'Enedis ont répondu, soit quatre fois plus qu'en 2023. Les résultats montrent que la prise de conscience du sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes en entreprise progresse, notamment grâce aux formations proposées aux salariés et à la communication interne. Cependant, certaines situations de sexisme perdurent, notamment l'ancrage des stéréotypes liés aux rôles parentaux et des manifestations de sexisme en réunion.
Sur la base de ces résultats, Enedis a défini un Plan d'Action Sexisme pour la période 2025-2027.

Ce plan repose sur 6 axes prioritaires déclinés en actions concrètes et planifiées :



(1) En 2025, le regroupement de certaines fonctions au sein du Comité exécutif s'est traduit par une baisse du taux de femmes dans cette instance.
(2) Échantillon national représentatif des salariés d'entreprises de 200 salariés et plus.

Engagée contre les violences faites aux femmes

En 2025, Enedis continue d'agir contre les violences conjugales. Elle apporte son soutien aux femmes et aux hommes victimes de ces violences, sans se substituer aux dispositifs existants (assistantes sociales, médecins, avocats, forces de police).

Des aides sont proposées en fonction de la situation de chaque personne, portant notamment sur la facilitation des démarches administratives, le changement de lieu de travail ou de coordonnées professionnelles, l'accompagnement financier, le logement, ou encore l'accompagnement psychologique par des professionnels.

Avec une approche globale, Enedis ouvre son champ d'action à toutes les dimensions de la diversité, en faisant de cette valeur l'affaire de toutes et tous.

Favoriser l'emploi des seniors

En 2025, Enedis a accueilli 199 personnes en fin de parcours professionnel et en recherche d'emploi.Ces candidats ont été embauchés dans toutes les régions et dans tous les métiers de l'entreprise dans le cadre d'un contrat à durée déterminée dit « senior », qui permet d'accompagner ces salariés jusqu'à leur départ en retraite. Depuis 2022, ce sont ainsi 877 candidats qui ont rejoint l'entreprise avec ce dispositif, dont 663 embauchés à l'issue du CDD.

Renforcer l'inclusion des personnes LGBT+

Avec L'Autre Cercle

Depuis 2021, Enedis est signataire de la charte L'Autre Cercle, afin de favoriser l'inclusion des personnes LGBT+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et toutes personnes concernées par les questions d'identité de genre, d'orientation romantique ou d'orientation sexuelle).

Avec un réseau interne LGBT+

En s'appuyant sur le réseau Énergie LGBT+ et alliés, composé de plus de 180 membres, dont 32 relais, Enedis œuvre pour promouvoir un environnement inclusif au sein de l'entreprise pour les salariés LGBT+. Ces relais, identifiés sur tout le territoire, sont disponibles pour écouter et orienter les salariés.

Enedis agit

REVERTO : un outil de réalité virtuelle au service de la diversité et de l'inclusion

Enedis a reçu le Grand Prix Diversité et Inclusion (entreprises de plus de 5 000 salariés) pour le déploiement de l'outil de réalité virtuelle REVERTO. Depuis 2021, cet outil a permis de sensibiliser plus de 4 000 salariés au sexisme. Une étude d'impact menée en 2024 a mis en évidence une meilleure connaissance des dispositifs de prévention internes, ainsi que des sanctions encourues en cas d'agissements sexistes. Cette formation complète l'offre existante : un e-learning « Recruter et manager sans discriminer », obligatoire pour tout nouveau manager et un module proposé à l'ensemble des salariés sur la prévention du sexisme et du harcèlement sexuel au travail.

Enedis agit

Conférence sur les enjeux LGBT+ en entreprise

Dans la continuité de la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie du 17 mai, une conférence sur les « enjeux LGBT+ » a eu lieu au siège d'Enedis, l'occasion pour Marianne Laigneau, Présidente d'Enedis, de rappeler son engagement pour un environnement de travail inclusif et bienveillant.

L'engagement d'Enedis pour les salariés en situation de handicap

Enedis et l'ensemble des organisations syndicales représentatives ont signé un accord 2024-2027 pour ancrer dans les métiers d'Enedis l'intégration professionnelle, le maintien dans l'emploi et l'évolution de carrière des personnes en situation de handicap, à l'unanimité des organisations syndicales.

Enedis s'engage à maintenir au minimum 6,5 % de travailleurs en situation de handicap dans ses effectifs, avec une ambition forte d'atteindre 7 % en fin d'accord. Elle met en œuvre des actions nécessaires :

- pour ancrer un changement de regard sur la question du handicap ;
- pour concevoir et déployer des dispositifs internes favorisant l'égalité des chances dans l'évolution professionnelle, en associant systématiquement des personnes en situation de handicap.

Ces salariés peuvent s'appuyer sur un réseau d'acteurs internes (département Diversité à la Direction des ressources humaines, correspondants en unités et équipes médico-sociales) pour les accompagner tout

au long de leur parcours professionnel. Cet accompagnement se traduit par des dispositifs de maintien dans l'emploi combinant des moyens matériels adaptés au poste de travail et au télétravail, des moyens humains (prestations de coaching, ergonomes, spécialistes…) et des aménagements organisationnels (aménagements d'horaires ou de l'organisation du travail), en lien avec la médecine du travail.
Dans le même temps, Enedis a déployé les différentes aides existantes pour les parents d'enfants en situation de handicap.

Sur la période de l'accord précédent, entre 2021 et 2023, le taux de salariés en situation de handicap a augmenté d'environ 17 %.
En 2024, le taux d'emploi global de personnes en situation de handicap en France, au sens légal de l'obligation, est de 5,1 %. **Celui d'Enedis était en 2024 de 7,44 %. Avec un taux de 9,47 % en 2025**, Enedis continue à s'engager résolument pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et reste largement au-dessus de l'obligation d'emploi légal de 6 % à laquelle elle doit répondre.

DANS NOS TERRITOIRES

Réemploi des isolateurs en Bretagne en partenariat avec des structures d'insertion

Direction régionale Bretagne

À Morlaix, Enedis lance une démarche de réemploi des isolateurs basse tension pour réduire les coûts et l'impact environnemental. Ce projet est mené avec des structures d'insertion, comme l'ESAT Les Genêts d'Or, chargé du nettoyage et du tri, pour prolonger la vie des isolateurs.
L'initiative conjugue écologie et inclusion en créant des opportunités pour des personnes en situation de handicap.

Enedis agit

Partageons sur le handicap

À l'occasion de la 29e Édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) en novembre 2025, Enedis a partagé son engagement pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Des actions de sensibilisation, comme des webinaires sur la santé mentale et le handicap physique, ont été proposées aux salariés.

Enedis agit

Inclusion au travail : 2 courts-métrages produits par Enedis

Deux courts-métrages concernant des salariés d'Enedis ont été nominés à la 17e édition du **Festival Regards Croisés de Saint-Malo,** qui met à l'honneur les productions sur les métiers et le handicap en entreprise. Intitulés « Ludo » et « Je suis différent comme toi », ces films abordent respectivement la sclérose en plaques et les troubles psychiques. Ils illustrent l'importance d'un accompagnement solide, y compris en milieu professionnel.

	2023	2024	2025	Objectif 2027
Salariés d'Enedis en situation de handicap (nombre de contrats)	2 104	2 332	2 632	6,5 % avec l'ambition d'atteindre 7 %
Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés (DOETH)[1]	7,2 %	7,79 %	9,47 %	
Nombre de recrutements de personnes en situation de handicap	61	70	63	Au moins **60 travailleurs** en situation de handicap statutaires par an et a minima 240 sur la durée de l'accord, dont au moins 5 % de cadres
Nombre d'alternants accueillis en situation de handicap	29	49	44	A minima **35** par an sur la durée de l'accord

(1) Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés.

05 Généraliser l'engagement des salariés

Enedis assure une mission de service public : garantir à tous, sur l'ensemble du territoire, l'accès à l'électricité, un bien essentiel. Le sens du collectif et les valeurs d'engagement associées s'expriment au-delà de cette mission de service public.

Enedis, devenue entreprise à mission, marque sa volonté d'avoir un impact social et environnemental positif, notamment au travers de son action en faveur d'une société plus inclusive et solidaire.

Indice d'engagement des salariés : une progression remarquable en 5 ans

Dans le cadre des engagements de son Projet Industriel et Humain (PIH 2020-2025), Enedis s'était donné pour ambition d'atteindre un taux d'engagement de ses salariés de 70 % à l'horizon 2024.

Chaque année, un baromètre social est envoyé à l'ensemble des salariés d'Enedis. Cette enquête recueille les avis des collaborateurs sur leur vie professionnelle et leur perception de l'entreprise afin d'identifier les points positifs et axes d'amélioration.

L'indice d'engagement est calculé sur la base d'éléments composites :

- **la fierté d'appartenance** à l'entreprise ;
- **l'adhésion** à sa stratégie et à ses orientations ;
- **le sentiment d'être acteur ou actrice des changements** conduits dans son unité ;
- **la satisfaction** du contenu de son travail ;
- **l'optimisme** quant à son avenir dans l'entreprise ;
- **la recommandation** d'Enedis en tant qu'employeur auprès de ses proches.

En 2025,
avec un taux de participation massif à l'enquête de 85 %, le taux d'engagement a atteint **73 %,** soit + 18 points depuis le lancement du PIH.

	2019 (avant lancement du PIH)	2021	2022	2023	2024	2025 (fin PIH)
Taux d'engagement	55 %	63 %	65 %	70 %	69 %	73 %

Un nouveau dispositif de partage de la valeur

En 2025, afin d'associer tous les salariés à la performance, Enedis a mis en place en complément de l'intéressement un nouveau dispositif de partage de la valeur pour la période 2025-2028. Cet accord prévoit le versement d'un montant identique à tous les salariés, avec des modalités définies chaque année par négociation.

Agir pour l'égalité des chances à travers le mentorat

Le mentorat est un accompagnement individualisé qui vise à soutenir des adolescents ou de jeunes adultes dans leur parcours scolaire ou professionnel, renforçant ainsi l'égalité des chances.

Le rapport « 1 jeune, 1 mentor »[1] souligne qu'un accompagnement entre six et neuf mois induit un taux de satisfaction de 83 % des mentorés. D'après les enquêtes qualitatives, les mentorés estiment trouver un soutien émotionnel et, pour certains, pourvoir à d'autres besoins identifiés au cours du mentorat.

Porté au niveau national par le dispositif 1 Jeune, 1 Mentor, le mentorat bénéficie d'un fort soutien de l'État, qui encourage le développement des associations dans cette démarche. Enedis s'inscrit pleinement dans cet élan: l'entreprise soutient plusieurs associations de mentorat et valorise activement cet engagement auprès de ses salariés, afin de favoriser la transmission, l'ouverture sociale et la réussite des jeunes sur l'ensemble du territoire.

À Enedis, le mentorat est un engagement personnel, basé sur le volontariat et sur des valeurs fondamentales, telles que la confiance, la bienveillance et le respect mutuel.

En 2025, Enedis a poursuivi ses partenariats de mentorat avec :

- **NQT (ex Nos quartiers ont des talents),** afin d'accompagner vers l'emploi des jeunes ayant un diplôme de niveau bac + 3 à bac + 5 issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux modestes. En 2025, Enedis est devenue la première entreprise partenaire de NQT, avec 320 mentors mobilisés sur l'année. Depuis le début du partenariat en 2019, 829 jeunes accompagnés par un mentor Enedis ont trouvé une solution par l'emploi ou la formation.
- **Télémaque,** afin d'accompagner des jeunes élèves investis, issus de quartiers sensibles (boursiers ou de niveau social équivalent), en filière générale du collège jusqu'au baccalauréat et en filière professionnelle de la seconde à la deuxième année de BTS. En 2025, le taux de réussite au baccalauréat des lycéens accompagnés par Télémaque était de 98,3 % vs 91,8 % au niveau national ; parmi eux, 72 % ont obtenu une mention vs 58,8 % au niveau national. Une quarantaine de jeunes sont aujourd'hui accompagnés par des salariés Enedis.
- **Unis-Cité,** afin d'accompagner les jeunes en service civique vers l'emploi ou la formation, à l'issue de cette période.

Enedis a également élargi son action et diversifié les publics touchés avec les associations :

- **Les Ombres** au travers d'une expérimentation menée à Nice, auprès des foyers de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), combinant mentorat des jeunes et dotation d'ordinateurs portables afin de renforcer l'acquisition de compétences numériques.
- **KODIKO** afin d'accompagner des réfugiés vers la formation et l'emploi en Île-de-France et à Rennes.

470 salariés d'Enedis

se sont engagés en 2025 dans une action de mentorat, **soit plus de 1 % des collaborateurs.**

DANS NOS TERRITOIRES

Un partenariat au service de l'égalité des chances et de l'inclusion numérique

Direction régionale Côte d'Azur (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Enedis a noué un partenariat avec l'association Les Ombres, qui accompagne les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (14-21 ans) dans leur insertion professionnelle (formation, stage, alternance, premier emploi). Ce partenariat, lancé en présence de la Direction de l'Enfance des Alpes-Maritimes et de salariés volontaires d'Enedis, a été l'occasion de remettre les cinq premiers ordinateurs reconditionnés, destinés aux jeunes du foyer Les Figuiers à Nice, aux responsables de la structure.

(1) Rapport final de l'évaluation du plan « 1 jeune, 1 mentor », publié par INJEP en juin 2025.

Soutenir les valeurs de citoyenneté

Enedis célèbre en mai la citoyenneté, en saluant les salariés investis dans des associations (aide aux personnes ou dans la préservation de l'environnement), dans des structures d'assistance (pompiers, réservistes, secouristes) ou qui ont accompli un acte de bravoure.

En 2025, des événements ont été organisés sur une semaine pour faire connaître ces engagements. Des conférences, animées par de grands témoins engagés, se sont déroulées au Siège d'Enedis, tout en étant accessibles à distance pour les salariés, l'occasion de mettre en avant les **300 salariés d'Enedis engagés comme pompiers volontaires, et la centaine de salariés engagés comme réservistes.** Une convention signée avec le ministère de l'Intérieur leur permet de bénéficier de formations et de s'absenter jusqu'à quinze jours ouvrés par an, en étant rémunérés.

Par ailleurs, Enedis commémore chaque année l'armistice du 11 novembre 1918 et le 8 mai 1945, date de la fin de la 2e Guerre mondiale, rendant hommage aux agents des Industries Électriques et Gazières morts pour la France. Organisées sur l'ensemble des territoires, ces cérémonies participent au devoir de mémoire et à la transmission des valeurs républicaines, au service de la paix et de la cohésion sociale.

Promouvoir le mécénat de compétences des collaborateurs

Enedis propose des mécénats de compétences à des salariés volontaires en fin de carrière, dans des associations engagées dans des activités en accord avec ses valeurs.

Ainsi, en 2025, 23 salariés cadres, ayant exercé des fonctions à responsabilité, étaient engagés dans une association, sur une durée de trois ans maximum auprès de onze organismes différents.

Il s'agit essentiellement d'organismes et d'associations d'intérêt général, œuvrant pour la protection de l'environnement et la préservation du patrimoine, la lutte contre les inégalités d'accès à l'énergie, la prévention du décrochage scolaire et l'accès à l'éducation. Certains interviennent aussi dans des établissements d'enseignement supérieur.

Soutenir des actions solidaires

Enedis est membre fondateur de la Fondation groupe EDF et la soutient

La fondation accompagne des projets associatifs à impact local, durable et positif sur la société, tant en France que dans le monde. Son champ d'action porte essentiellement sur l'éducation et l'insertion des jeunes. En 2025, 5 salariés d'Enedis se sont engagés pour participer à l'international à des projets soutenus par la Fondation groupe EDF.

Enedis soutient l'association Électriciens sans frontières (ESF) depuis 2009

Chaque année, des salariés contribuent aux actions déployées par ESF, via le mécénat de compétences (une dizaine de salariés) ou comme bénévoles (60 en 2025). Leur engagement permet d'appuyer des projets d'électrification de villages et de centres de santé dans plusieurs pays (Laos, Burkina Faso, Sénégal, en Haïti, ...), mais également de répondre à des situations d'urgence. De nombreux bénévoles sont également actifs en France pour préparer et accompagner les missions.
Enedis renforce aussi son soutien matériel notamment par des dons de groupes électrogènes et la fourniture, comme en 2025, de 1950 équipements de protection individuelle destinés aux électriciens ukrainiens.

Enedis apporte son aide à l'Association Noé

Enedis a déployé une politique de cooptation auprès de ses salariés : pour chaque candidat embauché grâce à ce dispositif, une prime est versée au salarié ayant présenté le candidat, et un don est effectué auprès de l'association choisie pour l'année. En 2025, 107 nouveaux embauchés ont été cooptés, et l'Association Noé, qui œuvre pour la préservation de la biodiversité en a bénéficié.

Les Semaines européennes du développement durable

Les Semaines européennes du développement durable (Sedd) sont un événement organisé chaque année par les autorités publiques en Europe pour promouvoir les engagements environnementaux, sociaux et sociétaux, sensibiliser le public à ces sujets et faciliter une mobilisation concrète.

À l'occasion de ce temps fort, qui s'est tenu du 18 septembre au 8 octobre 2025, Enedis a organisé **trois semaines d'actions** sur l'ensemble du territoire centrées sur la **préservation de la biodiversité.** Des **actions locales** ont également mis à l'honneur différentes thématiques telles que la santé et la sécurité, la circularité (gestion des déchets et réemploi), le numérique responsable et l'engagement citoyen.

DANS NOS TERRITOIRES

Des salariés engagés pour la protection de la biodiversité

Direction régionale Pyrénées Landes

Un livret Avifaune, coconstruit avec les associations locales Paloume, Hegalaldia et la LPO, est mis à disposition des techniciens, dans leurs véhicules, pour avoir les bons réflexes en cas de découverte d'un nid ou d'un oiseau en détresse près des lignes électriques.



06 Lutter contre les fractures sociales

Consciente de sa responsabilité et de son rôle, Enedis est pleinement engagée dans la lutte contre les fractures sociales. Les actions mises en place depuis plusieurs années visent à atténuer les inégalités socio-économiques et à promouvoir l'inclusion et l'équité au sein de l'organisation, ainsi que dans la communauté environnante.

Agir contre la précarité énergétique

Une meilleure connaissance de la précarité énergétique partagée avec les territoires

La lutte contre la précarité énergétique est un enjeu social majeur. Face aux difficultés rencontrées par de nombreux ménages pour accéder à l'énergie, Enedis agit à plusieurs niveaux, en combinant information, diagnostics territoriaux et partenariats avec les acteurs sociaux. Enedis met à disposition son expertise et ses données pour identifier des zones de fragilité énergétique, dans le strict respect du cadre réglementaire RGPD[1]. En 2025, plus de 200 diagnostics de précarité ont été transmis aux collectivités, en lien avec un réseau d'acteurs locaux[2] afin de mieux accompagner les ménages, notamment dans le suivi de leur consommation.

Enedis contribue aussi à l'élaboration de référentiels statistiques et au développement d'outils d'aide à la décision, tels que GÉODIP, permettant aux collectivités de diagnostiquer et de cartographier la précarité énergétique. Elle participe aussi à la diffusion de démarches partagées entre institutions, associations et services sociaux.
En 2025, l'entreprise a coorganisé[3] un atelier immersif lors des Assises européennes de la transition énergétique à Strasbourg, afin de partager outils, solutions et retours d'expérience pour renforcer l'action locale contre la précarité énergétique.

Un partenariat avec Stop à l'exclusion énergétique

Depuis 2020, Enedis soutient l'association Stop à l'exclusion énergétique, engagée dans la lutte contre la précarité énergétique et fédérant 60 acteurs publics et privés. À travers le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, l'association accompagne les ménages les plus vulnérables vers des rénovations globales, mobilisant des accompagnateurs sur 15 territoires. Ce dispositif inclut un fonds dédié au reste à charge des ménages, déjà **mobilisé pour 600 familles.**

STOP Exclusion Énergétique porte également un Institut de formation et de réflexion, proposant des outils de sensibilisation pour le grand public et des formations sur mesure pour les acteurs impliqués dans les projets de rénovation. **Plus de 5 000 personnes** en ont déjà bénéficié.

DANS NOS TERRITOIRES

Enedis réalise un atelier sur la Fresque de la Précarité Énergétique

Direction régionale Pays de Loire

En mars 2025, la Direction régionale Pays de Loire a accueilli à Angers un atelier de formation d'animateurs de la Fresque de la Précarité Énergétique. Organisé par Stop à l'Exclusion Énergétique, cet atelier a été l'occasion pour les structures partenaires de se former et de devenir à leur tour animateurs.

(1) Règlement Général sur la Protection des Données.
(2) Agences Locales de l'Énergie et du Climat, agences d'urbanisme et médiateurs sociaux (départements, Point d'Information et de Médiation Multi-services, intercommunalités).
(3) En coopération avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, l'ONPE, le réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement, la Fédération Flame, l'Agence Parisienne du Climat et Soliha (mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat).

Agir pour une société plus inclusive

Favoriser l'égalité des chances pour les jeunes

Enedis soutient la **Fondation Innovations Pour les Apprentissages (FIPA),** abritée par la FACE, qui teste et développe des innovations pour encourager toutes les formes d'alternance. Présidée par Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis, la FIPA rassemble en 2025, 29 entreprises adhérentes, qui portent 10 à 15 projets amenant les jeunes à construire leur avenir professionnel.
La FIPA encourage la création d'entreprise grâce au concours Altern'up, avec un grand prix doté de 10 000 euros. Parmi les 7 lauréats de cette édition, une apprentie d'Enedis a été primée, avec son projet ReVolta, une plateforme au service de la mobilité électrique.

En janvier 2025, la Présidente d'Enedis a reçu une trentaine d'apprenties du projet « !ngénieuses », engagées dans un BTS Technique en alternance, une voie d'entrée privilégiée pour les femmes qui veulent devenir ingénieure.
Au-delà du mentorat[1], **des partenariats sont noués au niveau régional** avec des associations, comme Tous en stage, pour favoriser l'accès aux jeunes au stage de troisième ou avec les Écoles de la 2e chance, qui œuvrent contre le décrochage scolaire et pour l'accès à une formation qualifiante.

Enedis soutient le Fonds Agir pour l'emploi EDF

Depuis trente ans, l'initiative solidaire Fape EDF, portée par les entreprises du groupe EDF et les organisations syndicales, agit concrètement pour ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi. Ainsi en 2025, grâce aux dons des 1419 salariés et retraités d'Enedis, **un montant de 101028 euros a été versé au Fape EDF**. Enedis abonde ces dons à hauteur de 200 %.

Globalement, le Fape a contribué à la création ou la sauvegarde de 1857 emplois sur tout le territoire.

DANS NOS TERRITOIRES

Faire connaître des métiers qui recrutent

Direction régionale Nord Pas-de-Calais (Hauts-de-France)

Des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance du Nord ont visité une base opérationnelle d'Enedis à Tourcoing, où ils ont pu découvrir les réseaux électriques aériens.



(1) Voir partie « Généraliser l'engagement des salariés » p. 83.

Favoriser l'accès aux services essentiels et l'insertion par l'emploi

Enedis s'engage en faveur de l'accès de tous aux services essentiels en soutenant des réseaux associatifs implantés sur l'ensemble du territoire (Points Information Médiation Multiservices, Face et Mouvement des Régies). À travers cet appui, l'entreprise contribue à faciliter l'accès aux services publics, à développer la médiation et à favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

L'association Unis-Cité mobilise chaque année des salariés de grandes entreprises et de fondations dont Enedis. Ces journées Tremplins permettent à des jeunes en fin de service civique d'être coachés dans leur recherche de formation ou d'emploi.

Agir pour l'inclusion numérique

Améliorer l'accessibilité numérique

Enedis continue à améliorer l'accessibilité numérique de ses applications, de ses portails clients et de son site institutionnel.

Dans ce cadre, elle poursuit les audits d'accessibilité permettant de calculer le niveau de conformité à la réglementation[1].
23 audits ont été menés depuis 2023 (+ 4 en 2025) avec un taux moyen de conformité de 56 %. Enedis vise un taux minimal de conformité de 70 % pour l'ensemble de ses services numériques à partir de 2027.
Des sensibilisations et des formations sont également proposées à l'ensemble des salariés, avec des contenus adaptables aux rôles et aux responsabilités de chacun.

Depuis 2022, une offre de matériel et de logiciels est mise à disposition des salariés en situation de handicap, afin de proposer des solutions adaptées, sur le site de travail comme en télétravail.

Lutter contre la fracture numérique par les dons de matériel

En 2025, Enedis a donné plus de **460 ordinateurs** à des associations ou à des écoles pour lutter contre la fracture numérique.

Une expérimentation a été menée en Occitanie avec la Mednum, société coopérative d'intérêt collectif qui agit pour l'inclusion et la médiation numérique, afin d'élargir les dons au-delà des grandes structures bénéficiaires, tant en milieu urbain que rural, via un appel à candidature. 300 ordinateurs ont été remis dans ce cadre à des structures qui accompagnent les publics éloignés du numérique ainsi qu'à des personnes en situation de précarité. De nouvelles expérimentations sont prévues en 2026, en particulier en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Enedis a également fait don près de **291 smartphones** pour équiper des personnes en situation de précarité ou les médiateurs qui les accompagnent (Régies de quartier, Pimms Médiation, FACE etc.), ainsi que **92 matériels** de réseau informatique (borne wifi, routeur, switch, ...).

2025 a également été l'occasion d'expérimenter le recours à un atelier de reconditionnement d'ordinateurs en milieu carcéral, avant d'être donnés à des associations ou vendus aux salariés d'Enedis.

DANS NOS TERRITOIRES

Des actions solidaires dans les territoires

Direction régionale Auvergne (Auvergne-Rhône-Alpes), Direction régionale Centre-Val de Loire et Direction régionale Languedoc Roussillon (Occitanie)

Des actions solidaires ont été réalisées auprès d'associations locales, telles que les Restos du Cœur (dons de véhicules électriques dans l'Allier, dons de vêtements dans le Loiret), ou auprès de la Banque Alimentaire dans le Gard (dons de véhicules et d'équipements bureautiques).

DANS NOS TERRITOIRES

Dons d'ordinateurs pour des demandeurs d'emploi

Direction régionale Languedoc Roussillon (Occitanie)

Enedis a remis 20 ordinateurs reconditionnés au PIMMS de Nîmes, dont 10 s'adressent à des demandeurs d'emploi, accompagnés par le PIMMS afin de faciliter leur recherche et leurs démarches administratives.

(1) Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, RGAA.


ThinkPad
HINAURA
LA MEDNUM
ThinkPad
HINAURA
LA MEDNUM



3.

Être un service public à impact positif pour **les territoires**

Être un service public à impact positif pour **les territoires**

Gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, Enedis exerce sa mission de service public au plus près des collectivités. Présente sur 95 % du territoire métropolitain, Enedis est un acteur clé à l'échelle locale. Par sa présence et ses investissements responsables, elle prend part au développement social et économique des territoires.

CHIFFRES CLÉS 2025

≈ 60 000 emplois
indirects soutenus grâce aux activités d'Enedis dans les territoires

99 %
des achats de travaux réalisés en France (en montant)

77,7 %
des collectivités inscrites au Portail Collectivités d'Enedis pour suivre leurs consommations

VICTOIRES 2025

Généralisation de l'usage du Portail Collectivités
Le Portail Collectivités et l'Espace Mesures et Services (EMS) d'Enedis permettent aux collectivités d'accéder à leurs données, de suivre leurs productions et consommations d'électricité et de renforcer leurs politiques de transition énergétique. À fin 2025, plus de 77 % des collectivités utilisent ce portail.

Création de l'association FIERE
La Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques[1] (FIERE) marque la volonté d'Enedis et de ses partenaires industriels de renforcer une filière stratégique au cœur de la transition énergétique. Avec une commission dédiée à la RSE, l'association suit une feuille de route commune avec plus de 80 entreprises fournisseurs ou prestataires.

CONVICTIONS & ACTIONS

Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales

Enedis accompagne les collectivités dans le développement et l'aménagement de leurs territoires, ainsi que dans leurs engagements environnementaux : un partenariat de long terme au service des politiques publiques locales.

Encourager le dialogue et la concertation

Chaque commune, quelle que soit sa taille, dispose d'un interlocuteur Enedis référent, garant d'une relation de proximité. Par la concertation avec tous les acteurs des territoires, publics comme privés, Enedis construit des solutions partagées au service de la transition écologique.

Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires

À travers sa politique d'achats, Enedis investit localement, soutient les entreprises de proximité et favorise l'emploi dans les territoires.
Ainsi, 67 % des matériels électriques achetés sont fabriqués en France.
Labellisée RFAR[2] depuis 2019, Enedis continue de renforcer sa politique d'achats responsables par la mise en place élargie de critères de mieux-disance RSE.

Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques

En exploitant pleinement les capacités du compteur communicant Linky, Enedis se positionne comme un acteur central pour accompagner les consommateurs et les collectivités vers plus d'efficacité et de sobriété énergétique ; elle met ses données et outils à disposition des territoires. Enedis agit grâce à ses données pour accompagner les nouveaux usages comme l'autoconsommation.

Impliquer l'ensemble des acteurs du réseau électrique dans une démarche responsable

Enedis fédère l'ensemble des acteurs du système électrique autour d'une feuille de route RSE commune pour accélérer la transition énergétique.
Avec la création de la FIERE, Enedis franchit une nouvelle étape en structurant une filière industrielle engagée, innovante et souveraine.

(1) En fédérant gestionnaires de réseaux, industriels et entreprises de travaux.
(2) Relations fournisseurs et achats responsables (en cours de renouvellement).

01 Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales

Les collectivités territoriales, en tant qu'autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) et propriétaires des réseaux de distribution d'électricité, confient à Enedis l'entretien, le développement et l'exploitation du réseau via des contrats de concession.

Dans le cadre de cette relation, Enedis accompagne les collectivités dans le développement et l'aménagement de leurs territoires, ainsi que dans leurs engagements environnementaux.

Enedis agit dans et avec les territoires pour la transition écologique

Enedis s'engage aux côtés des acteurs publics, à toutes les échelles du territoire (du quartier à la commune, jusqu'à la maille régionale) pour les accompagner dans la transition écologique.

Cette proximité est rendue possible par la présence dans chaque département d'un directeur territorial, et s'appuie sur un réseau d'interlocuteurs privilégiés. Quelles que soient la taille et la nature de la commune, ces derniers sont à l'écoute des territoires pour répondre à leurs interrogations, les informer et les accompagner dans leurs projets.

Plusieurs leviers sont ainsi mobilisés : les contrats de concession et les conventions associées, mais aussi une relation de proximité construite au quotidien. Cette coopération s'appuie sur la valorisation des données d'Enedis, son implication dans l'économie locale et la mobilisation de l'ensemble de la filière des réseaux électriques.

Des contrats de concession intégrant des enjeux environnementaux

Le nouveau modèle de contrat de concession, désormais largement déployé, intègre un chapitre consacré aux engagements environnementaux et sociétaux. Il prévoit des initiatives variées, tels la mise en œuvre d'actions visant à améliorer l'efficacité énergétique du réseau de distribution, l'accompagnement relatif aux énergies renouvelables ou aux bornes de recharge de véhicule électrique, une meilleure intégration des ouvrages dans l'environnement, ou encore la mise à disposition de données en faveur de la sobriété et de la lutte contre la précarité énergétique. Par ailleurs, le concessionnaire s'engage à mettre en œuvre un plan d'action visant à réduire son empreinte carbone, trier et valoriser les déchets liés à ses activités, développer sa flotte de véhicules électriques ou bien encore contribuer à des achats responsables.

Enedis agit

Un engagement réaffirmé auprès des élus locaux

Lors du Salon des maires et des collectivités locales 2025 à Paris, Enedis a présenté ses solutions concrètes pour accompagner la transition énergétique des territoires. L'entreprise a mis en avant son espace Mesures et Services, un outil gratuit permettant aux collectivités de piloter efficacement leurs consommations énergétiques et de mesurer l'impact de leurs actions de sobriété[1].

Enedis agit

Enedis et les ALEC : « des partenariats vecteurs d'innovation » au service des territoires

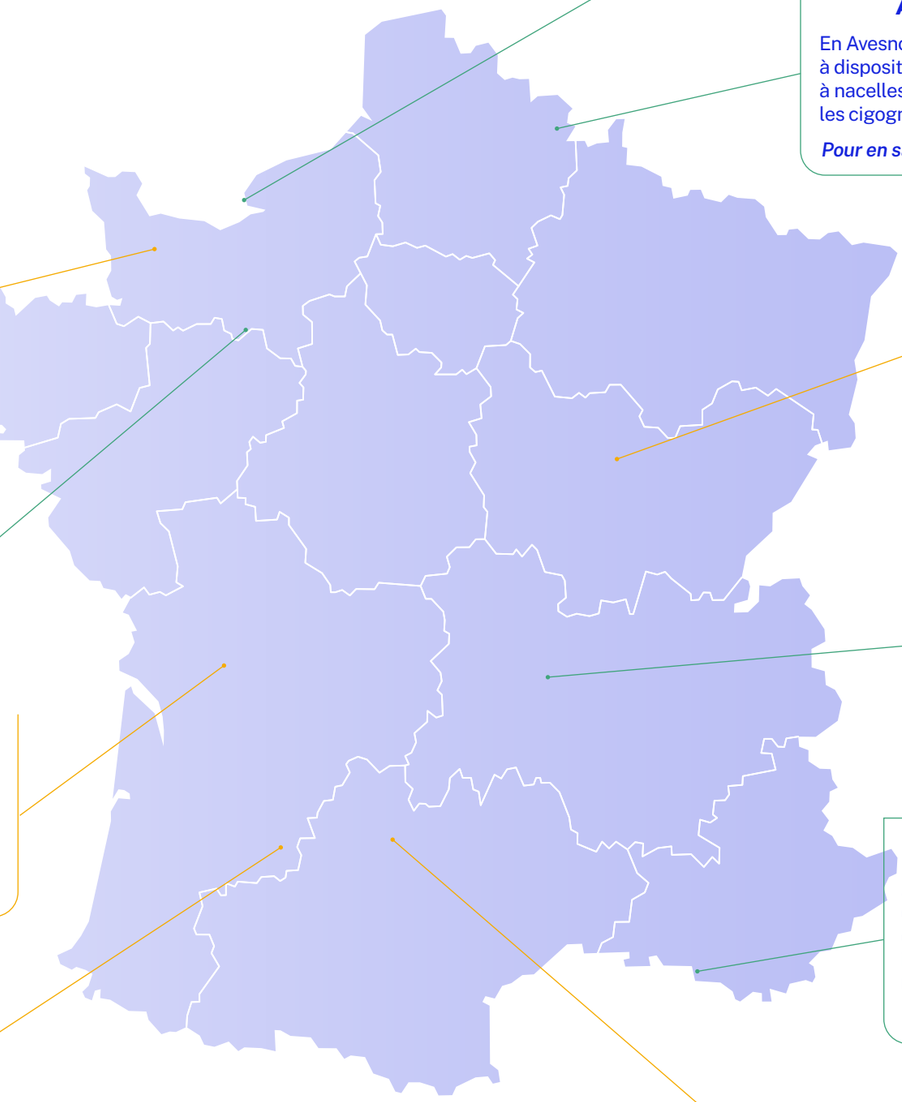
Les Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC), créées par les collectivités territoriales en lien avec l'État, accompagnent les territoires dans la transition énergétique en apportant expertise, conseil indépendant et par l'animation de réseaux locaux. Enedis entretient avec elles des partenariats historiques, fondés sur la confiance et l'efficacité, qui se traduisent par des actions au service des territoires : sobriété énergétique, rénovation, développement des énergies renouvelables et mobilité électrique. Certaines directions régionales, comme la Bretagne, collaborent avec 100 % des ALEC présentes sur leur périmètre.

En 2025, Enedis a renforcé ce partenariat en ouvrant aux ALEC un accès dédié à l'Espace Mesures et Services (EMS) via le portail Collectivités, afin de faciliter le suivi des consommations et soutenir les actions de sobriété énergétique[1].



(1) Pour plus d'information voir « Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques » p. 104.

Les territoires : lieu de transformation des engagements RSE en actions concrètes



CLIMAT

Au Havre, Enedis accompagne l'électrification des quais.

Pour en savoir plus : p. 27.



AVIFAUNE

En Avesnois, Enedis met à disposition son camion à nacelles pour aider à baguer les cigognes.

Pour en savoir plus : p. 46.





SOLIDARITÉ

Dans la Manche, suite au passage de la tempête Goretti, des techniciens de la France entière (via la FIRE*) viennent en renfort des équipes sur place pour rétablir l'électricité.

Pour en savoir plus : p. 23.

* FIRE : force d'intervention rapide d'électricité

COMPÉTENCE DE DEMAIN

Enedis fait visiter ses chantiers à des étudiants de l'école des réseaux, pour former les électriciens bourguignons de demain.

Pour en savoir plus : p. 73.





RÉEMPLOI

À Alençon, Enedis fait un don de véhicule au centre social pour favoriser le réemploi.

Pour en savoir plus : p. 57.

BIODIVERSITÉ

Dans les Hautes Chaumes, Enedis fait appel à un écologue et concerte avec les acteurs locaux pour réaliser un chantier dans une zone Natura 2000.

Pour en savoir plus : p. 41.





INCLUSION

Enedis devient partenaire de la commune d'Aigre pour l'inclusion numérique et la maîtrise de la consommation électrique.

Pour en savoir plus : p. 89.

ADAPTATION

À Marseille, face au risque de fortes chaleurs, Enedis change des câbles à papiers imprégnés par des câbles nouvelle génération.

Pour en savoir plus : p. 24.





SÉCURITÉ DES TIERS

Dans le Lot-et-Garonne, Enedis s'associe aux associations locales pour la sécurité des pêcheurs en eau douce.

Pour en savoir plus : p. 68.

AUTOCONSOMMATION

À La Rouquette, en Aveyron, Enedis accompagne un projet d'autoconsommation.

Pour en savoir plus : p. 106.



Enjeux sociaux et sociétaux non exhaustifs

Enjeux environnementaux non exhaustifs

02 Encourager le dialogue et la concertation

Pour accompagner les territoires, le dialogue et la concertation sont essentiels, non seulement avec les collectivités, mais aussi avec l'ensemble des acteurs locaux et de la société civile. Cette approche élargie permet de construire des solutions partagées et d'anticiper les enjeux liés à l'aménagement et à la cohésion territoriale ainsi qu'à la transition énergétique.

Territoires et transition : le rôle essentiel de la filière territoires

Accompagner les territoires dans la transition énergétique suppose des compétences spécifiques. Pour mener à bien cet accompagnement, Enedis s'appuie sur sa filière Territoires qui comprend notamment une centaine de Directeurs Territoriaux et un réseau de près d'un millier d'Interlocuteurs Privilégiés (IP).

Les IP sont les représentants d'Enedis auprès des collectivités. Ils assurent un dialogue permanent et interviennent sur des enjeux majeurs comme la planification énergétique, la décarbonation des usages et la lutte contre la précarité énergétique. Ainsi, chaque commune, quelle que soit sa taille, dispose d'un interlocuteur référent, garant d'une relation de proximité et d'un accompagnement personnalisé.

Issus de parcours variés, les IP bénéficient d'une formation spécifique, combinant un socle commun et des modules dédiés à la réglementation et à la relation avec les collectivités par exemple. Ces compétences leur permettent de contribuer pleinement à la transition énergétique et à l'aménagement durable des territoires.

Portrait d'Interlocuteur Privilégié : François Gabet – « Un parcours qui relie technique et territoire »

Après un début de carrière dans les domaines de l'exploitation, du raccordement puis de la cartographie, François Gabet a développé une compréhension des enjeux techniques et humains d'Enedis. Cette diversité d'expériences l'a préparé à des fonctions tournées vers les parties prenantes de l'entreprise.

Aujourd'hui Interlocuteur Privilégié de la métropole de Rennes, il met son sens du collectif et sa vision transversale au service du territoire : dialogue régulier avec les élus, accompagnement des projets structurants pour le territoire et gestion de crise, notamment lors d'aléas climatiques.

À l'interface entre les acteurs du territoire et les équipes internes, il agit en facilitateur, favorisant la coopération et la recherche de solutions partagées.

« Je voulais me rapprocher de ce que la société attend de nous. Aujourd'hui, je suis au cœur de cette dynamique en Bretagne. »



Postes sources : construire de façon responsable, en concertation avec les territoires

Le nombre de postes sources, maillons essentiels du réseau électrique, va augmenter de manière notable avec le développement des énergies renouvelables et l'électrification des nouveaux usages.

Pour construire un poste source, Enedis s'appuie sur des études techniques et sur la concertation avec les élus locaux.

Dans un premier temps, l'identification de la zone d'implantation prend en compte les besoins du réseau et les contraintes locales. Une analyse est menée pour évaluer les aspects techniques, environnementaux et fonciers. Une fois l'aire d'étude définie, une concertation est engagée conformément à la circulaire Fontaine.

Sous l'égide du préfet, cette consultation associe collectivités locales, services de l'État et associations concernées afin d'analyser les enjeux du territoire et sélectionner l'emplacement qui permet le moindre impact.

Une fois les travaux lancés, et tout au long de la construction, la concertation avec les acteurs locaux se poursuit afin d'assurer l'intégration du projet et de prévoir d'éventuels ajustements.

L'engagement des interlocuteurs privilégiés d'Enedis permet d'anticiper et de structurer efficacement la concertation avec les acteurs politiques territoriaux. Cela permet de préparer en amont les échanges avec les collectivités et les services de l'État. Une cartographie des parties prenantes est élaborée pour recenser les acteurs clés, analyser leurs attentes et adapter la démarche de concertation en conséquence.

Depuis 2025, Enedis a établi deux partenariats au service du dialogue mené pour les postes sources :

Avec **La Fédération des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural** (SAFER), pour mieux coopérer sur la gestion du foncier nécessaire à ses projets.

Ce partenariat facilite le partage d'informations, la collaboration locale et l'appui opérationnel. Les SAFER mettent à disposition leurs outils et leur expertise pour aider à sécuriser les terrains tout en maintenant une activité agricole jusqu'au début des travaux. La convention sera ensuite adaptée localement avec chaque SAFER avec l'appui des Directeurs Territoriaux référents régionaux.

Avec **Le Muséum National d'Histoire Naturelle** (MNHN), pour enrichir les outils de diagnostics environnementaux.

La Boîte à Outils de la Biodiversité (BOB) développée par le MNHN centralise les informations et facilite une vision environnementale 360° du territoire impacté, tout en intégrant l'expertise scientifique du MNHN pour évaluer les impacts environnementaux et éviter l'érosion de la biodiversité.

Des Conseils de parties prenantes dans chaque région

Pour être en lien avec la société civile, Enedis dispose depuis 2022 de **25 Conseils de parties prenantes** en région, formés de représentants du territoire, provenant des milieux académiques, scientifiques, associatifs ou économiques. Ils enrichissent les réflexions des directions régionales en intégrant des perspectives externes, contribuant ainsi au progrès en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

DANS NOS TERRITOIRES

Un partenariat renforcé pour accompagner les exploitants agricoles

Direction régionale Provence Alpes du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Le 25 février 2025, Enedis, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Alpes-de-Haute-Provence et la Chambre d'Agriculture 04 ont renouvelé leur partenariat pour soutenir les agriculteurs dans la prévention des risques électriques et la transition écologique.
La convention prévoit notamment l'information lors d'événements climatiques, la prévention des risques liés aux travaux, l'optimisation de l'élagage et l'accompagnement des projets d'énergies renouvelables comme l'agrivoltaïsme ou l'autoconsommation collective.

Enedis agit

Accompagner le monde agricole dans ses défis et ambitions énergétiques

Le changement climatique touche de plein fouet l'agriculture française[1] qui, dans un même temps, est le 2e secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre en France. Enedis se positionne comme un partenaire pour accélérer la décarbonation et sécuriser les activités sur les territoires.

L'électricité bas-carbone française permet de remplacer le fioul et le gazole non routier, d'électrifier les engins et de chauffer proprement serres et bâtiments. Enedis accompagne cette évolution en assurant l'alimentation électrique même dans les zones les plus rurales, contribuant ainsi à la décarbonation des usages agricoles.

Les agriculteurs deviennent également producteurs d'électricité grâce au photovoltaïque et à l'agrivoltaïsme, qui combine production solaire et maintien des cultures. Cette dynamique se développe : 70 % des exploitants déclarent avoir déjà été sollicités pour un projet photovoltaïque, source potentielle de diversification et d'autonomie énergétique.
Enedis contribue à cette montée en puissance en sécurisant les raccordements et en mettant à disposition des outils d'anticipation comme la cartographie des capacités, les simulateurs de coûts et délais, ou encore les guides dédiés à l'autoconsommation collective.
De plus, Enedis va mettre à disposition des outils de cartographie pour permettre d'identifier les zones ou le réseau peut être saturé.

Cette coopération entre Enedis et le monde agricole s'appuie sur des partenariats solides avec les Chambres d'Agriculture, la FDSEA[2], la SAFER, la CUMA[3], la MSA[4], ainsi que des acteurs territoriaux[5], renforçant la proximité et la capacité à agir localement.

(1) 93 % des agriculteurs déclarent subir ses effets (sécheresses, tempêtes, gel, canicule).
(2) Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.
(3) Coopérative d'utilisation de matériel agricole.
(4) Mutualité Sociale Agricole.
(5) La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF). et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) via « Villages d'Avenir ».



03 Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires

Enedis intervient sur 95 % du territoire métropolitain, hors départements et régions d'outre-mer (Drom). Elle déploie ses ressources et investissements au service de la cohésion des territoires en soutenant leur développement et en les accompagnant dans leur transition écologique.

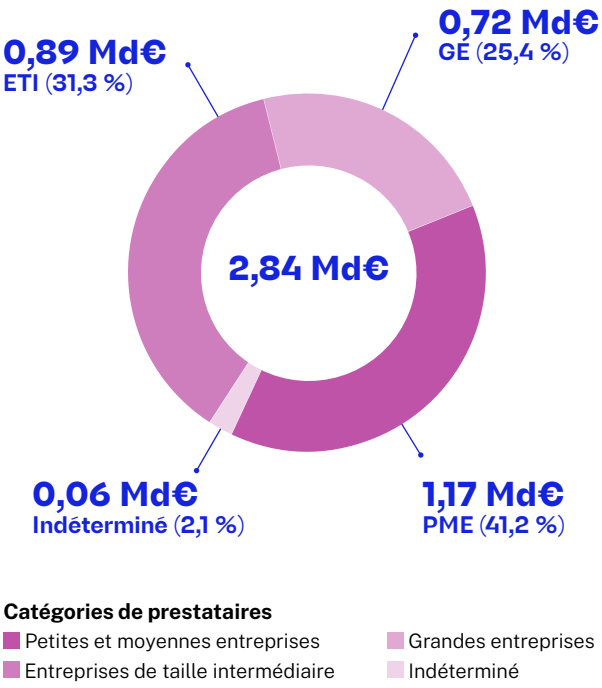
Enedis est engagée pour l'emploi local et le développement régional

L'entreprise contribue directement au développement économique des territoires par l'activité qu'elle génère avec ses achats de biens, de services et de travaux. Enedis soutient ainsi le maintien d'environ **60 000 emplois indirects sur le territoire métropolitain.**

99 % de ses achats de travaux sont effectués en France dont 41 % auprès de TPE / PME pour un montant de 1,2 milliard d'euros (vs respectivement 98 % et 40 % en 2024).

Près des deux tiers des usines principales du panel fournisseurs d'Enedis, soit plus de 180 usines, sont implantées en France, contribuant au soutien de l'emploi industriel, à la sécurité d'approvisionnement et à la capacité de réponse du système électrique pour acheminer rapidement des matériels en cas d'aléas climatiques.

Montant facturé par catégorie de prestataires de travaux



Répartition des usines de fabrication de matériels électriques dans les territoires : Enedis est un acteur qui agit pour le maintien et le développement de l'industrie et de l'emploi en France

90 % du matériel électrique est fabriqué au sein de l'Union européenne.

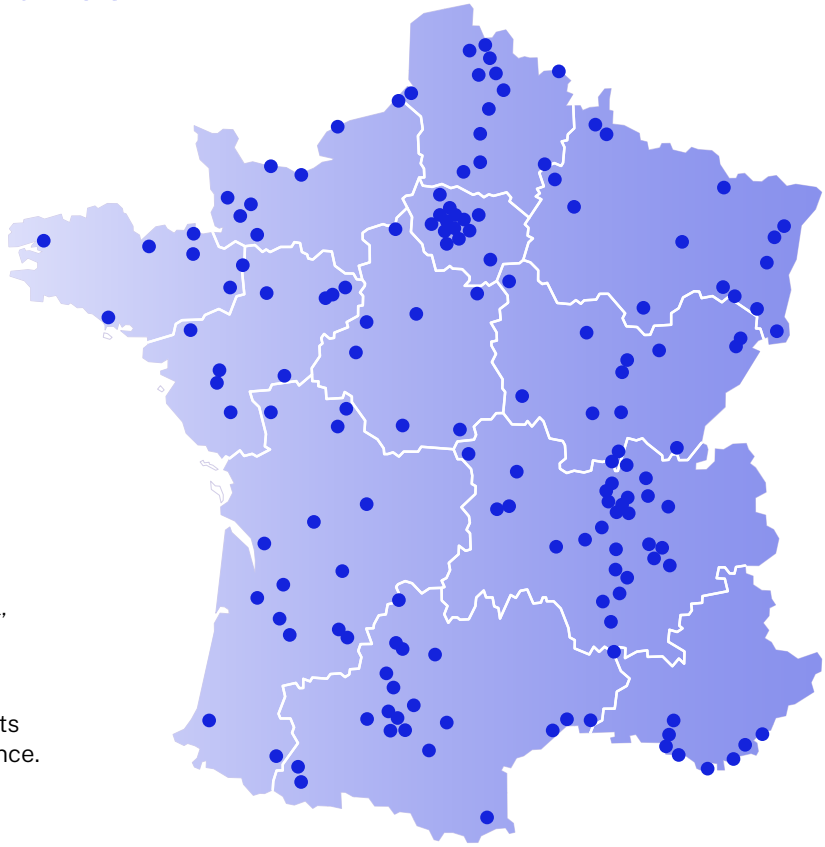
67 % sont produits dans des usines en France.

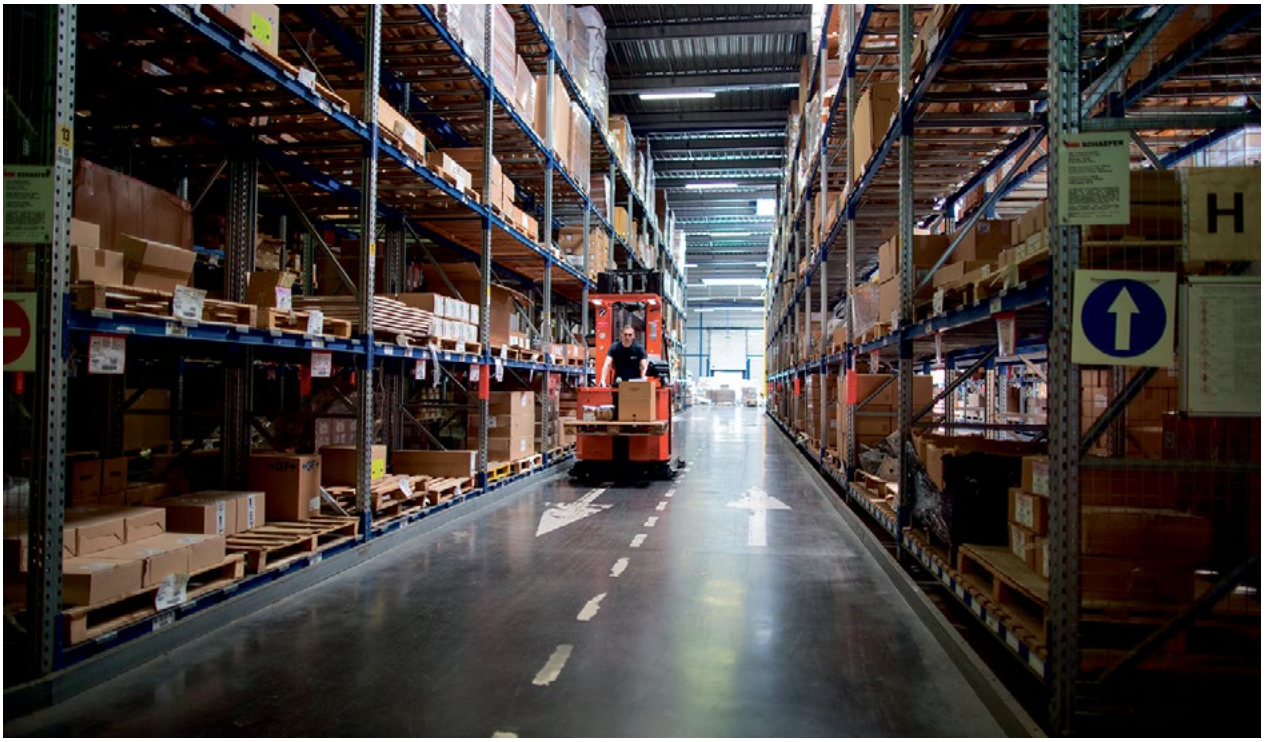
10 % hors Union européenne, dans des pays qui ont des accords de libre-échange avec la France.

Le panel se caractérise par :

- des sociétés de taille intermédiaire ou plus petite représentent 70 % du panel,
- des sociétés enregistrées en France à plus de 80 %.

En matière de services, les appels clients sous-traités sont tous effectués en France.





Un engagement placé au cœur de la relation avec les fournisseurs

Dans un contexte de forte accélération de la transition énergétique et de croissance soutenue de son volume d'activité, Enedis poursuit la transformation de sa politique d'achats responsables en renforçant son engagement en faveur de relations durables, équilibrées et responsables avec ses fournisseurs. Cette démarche est reconnue depuis 2019 par l'obtention du label Relations fournisseurs et achats responsables, attribué par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats, et détenu uniquement par une centaine d'entreprises en France.

Par cette labellisation, Enedis confirme son rôle de donneur d'ordre responsable.

En matière de délai de paiement, Enedis veille à traiter ses prestataires et fournisseurs avec respect et équité.

Un socle commun pour toutes les relations contractuelles

Enedis a établi une charte intitulée « Engagements RSE – charte fournisseurs et prestataires », qu'elle adresse à tous les fournisseurs depuis 2017. Actualisée en 2022, elle permet de mieux articuler les engagements RSE avec ceux du label Relations fournisseurs et achats responsables.

Elle rappelle les engagements d'Enedis en tant qu'entreprise adhérente au Pacte mondial des Nations unies : respect des lois et des réglementations applicables (en particulier environnementales et sociales), interdiction de recourir à des pratiques déloyales pour l'obtention d'un marché, garantie de transparence envers Enedis pour tout type d'information et respect du code de bonne conduite d'Enedis.

La charte est une pièce contractuelle : **100 % des fournisseurs et des prestataires** s'engagent à respecter la charte dans le cadre de leur contractualisation.

Les conditions générales d'achat (CGA) d'Enedis incluent également des clauses environnementales et sociales, qui couvrent systématiquement l'ensemble des achats supérieurs à 40 000 euros. Cette exigence garantit que toutes les relations contractuelles d'Enedis intègrent des obligations minimales en matière de responsabilité sociétale.

Des critères de mieux-disance RSE renforcés pour favoriser la performance et l'engagement des fournisseurs

Généraliser les critères de mieux-disance RSE

Enedis poursuit de façon volontariste la mise en œuvre des orientations RSE sur 3 dimensions : circularité et préservation des ressources, réduction de l'empreinte carbone et amélioration de l'impact social de ses achats.

En 2025, 97,5 % des achats de travaux supérieurs à 4 M€ et de matériels supérieurs à 400 k€ intègrent un critère de mieux-disance environnementale. La prévention Santé Sécurité constitue un critère central des achats de travaux supérieurs à 4 M€, avec une pondération supérieure à 12 %, pour un poids total de la RSE de 19 % dans la notation technico-économique.

La demande systématique d'analyses de cycle de vie pour les matériels à enjeu (câbles, transformateurs, etc.) permet de fiabiliser et d'actualiser l'empreinte carbone des matériels de réseau. Les derniers marchés de câbles HTA conclus fin 2025 intègrent ainsi plus de 10 % de matières premières critiques recyclées.

Enedis poursuit l'objectif d'augmenter la part de matières recyclées ou bas carbone (cuivre, aluminium, tôles magnétiques, etc.) dans les matériels neufs, avec comme but de jouer sa part dans la filière de recyclage et de production bas carbone en France et en Europe.

Aller plus loin sur les critères de mieux-disance sociaux

Les critères sociaux, comme le taux de féminisation des effectifs, l'engagement dans une démarche Egapro, l'emploi direct de personnes en situation de handicap ou encore le recours à des structures inclusives, sont pris en compte dans l'attribution de certains marchés. 78,4 % des achats de travaux supérieurs à 4 M€ et de matériels supérieurs à 400 k€ comportent un critère de mieux-disance sociale. Un des enjeux est de renforcer l'engagement des prestataires dans les écoles des réseaux de la transition énergétique, via un poids croissant de la mieux-disance sur ce thème.

Une politique d'achats responsables incarnée par toute la filière Achats

Les acheteurs d'Enedis sont acteurs de cette démarche : ils suivent un parcours de professionnalisation intégrant une formation aux enjeux RSE via le dispositif Pass Acheteur. Leur performance est évaluée chaque année, notamment concernant la prise en compte de critères RSE dans les achats qu'ils traitent.

Un contrôle des engagements RSE des fournisseurs via des audits

L'évaluation des fournisseurs en matière de RSE, via un questionnaire ou des audits, est intégrée dans les nouvelles conditions générales d'achat implémentées au fur et à mesure du renouvellement des contrats, permettant ainsi à Enedis de vérifier le respect de leurs engagements.

Par ailleurs, un suivi des critères de mieux-disance est mis en place afin d'encourager des pratiques optimisées, dépassant les simples exigences légales.

Les fournisseurs sont également tenus de mettre à jour régulièrement leurs documents légaux, notamment les déclarations de salariés étrangers, afin de garantir leur conformité continue.

Enedis agit

Un engagement concret dans des contrats structurants

En 2024, l'entreprise a signé des contrats de fourniture de transformateurs moyenne/basse tension pour un montant de plus de 2 milliards d'euros pour huit ans, et des contrats de câbles basse tension souterrains de plus de 600 millions d'euros pour cinq ans.

Pour attribuer ces marchés, Enedis a appliqué des critères de mieux-disance, intégrant l'analyse du cycle de vie (ACV) du matériel, afin de limiter leur impact environnemental, ainsi que des exigences renforcées en matière de santé et de sécurité.

L'allongement des durées contractuelles, jusqu'à huit ans pour le matériel stratégique et six ans pour certains marchés de travaux, offre aux fournisseurs titulaires d'un contrat une visibilité propice à l'investissement et à la montée en compétences, tout en favorisant leur engagement dans une démarche d'amélioration continue de leur performance RSE.

Des achats inclusifs au service de l'intégration de personnes en situation de handicap

Dans son Accord handicap, renouvelé unanimement pour la période 2024-2027, l'entreprise s'est engagée à confier chaque année au moins 10 millions d'euros de chiffre d'affaires utile de prestations au secteur du travail protégé et adapté (STPA)[1].

Dans cette dynamique, Enedis favorise l'accès du secteur protégé et des PME à certaines prestations en lotissant ses marchés, c'est-à-dire en les divisant en plusieurs lots. Cette approche, déjà pratiquée auparavant pour les PME, a notamment été mise en œuvre avec le programme Mosar (moderniser les outils, satisfaire et améliorer la relation client), qui concerne l'accueil, l'acheminement et le raccordement du marché de masse.

Par ailleurs, Enedis agit concrètement en faveur d'achats responsables et inclusifs à travers le programme ProxSi Dépanne, développé en partenariat avec l'entreprise sociale et solidaire Envoi, installée à Toulouse. Ce dispositif innovant vise à réduire l'empreinte environnementale en relocalisant en France la réparation du matériel informatique et en valorisant la réutilisation des pièces. Il contribue également à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi. Cette démarche a été récompensée en 2023 par le trophée de l'acheteur solidaire de l'année lors de l'événement HandiFormelles.

	2023	2024	2025	Objectif
Montant en euros des commandes aux entreprises du STPA (en CAU[2])	13 M€	14,67 M€	15,15 M€	> 10 M€ chaque année

(1) Part de main-d'œuvre dans les achats
(2) Chiffre d'affaires utile

04 Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques

La transition écologique nécessite de repenser la gestion de l'énergie, tant au niveau de la production qu'au niveau de la consommation.

En exploitant pleinement les capacités du compteur communicant Linky et en encourageant la sobriété et l'efficacité énergétiques, Enedis se positionne comme un acteur central pour accompagner les consommateurs et les collectivités, grâce aux données, vers des usages plus responsables et plus sobres.

L'entreprise propose ainsi 100 jeux d'informations en accès libre via la plateforme Explore-Enedis Open Data, ainsi que 50 indicateurs sur le site de l'Observatoire français de la transition écologique qu'elle alimente. En parallèle, Enedis met à disposition des acteurs de la transition écologique une offre de services spécifiques.
Chaque jour, plus d'un milliard d'informations sont collectées par les systèmes d'information d'Enedis. Enedis garantit la sécurité, la confidentialité et la valorisation des données, notamment via le compteur Linky, qui respecte les normes de cybersécurité les plus strictes.

Enedis met ses données à disposition pour la transition énergétique

Compteurs Linky : au plus près des consommations

À fin 2025, Enedis a installé **38,4 millions** de compteurs communicants Linky, au bénéfice des Français, soit **96 % des foyers équipés** (vs 37,7 millions et 95 % en 2024).
Grâce à Linky, le consommateur peut identifier plus facilement les gros postes de sa consommation d'électricité à différents moments de la journée (un four mis en route à midi, un sèche-linge lancé l'après-midi…) et les gestes simples lui permettant de la réduire, comme débrancher certains appareils ou les mettre sur « off ».
C'est une véritable prise de conscience. Le consommateur peut ainsi agir à la fois en faveur de l'environnement et pour son pouvoir d'achat. **L'Ademe a évalué que les plus grands consommateurs pouvaient réaliser jusqu'à 10 % d'économie sur leur facture d'électricité.**

Un observatoire pour mesurer la dynamique de la transition dans les territoires

L'Observatoire français de la transition écologique[1], mis en place par Enedis, permet de mesurer et d'éclairer la dynamique des territoires en matière de transition écologique. Les données (consommation, production, autoconsommation et mobilités) sont accessibles à tous par région, par département et à la maille communale pour certaines.
L'Observatoire se veut autant un référentiel pertinent et utile qu'un outil d'aide à la décision pour toutes les parties prenantes concernées par la transition écologique : acteurs des collectivités, institutionnels, chercheurs et universitaires, citoyens ou journalistes.
Depuis 2025, l'Observatoire propose de nouveaux open services, permettant un accès centralisé et simplifié aux informations territoriales, déjà publiques, destinées aux collectivités.
Ces open services proposent à tous un accès direct aux données clés de leur territoire. Les collectivités peuvent ensuite approfondir leurs analyses via le portail Collectivités.

Des outils et services numériques au service de la transition énergétique

Dans un contexte où 97 % des collectivités interrogées estiment avoir besoin de la data pour opérer la transition énergétique[2], l'exploitation des données du système électrique et leur mise à disposition représentent un enjeu stratégique pour Enedis.

Le Portail Collectivités d'Enedis, conçu en collaboration avec un panel de collectivités pilotes (communes, communautés d'agglomération, autorités concédantes, départements, etc.), et à destination des autorités concédantes et des collectivités locales, offre un point d'entrée unique pour accéder à de multiples services, contribuant à la sobriété énergétique des territoires. L'outil est accessible en ligne gratuitement pour les aider à optimiser leur consommation d'électricité et, plus largement, les accompagner dans la transition écologique de leur territoire.

77,7 % de collectivités sont inscrites au Portail Collectivités en 2025 (vs 74,6 % en 2024).

14 464 ont souscrit à l'espace Mesures et Services (vs 12 366 en 2024).

Les collectivités bénéficient ainsi d'un tableau de bord dynamique et personnalisable de leur production et de leur consommation d'électricité. Elles ont aussi la possibilité de paramétrer des alertes sur des points de production ou de consommation d'électricité tels que l'éclairage public, ou encore la possibilité d'accéder à des données mensuelles agrégées de production et de consommation d'électricité dans leur région. Les collectivités peuvent utiliser ces données pour élaborer leur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et des diagnostics territoriaux.

De 2022 à 2025, l'outil PrioRéno Bâtiments publics, construit en partenariat avec la Banque des territoires et les gestionnaires de réseaux de distribution Enedis et GRDF, a permis aux collectivités d'identifier les rénovations énergétiques à mener en priorité sur le parc immobilier public. À la suite du lancement par l'ADEME et la FNCCR / ACTEE d'une plateforme nationale ayant le même objectif, confirmant ainsi le caractère précurseur de l'outil PrioRéno BP, la Banque des Territoires a mis fin à cet outil.

PrioRéno Logement social, lancé en avril 2024, a renforcé cette dynamique en ciblant les bailleurs sociaux. Cet outil gratuit fournit un diagnostic précis et propose pour les bâtiments HLM (habitat à loyer modéré) une priorisation des rénovations énergétiques nécessaires. Enedis joue un rôle clé dans cette initiative en apportant expertise et données énergétiques, anonymisées et agrégées conformément au RGPD, permettant ainsi des diagnostics fiables et rapides. Dès son lancement, 86 bailleurs représentant 1,7 million de logements sociaux, soit 33 % du parc, avaient accès à cet outil. Un tel résultat a été possible grâce au maillage territorial d'Enedis et au travail de proximité mené auprès des bailleurs pour promouvoir l'outil.

284 organismes de logement social ont accédé à PrioRéno à fin 2025, soit 62 % du secteur et de la cible. (vs 222 et 37 % en 2024).

Ces outils, mis à disposition par Enedis, permettent aux collectivités d'identifier les zones en sous-consommation (précarité énergétique) et en surconsommation (passoires thermiques) afin de lutter contre la précarité énergétique.

(1) https://observatoire.enedis.fr
(2) Dans le cadre de l'Observatoire Data Publica 2024, contre 83 % en 2023.

Enedis agit grâce à ses données pour accompagner les nouveaux usages

Favoriser la flexibilité pour un réseau plus résilient

Dans un système électrique en pleine mutation, marqué par le développement massif des énergies renouvelables et l'essor de nouveaux usages, la flexibilité est un levier central pour accompagner la transition écologique. Une flexibilité est une augmentation ou une diminution de la puissance électrique d'un site de production d'électricité, d'un dispositif de stockage, ou d'une autre installation électrique appartenant à un usager du réseau d'électricité.
RTE, qui gère le réseau de transport d'électricité, utilise les flexibilités afin d'assurer en permanence l'équilibre entre l'offre et la demande sur le réseau électrique français. Enedis, en tant que gestionnaire du réseau de distribution, joue maintenant un rôle clé et développe depuis quelques années des solutions de flexibilité pour la consommation d'électricité.

Aujourd'hui, près de 14,5 millions de foyers bénéficient d'offres différenciées basées sur le principe des heures pleines et des heures creuses, permettant de décaler certains usages (chauffe-eau, électroménager, recharge des véhicules électriques) vers les périodes les plus favorables, sans compromis sur le confort. Ces offres contribuent à lisser la consommation, réduire les pointes du soir et accompagner les nouveaux usages électriques.
Pour renforcer ces bénéfices et favoriser un meilleur alignement des plages de consommation avec la production renouvelable, notamment solaire, une réforme nationale des heures pleines/heures creuses est mise en œuvre par Enedis depuis le 1er novembre 2025, conformément au TURPE 7 défini par la CRE. Elle sera déployée jusqu'en 2027.

Les 8 heures creuses quotidiennes sont maintenues, mais réparties différemment avec au moins 5 heures consécutives la nuit (23h-7h) et jusqu'à 3 heures en journée (11h-17h), principalement en été pour profiter du pic solaire. Les plages du matin (7h-11h) et du soir (17h-23h) sont progressivement supprimées.
Cette réforme constitue un chantier technique et informatique d'envergure, mobilisant Enedis et l'ensemble des fournisseurs d'électricité. Elle marque une étape clé pour renforcer la flexibilité du système électrique, optimiser les usages électriques et intégrer pleinement l'énergie solaire dans le quotidien des Français.

Par ailleurs, la filière des réseaux électriques intelligents a lancé Flex Ready, une marque collective qui certifie les équipements capables de moduler automatiquement leur fonctionnement en fonction des signaux du réseau. Ce cadre commun garantit leur compatibilité, facilite leur intégration à grande échelle et soutient l'émergence d'une filière cohérente et performante. Enedis contribue à cette dynamique en mettant ses données au service du développement de solutions de pilotage énergétique pour les logements et bâtiments tertiaires.

À l'horizon 2030, les flexibilités de consommation pourront représenter jusqu'à 40 % des besoins de modulation du système électrique. En facilitant l'adoption de ces nouveaux usages, Enedis contribue activement à une transition énergétique plus efficace et pleinement ancrée dans le quotidien des Français.

L'autoconsommation : vers une production et une consommation locale d'électricité

En France, le nombre d'installations de production d'EnR a doublé depuis fin 2022 dépassant aujourd'hui le million de producteurs, dont les deux tiers sont en autoconsommation individuelle. Une croissance qui s'est poursuivie sur l'année 2025 où 6,6 GW d'EnR ont été raccordées par Enedis, soit près de deux fois plus que ce qui était réalisé en 2022. Cette dynamique illustre l'essor d'une production d'électricité locale, décentralisée et bas carbone, portée par les citoyens, les entreprises et les collectivités.

L'autoconsommation individuelle permet à un producteur de consommer directement l'électricité qu'il génère et, si besoin, d'injecter le surplus dans le réseau public de distribution. Enedis facilite cette démarche en s'appuyant sur le compteur communicant, qui enregistre à la fois les quantités soutirées et les quantités injectées.

Plus de 840 000 sites en autoconsommation individuelle
recensés à fin 2025 (vs 670 000 en 2024).

Dans le même temps, l'autoconsommation collective connaît un essor rapide. Elle permet à plusieurs consommateurs situés à proximité de partager l'électricité produite localement, souvent via des installations photovoltaïques. Enedis joue ici un rôle clé en assurant, grâce aux données issues des compteurs communicants, la répartition précise de l'énergie entre les participants toutes les quinze minutes, selon les règles définies par le collectif.

1 625 opérations collectives
en service à fin 2025 (vs 698 en 2024).

Près de 18 000 participants,
majoritairement portées par les collectivités locales (vs 8 300 en 2024).



DANS NOS TERRITOIRES

Les élus découvrent les outils numériques d'Enedis

Direction régionale Pays de la Loire (Pays de la Loire)

Le 24 avril 2025, une vingtaine d'élus et chargés de mission sarthois étaient réunis à Coulaines pour une présentation des outils numériques d'Enedis. Le vice-président à la métropole du Mans en charge de la transition énergétique, a salué la découverte de ces solutions, reconnaissant « ne pas savoir qu'Enedis disposait d'outils aussi puissants ». Les participants ont échangé avec le délégué territorial, et ont souligné l'utilité de ces données pour mieux piloter l'éclairage public, adapter les abonnements et anticiper les travaux. Plusieurs communes ont partagé leurs retours, comme Arnage, qui utilise déjà la plateforme pour optimiser ses choix techniques et envisager des rénovations.

DANS NOS TERRITOIRES

Bétheny accélère sa transition énergétique

Direction régionale Champagne Ardennes (Grand est)

Le 18 mars 2025, le directeur territorial d'Enedis, et le maire ont officialisé le lancement de l'autoconsommation collective à Bétheny. Les élus ont salué un projet « décarboné et vertueux », aligné avec les priorités écologiques et budgétaires de la commune. 196 panneaux sont déjà en service sur le gymnase, avant une seconde tranche destinée notamment aux écoles. Enedis accompagne l'ensemble du dispositif, grâce au réseau public et au compteur Linky.

05 Impliquer l'ensemble des acteurs du réseau électrique dans une démarche responsable

Convaincue qu'il est essentiel d'agir ensemble, Enedis s'engage avec les acteurs du réseau électrique dans une feuille de route pour généraliser les pratiques responsables tant sur le plan environnemental que social.

En 2025, la création de l'association « Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques » (FIERE) marque une nouvelle étape dans la structuration et la mobilisation de ces acteurs dans cette démarche.



Agir en collectif : faire, faire avec et aider à faire

Face au réchauffement climatique et à une transition énergétique nécessaire, la filière des réseaux électriques en France est confrontée à un triple défi : **répondre aux besoins croissants de développement des infrastructures pour accélérer l'électrification du pays, attirer et former des talents, et enfin améliorer la souveraineté industrielle de l'Europe, tout en minimisant les émissions de carbone et son empreinte environnementale.**

Depuis 2023, Enedis suit en collaboration avec des syndicats professionnels et les organisations professionnelles de la filière des réseaux[1] **une feuille de route RSE, construite avec la contribution de plus de 80 entreprises fournisseurs ou prestataires.**

Cette feuille de route propose des actions concrètes à court, à moyen et à long terme pour intégrer la RSE dans les activités des réseaux, accompagner l'ensemble des fournisseurs de matériel et de travaux dans cette transition, et positionner la filière aux avant-gardes de la RSE, capable d'influencer les règles et les normes qui façonneront les réglementations à venir. Elle intègre aussi la question de la mesure de la performance environnementale des matériels, permettant à Enedis d'aller plus loin dans l'achat durable et la sélection impartiale des fournisseurs les plus engagés dans ce domaine.

En 2025, Enedis a franchi un nouveau palier en portant ses achats de travaux et matériels à 4,5 milliards d'euros, comparé à 3,3 milliards d'euros en 2022. Cette dynamique et l'engagement d'Enedis pour l'emploi local[2] illustrent la volonté de l'entreprise de répondre aux défis de la transition énergétique, de moderniser le réseau électrique français et de soutenir l'économie nationale.

Des victoires collectives et concrètes après 2 ans de mise en œuvre

Le 5 décembre 2025, à l'occasion de la Journée des partenaires industriels de la filière des réseaux, Enedis a présenté les principales actions réalisées dans le cadre de la feuille de route RSE :

- **plus de 2 000 chantiers bas carbones avec réemploi sur place de terres excavées en 2025**, avec comme but en 2026 une mobilisation de l'écosystème pour démontrer les bénéfices du réemploi notamment auprès des gestionnaires des voiries ;
- **le projet de recyclage du cuivre issu du réseau BT fils nus** a permis d'identifier les conditions techniques, logistiques et économiques favorables à une plus grande circularité des matières premières essentielles à la transition ;
- **un kit de formation et de sensibilisation à la RSE** a été finalisé et porté aux Organisations Professionnelles pour diffusion à leurs adhérents.

(1) Gimelec, Sycabel, Sner, Serce et FNTP.
(2) Voir Chapitre 03. Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires p. 100.

Une feuille de route qui se décline en huit orientations stratégiques dans les domaines des matériels, câbles et travaux

Orientations communes à l'ensemble de la filière

01. Ancrer la RSE dans le quotidien de tous les acteurs de la filière des réseaux

02. S'investir dans le recrutement, l'insertion et le transfert de compétences pour faire face à la croissance dans la filière des réseaux

Domaine équipements et câbles

03. Se doter de règles communes d'évaluation de bilans environnementaux du matériel électrique et des câbles

04. Limiter l'empreinte environnementale dès la conception des équipements de réseaux et câbles

05. Récupérer, reconditionner et réparer les matériels de réseaux

06. Récupérer les matières premières critiques sur les matériels de réseaux en fin de vie

Domaine travaux

07. Chantiers bas carbone : évaluation des pratiques pour plus de RSE et moins de CO_2 dans les travaux et chantiers de réseaux

08. Mesurer les émissions carbone de chantiers de réseaux avec des méthodes reconnues par les acteurs de la filière

Une filière industrielle fédérée et tournée vers l'avenir

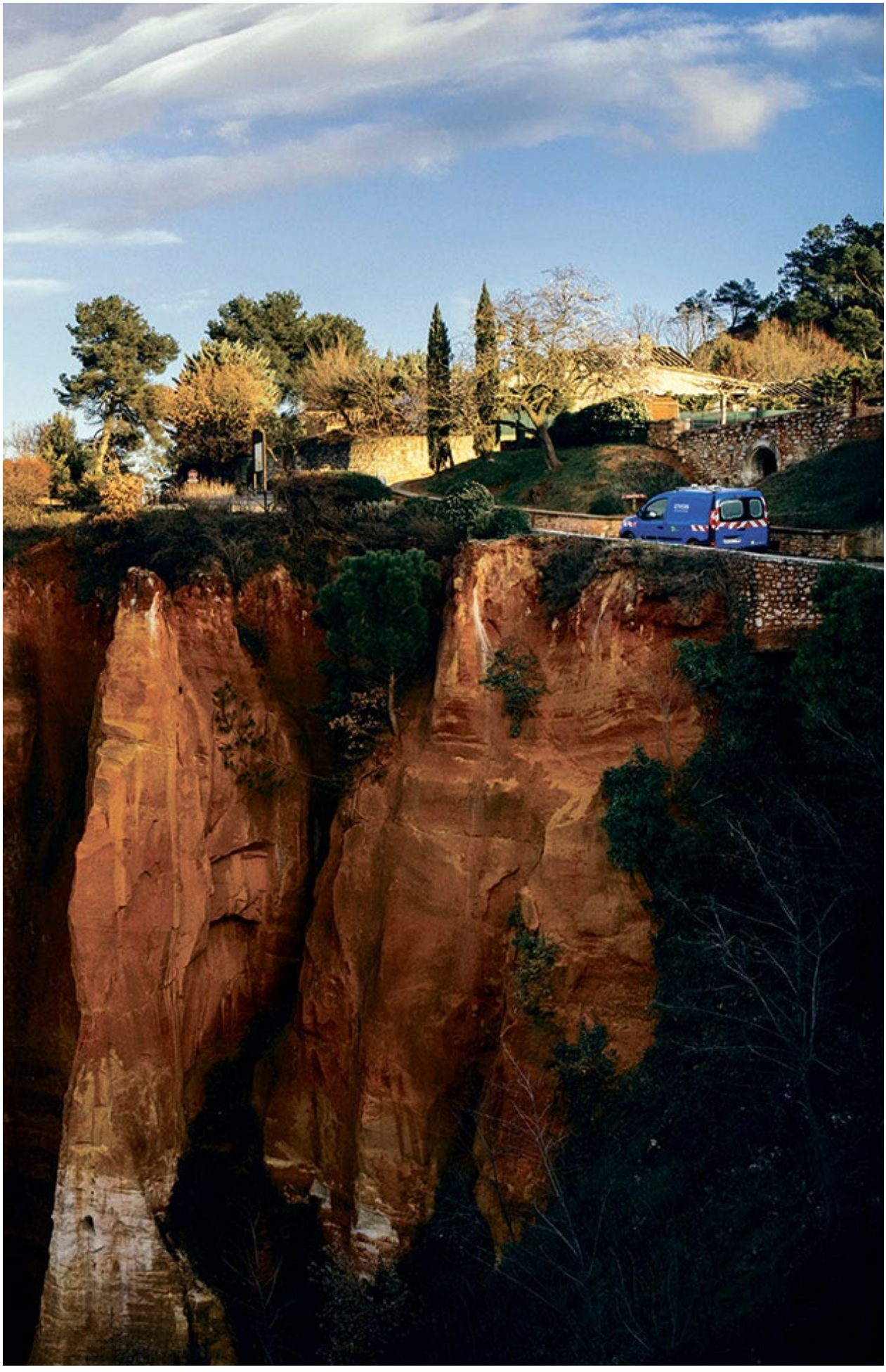
FILIÈRE INDUSTRIELLE DES ENTREPRISES DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

L'association FIERE présidée par Marianne Laigneau pour 2 ans et composée des organisations professionnelles, d'Enedis et de RTE, incarne l'alliance stratégique entre gestionnaires de réseaux, fabricants d'équipements et entreprises de travaux. Elle représente déjà 100 000 emplois en France, avec une forte présence locale.

Son ambition : créer de l'emploi, soutenir la croissance et garantir la souveraineté énergétique.

Les grandes missions de la FIERE :
- Accélérer l'électrification : en facilitant les projets industriels bas carbone,
- Renforcer la production locale : pour fabriquer en France et en Europe les équipements nécessaires à nos réseaux,
- Sécuriser les matières premières : en développant le recyclage et la réutilisation des métaux critiques,
- Former les talents de demain : avec un objectif de 10 000 recrutements par an jusqu'en 2030, grâce aux « Écoles des réseaux »,
- Agir pour l'environnement et la société : en adoptant une feuille de route RSE commune.

Au service de la transition écologique, l'association souhaite contribuer pleinement au dynamisme économique des territoires et au soutien de la réindustrialisation de la France.



Enedis, un impact sociétal et environnemental positif pour les territoires

Enedis accorde la même importance aux impacts positifs qu'elle génère sur l'environnement et pour la société. L'entreprise participe ainsi à la 2e électrification de la France. Grâce à son ancrage territorial, Enedis crée des emplois dans les 12 régions administratives françaises et contribue à l'économie locale en soutenant les emplois au travers de ses achats.

Mesure d'impact 2025 fondée sur les critères **environnementaux, sociaux et sociétaux :**

Environnement

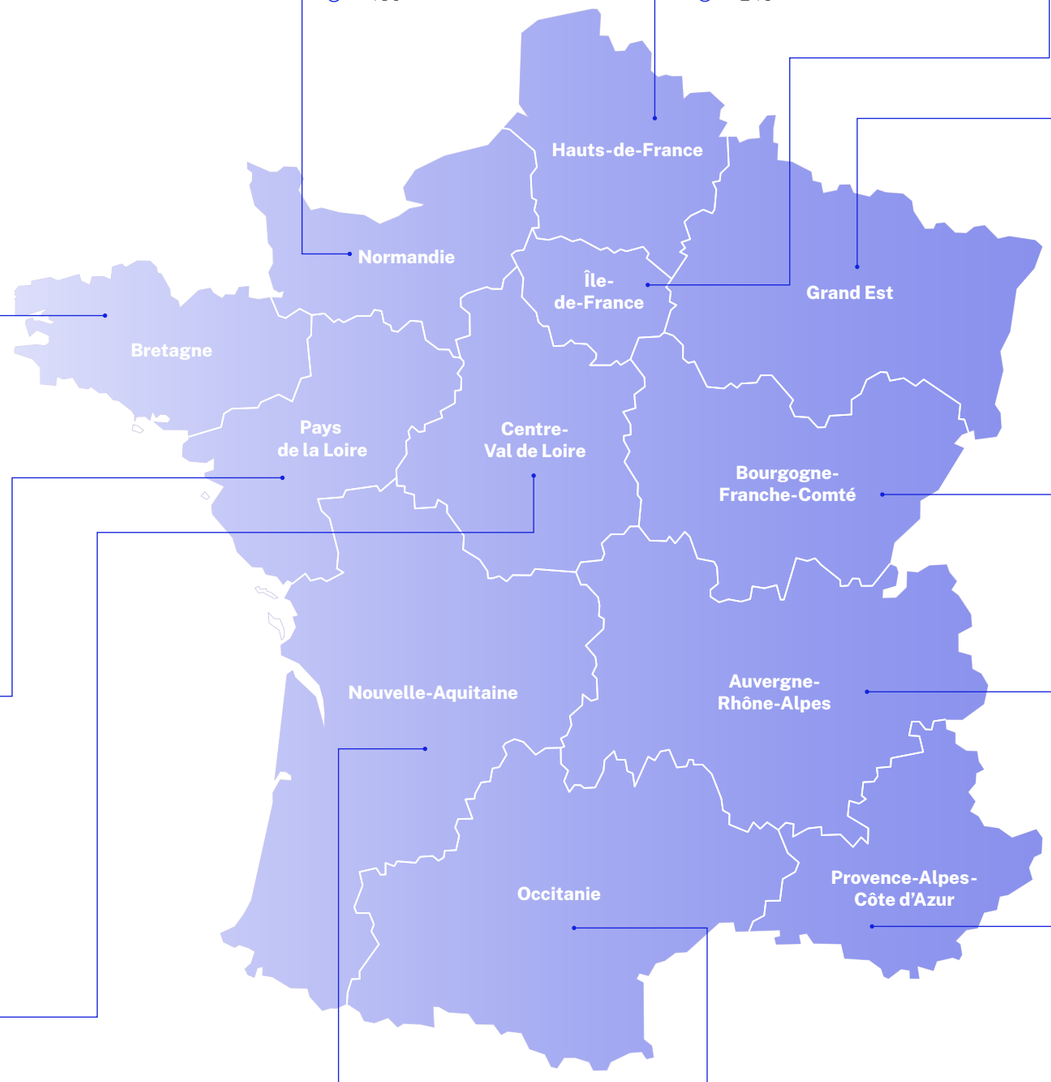
- Nombre d'installations d'énergies renouvelables raccordées avec injection dans le réseau de distribution
- Nombre de points de charge de véhicule électrique publics raccordés au réseau et gérés par Enedis

Social

- Nombre total de salariés[1]
- Nombre de femmes parmi les salariés[1]
- Nombre de salariés[1] en situation de handicap

Sociétal

- Nombre d'embauches
- Nombre d'emplois indirects[2]
- Nombre d'emplois induits[3]



Normandie

43 648	64
9 958	2 861
1 910	1 670
464	
150	

Hauts-de-France

65 250	134
15 451	4 570
3 112	2 689
756	
246	

Île-de-France

42 432	487
32 113	11 525
8 117	6 875
2 599	
345	

Grand est

83 636	129
10 671	3 868
2 573	2 254
621	
151	

Bretagne

65 024	52
6 850	3 415
2 078	1 923
519	
111	

Pays de la Loire

109 864	112
8 294	3 544
2 665	2 173
725	
179	

Centre-Val de Loire

45 053	65
6 114	2 464
1 545	1 403
392	
98	

Bourgogne-Franche-Comté

69 198	96
6 517	2 732
1 930	1 632
486	
131	

Auvergne-Rhône-Alpes

223 283	277
18 227	10 005
6 042	5 616
1 564	
397	

Nouvelle-Aquitaine

183 952	157
15 129	7 648
4 187	4 142
1 004	
263	

Occitanie

225 837	173
16 325	8 297
4 239	4 388
1 052	
357	

Provence-Alpes-Côte d'Azur

116 717	219
13 870	5 856
3 568	3 298
1 002	
193	

(1) Effectif physique.
(2) Les emplois indirects sont générés par toutes les dépenses (Capex et Opex) d'Enedis. Ils correspondent à un équivalent temps plein (ETP) chez les fournisseurs, prestataires et sous-traitants auprès de qui sont effectués les achats d'Enedis. Calcul basé sur le coût annuel d'un ETP, sous-classe 42.22Z « Construction de réseaux électriques et de télécommunications », disponible sur Eurostat.
(3) Les emplois induits sont liés aux retombées économiques locales des dépenses courantes de consommation faites par les salariés d'Enedis et par les emplois indirects. Calcul basé sur un coefficient de 0,35 issu des études locales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Annexe

Rapport d'assurance d'un commissaire aux comptes portant sur les informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre

Enedis S.A.
4, place de la Pyramide
92800 PUTEAUX

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Directoire d'Enedis S.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons mené des travaux sur une sélection d'informations déterminées et établies volontairement par Enedis S.A. (ci-après « l'Entité »), visant à formuler :

- une conclusion d'assurance limitée sur les informations suivantes : « Empreinte carbone équivalent CO_2.e» ; « Total des émissions indirectes (Scope 2) équivalent CO_2.e » ; « Total des émissions indirectes (Scope 3) équivalent CO_2.e » (ci-après les « Informations »), et
- une opinion d'assurance raisonnable sur le « Total des émissions directes (Scope 1) équivalent CO_2.e » (ci-après le « Total des émissions directes ») ;

au regard du « Processus de réalisation du bilan carbone »[1] (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, présentées dans le paragraphe « L'empreinte carbone d'Enedis en 2025 » de la section « 02. Contribuer à la neutralité carbone en 2050 » du rapport de responsabilité sociétale et environnementale 2025 (ci-après « l'État déclaratif ») publié sur le site internet de l'Entité[2].

Ci-après dans ce rapport, l'ensemble des Informations et du Total des émissions directes sera dénommé « Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre ».

Notre intervention ne porte pas sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées dans l'État déclaratif, autres que celles objet de notre rapport.

Conclusion d'assurance limitée

Sur la base des travaux que nous avons mis en oeuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Opinion d'assurance raisonnable

À notre avis, le Total des émissions directes a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation des Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel disponible sur demande auprès de la direction RSE de l'Entité, dont les éléments significatifs sont présentés dans l'État déclaratif.

Limites inhérentes à la préparation des Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre

Les Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans le Référentiel.

Responsabilité de l'Entité

Les Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre ont été établies sous la responsabilité de la Direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre (i.e. le Référentiel) ;
- préparer les Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre conformément au Référentiel ; et
- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

(1) « Processus de réalisation du bilan carbone » version V3 – 21/01/2026.
(2) https://www.enedis.fr/enedis-en-bref/engagement-rse

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient de :
- planifier et réaliser la mission pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance raisonnable sur le fait que le Total des émissions directes a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en oeuvre et les éléments que nous avons collectés ;
- communiquer notre conclusion à la direction de l'Entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre telles que préparées par la direction de l'Entité, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Doctrine et Norme professionnelles appliquées

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information publiée par l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board).

Indépendance et gestion de la qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues par le code de commerce, le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ainsi que par le Code d'éthique de l'IESBA (International Code of Ethics for Professional Accountants (including Independence Standards)). Celui-ci repose sur le respect des principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et diligence professionnelles, de respect de la confidentialité et du comportement professionnel.
Par ailleurs, nous appliquons la norme International Standard on Quality Management 1 qui requiert la conception, la mise en oeuvre et le maintien d'un système de gestion de la qualité, comprenant des politiques et des procédures visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles, des textes légaux et réglementaires applicables ainsi que de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Dans le cadre de notre prestation d'assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :
- pris connaissance de l'activité de l'Entité et de son périmètre opérationnel par une analyse de la cartographie des flux d'activité, et vérifié la cohérence de ce périmètre opérationnel avec le périmètre indiqué dans le Référentiel ;
- apprécié si les modalités de calcul des Informations, telles que définies dans le Référentiel, sont suffisamment explicites et peuvent constituer des critères appropriés au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- pris connaissance :
 - des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité visant à la conformité des Informations avec le Référentiel ;
 - du processus de collecte mis en place par l'Entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les informations soumises à nos travaux, nous avons :
 - apprécié la conformité des méthodes de calcul appliquées avec celles décrites dans le Référentiel ;
 - vérifié l'exactitude arithmétique des calculs servant à établir les Informations ; et
 - rapproché, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, les données sous-jacentes servant à l'élaboration des Informations avec les pièces justificatives ;
- nous avons également apprécié la cohérence d'ensemble des Informations par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ainsi que selon la norme internationale ISAE 3000 (révisée) ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nature et étendue des travaux supplémentaires sur le Total des émissions directes

Nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe « Nature et étendue des travaux » ci-dessus pour le Total des émissions directes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre opinion.

Paris la Défense, le 19 juin 2026
KPMG S.A.

Quentin HENAUX	Fanny Houlliot
Quentin Hénaux	Fanny Houlliot
Associé	Experte ESG

Annexe

Données issues de l'information durabilité d'Enedis, incluse dans le rapport de gestion du groupe EDF dans le cadre des dispositions de l'article L. 233-28-4 du Code de commerce, qui a fait l'objet du rapport de certification prévu à l'article L. 821-54 II du Code de commerce :

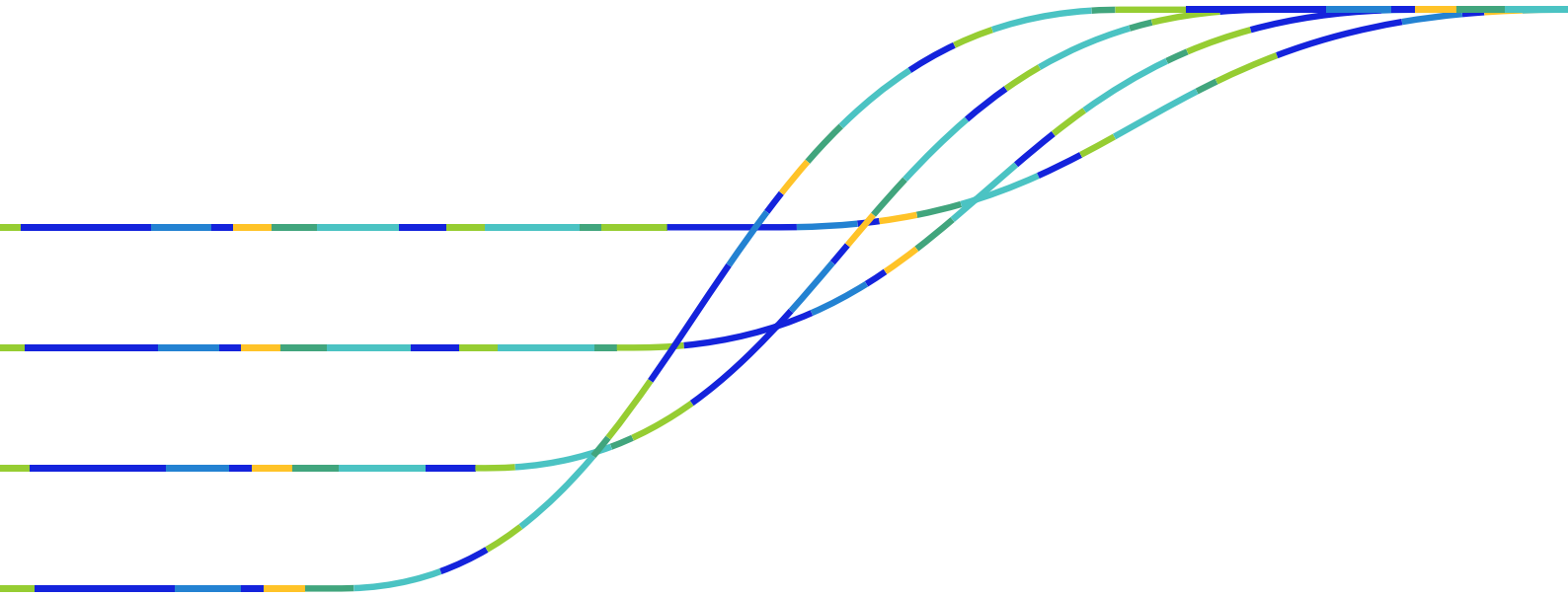
ESRS		Noms des indicateurs correspondants
ESRS E5	Total Waste generated	Déchets ind convent non dangereux (tonnes) Déchets ind convent dangereux (tonnes)
	Waste diverted from disposal, breakdown by hazardous and non-hazardous waste and treatment type	Déchets conv valor hors cendres & gypse (tonnes) dont déchets conv valor dangereux (tonnes) -préparation en vue du réemploi dont déchets conv valor dangereux (tonnes) -recyclage dont déchets conv valor dangereux (tonnes) - autres valorisations dont déchets conv valor non dangereux (tonnes) -préparation en vue du réemploi dont déchets conv valor non dangereux (tonnes) -recyclage dont déchets conv valor non dangereux (tonnes) -autre valorisation
	Waste directed to disposal, breakdown by hazardous and non-hazardous waste and treatment type	Déchets conv éliminés hors cendres & gypse (tonnes) dont déchets conv éliminés dangereux (tonnes) -incinération dont déchets conv éliminés dangereux (tonnes) -mis en décharge dont déchets conv éliminés dangereux (tonnes) -autres éliminations dont déchets conv éliminés non dangereux (tonnes) -incinération dont déchets conv éliminés non dangereux (tonnes) -en décharge dont déchets conv éliminés non dangereux (tonnes) -autres éliminations
	Total amount of hazardous waste	Déchets ind convent dangereux (tonnes)
ESRS G1	Average number of days to pay invoice from date when contractual or statutory term of payment starts to be calculated	Nombre de jours de délais de paiement des factures fournisseurs

ESRS		Noms des indicateurs correspondants
ESRS S1	Characteristics of undertaking's employees - number of employees by gender	Effectif physique fin de période Hommes - Effectif physique fin de période Femmes - Effectif physique fin de période Autres - Effectif physique fin de période Non déclarés - Effectif physique fin de période
	Characteristics of undertaking's employees - information on employees by contract type and gender	Hommes Nombre de Contrat à Durée Indéterminée (CDI) Femmes Nombre de Contrat à Durée Indéterminée (CDI) Autres Effectifs Nombre de Contrat à Durée Indéterminée (CDI) Non déclarés Nombre de Contrat à Durée Indéterminée (CDI) Hommes Nombre de Contrat à Durée Déterminée (CDD) Femmes Nombre de Contrat à Durée Déterminée (CDD) Autres Nombre de Contrat à Durée Déterminée (CDD) Non déclarés Nombre de Contrat à Durée Déterminée (CDD) Hommes - Nombre de salariés à temps partiel Femmes Nombre de salariés à temps partiel Autres Nombre de salariés à temps partiel Genre non déclaré Nombre de salariés à temps partiel
	Number of employees (head count or full-time equivalent)	Nombre de Contrat à Durée Indéterminée (CDI) Nombre de Contrat à Durée Déterminée (CDD) Nombre de salariés à temps partiel Taux de salariés à temps partiel
	Number of fatalities in own workforce as result of work-related injuries and work-related ill health	Nombre de décès salariés liés à des maladies professionnelles Nombre d'accidents mortels de salariés Nombre d'accidents mortels salariés sur chantier liés risques métier
	Number of fatalities as result of work-related injuries and work-related ill health of other workers working on undertaking's sites	Nombre d'accidents mortels de prestataires Nombre accidents mortels prestataires sur chantier liés risques métier
	Number of recordable work-related accidents for own workforce	Nombre d'accidents du travail LTI de salariés Nombre d'accidents du travail en service de salariés sans arrêt de travail

Index de mots-clés

Achats responsables	12 ; 16 ; 18 ; 94 ; 102-103
Adaptation	8 ; 11 ; 16-17 ; 21-26 ; 46 ; 95
Aléas climatiques	10 ; 11 ; 21 ; 23 ; 57 ; 96 ; 100
Alternant	9 ; 74 ; 79 ; 82
Autoconsommation	16 ; 95 ; 98 ; 105-107
Biodiversité	8 ; 11 ; 13 ; 16-17 ; 37-49 ; 51 ; 55 ; 85-86 ; 95 ; 97
Citoyenneté	85
Compétences	7-8 ; 16-17 ; 65 ; 67 ; 73-76 ; 84-85 ; 96 ; 103 ; 110
Concertation	16 ; 18 ; 41 ; 45-48 ; 96-97
CSRD	11
Cybersécurité	71 ; 104
Data	9 ; 18 ; 104-105
Déchets	10 ; 13 ; 16-18 ; 28 ; 34 ; 55-61 ; 86 ; 94
Discrimination	6 ; 13 ; 54 ; 69-70 ; 77
Efficacité énergétique	16 ; 17 ; 31 ; 36 ; 49-50 ; 94 ; 104
Économie circulaire	8 ; 16-18 ; 35 ; 55
Empreinte carbone	8 ; 25 ; 27-31 ; 36 ; 54 ; 94 ; 102
Espèces	37-44 ; 46
Éthique	16 ; 18 ; 69-70
Féminisation	12 ; 79-80 ; 102
Flexibilité	106
Gouvernance	11 ; 16 ; 47
Handicap	67 ; 74 ; 77 ; 81-82, 89 ; 102-103 ; 112
Harcèlement	13 ; 69-71 ; 77 ; 81
IA	53-54
Inclusion	12 ; 16-18 ; 67 ; 74 ; 81-84 ; 87 ; 89 ; 95
Insertion	82 ; 84 ; 85 ; 89 ; 103 ; 110
Investissement	6 ; 9 ; 16 ; 22 ; 24 ; 32 ; 76 ; 100 ; 103
Label	12 ; 45 ; 48 ; 51 ; 67 ; 71 ; 102
Mentorat	11 ; 76 ; 80 ; 84 ; 88
Mixité	17-18 ; 77 ; 80
Numérique responsable	12 ; 49 ; 51 ; 57 ; 86
Plan de vigilance	13-14
Pollution	16-17 ; 38-40 ; 59 ; 61
Précarité	87 ; 89 ; 94 ; 96 ; 105
Réemploi	33-35 ; 56-58 ; 61 ; 82 ; 95 ; 109
Recyclage	13 ; 35 ; 56-60 ; 102 ; 109-110
Santé-sécurité	8 ; 17 ; 65-68 ; 70
Sobriété	16-17 ; 31 ; 49-51 ; 94 ; 104-105
Solidaire	23 ; 57 ; 83 ; 85 ; 88-89 ; 103
Souveraineté	3 ; 109-110
Végétation	38-48


En2Dis



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 42 000 personnes. Au service de 39,6 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24 h/24 et 7 J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juillet 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

enedis.officiel

@enedis

enedis.officiel

Enedis
4, place de la Pyramide
92800 Puteaux

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 €
RCS de Nanterre 444 608 442